

PRODUIRE
TRANSFORMER
CONSOMMER
AUTREMENT
pour une agriculture durable

Enquête sur les modes de production, de transformation et de consommation alternatifs en France



Isabelle Nicolas | Novembre 2008



CFSI - Comité français pour
la solidarité internationale
32 rue Le Peletier - 75009 Paris
T : 01 44 83 88 50 - F : 01 44 88 88 79
info@cfsi.asso.fr - www.cfsi.asso.fr



Résumé exécutif

Depuis quelques temps l'agriculture et l'alimentation ont retrouvé une place de choix dans l'actualité. Les hausses des prix agricoles constatées en 2007 et 2008, l'éclatement « d'émeutes » de la faim et le développement des agro-carburants ont contribué à ramener ces questions sur le devant de la scène. Les défis liés au réchauffement climatique et au développement durable ainsi que les perspectives de croissance démographique sont d'autres éléments qui les rendent incontournables.

Or, face à ces enjeux, les systèmes de production et de distribution qui dominent le monde aujourd'hui ne semblent pas en mesure d'apporter des réponses satisfaisantes. Partout on commence à se demander quelles formes d'agriculture et de ravitaillement développer pour nourrir le monde d'aujourd'hui et de demain. Partout des initiatives porteuses de perspectives en matière d'agriculture et de consommation durable et solidaire se mettent en place. Ces démarches, ouvertes sur de nouvelles manières de produire, transformer et consommer, contribuent au renouvellement des questionnements sur le fonctionnement des systèmes agricoles et alimentaires et sur la place que doivent y tenir les agricultures familiales¹.

C'est dans ce contexte que le CFSI a décidé de s'intéresser aux démarches qui permettent de produire, transformer et consommer autrement pour une agriculture durable en choisissant de les mettre en avant dans la campagne ALIMENTERRE 2008. C'est dans ce cadre que cette enquête, sur les pratiques agricoles et alimentaires « alternatives » en France, a été réalisée.

1^{ère} partie : Un système alimentaire de plus en plus critiqué.

Depuis quelques années on voit se développer un peu partout en France de nouveaux modes de commercialisation alimentaire : des consommateurs se regroupent pour acheter la production d'un agriculteur, des producteurs s'organisent pour vendre directement leurs produits dans un point de vente collectif, des citoyens se tournent vers les espaces périurbains ou les jardins familiaux pour s'approvisionner en produits frais, des collectivités mettent au point des systèmes de restauration collective en produits bio et locaux.

Si ces initiatives se développent c'est d'abord que le système agricole intensif actuel paraît en crise. Certes, il a permis la sécurisation des approvisionnements et l'autosuffisance alimentaire de la France et de l'espace communautaire européen. Il a amélioré les conditions de travail des agriculteurs et leur a assuré un niveau de vie correct (en tous cas pour ceux qui ont conservé leur exploitation et maintenu leur activité agricole²). Il subit cependant une double remise en cause : par les consommateurs qui redoutent les dommages environnementaux, les crises sanitaires comme la « vache folle », etc. ; et les producteurs soucieux de se dégager de la dépendance vis-à-vis de grandes firmes agricoles ou agroalimentaires, de préoccupations environnementales, et des difficultés d'installation des jeunes. Mais la remise en cause est plus globale avec la montée en puissance de la notion de développement durable et des préoccupations vis-à-vis du changement climatique. Le système agricole actuel gourmand en énergie (pour produire mais surtout pour acheminer le produit jusqu'aux consommateurs) ne semble plus en mesure de répondre aux défis de demain.

Ces alternatives apparaissent donc comme des réponses aux excès perçus du système agricole intensif et aux enjeux du monde actuel. Pour autant sont-elles réellement nouvelles ? Certainement pas, l'exemple de la vente directe montre qu'elles sont parfois très anciennes. Cependant on ne peut nier un certain renouveau. La nouveauté s'exprime tant dans la diversité des actions, des acteurs, des motivations et des formes prises par ces alternatives, que par leur écho dans la sphère publique.

¹ L'agriculture familiale recouvre des réalités économiques et sociales très diversifiées. On parle souvent des agricultures familiales car elles dépendent de l'histoire des sociétés et des caractéristiques du milieu. Nous retiendrons ici l'idée que l'agriculture familiale caractérise une forme de production marquée par le lien structurel particulier existant les activités économiques et la structure familiale. Cette relation influe sur le processus de décision, notamment sur les choix des activités, de l'organisation du travail familial, la gestion des facteurs de production et la transmission du patrimoine [BELIERES et al., 2002].

² Cette évolution s'est aussi accompagnée d'une réduction très importante du nombre d'agriculteurs

2^{ème} partie : Des acteurs variés, des actions multiformes et de nombreux points communs

Il n'est pas facile de définir ou de recenser toutes les pratiques qui relèvent de la thématique « *produire, transformer, consommer autrement* ». Elles sont très nombreuses et chacun peut citer en exemple une pratique ou une autre. Les uns évoqueront la restauration collective en produits bio ou la vente directe, d'autres insisteront sur l'accueil à la ferme ou les jardins familiaux. Résultat, la première impression qui se dégage du sujet est celle d'une profusion d'initiatives, d'acteurs, de formes, de lieux et d'échelles, pas toujours cohérente. Pour asseoir la connaissance de ces actions, de nombreux projets de recherche action se développent et publient aujourd'hui leurs premiers résultats.

On a l'habitude de retenir sept approches « durables » de l'agriculture, avec l'ambition d'être « écologiquement saines », « économiquement viables » et « socialement équitables » :

- l'agriculture durable, promue par le réseau d'agriculture durable (RAD), qui plaide pour une agriculture plus économe et autonome ;
- l'agriculture biologique, régie par un cahier des charges strict, qui interdit le recours à des intrants d'origine industrielle, exclut l'usage d'engrais chimiques solubles d'OGM, etc. ;
- l'agriculture paysanne, définie par une charte, qui vise à permettre à un maximum d'agriculteurs répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur activité en produisant une alimentation saine et de qualité sans dommage pour l'environnement ;
- l'agriculture raisonnée, défendue par le réseau FARRE (forum pour une agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement), qui vise essentiellement à raisonner l'utilisation des intrants d'origine industrielle dans un souci de meilleure gestion de l'environnement mais en veillant à ne pas remettre en cause les rendements et la rentabilité des exploitations ;
- la production fermière, basée sur une charte, où les agriculteurs assurent plusieurs fonctions : produire transformer et vendre leurs produits auprès des consommateurs ;
- la production intégrée, défini par l'Organisation internationale de lutte biologique et intégrée contre les ennemis des cultures et des forêts (OILB), où il s'agit d'utiliser des ressources et des mécanismes de régulation naturelle pour remplacer des apports dommageables pour l'environnement ;
- l'agriculture de précision, qui s'appuie sur des nouvelles technologies pour organiser des interventions très pointues sur les cultures, ce qui permet de mieux prendre en compte la protection de l'environnement et d'augmenter la compétitivité des produits.

Cette diversité dans les modes de production se retrouve également dans les modes de distribution associés, les circuits courts. Ceux-ci recouvrent une multitude d'actions : ventes par colis ou paniers, magasins de producteurs ou points de vente collectifs, vente sur les marchés, vente à la ferme.

Au-delà de cette diversité, des points communs entre toutes ces initiatives apparaissent :

- réduire la distance entre producteurs et consommateurs grâce aux circuits courts ou à la vente directe ;
- se faire connaître et reconnaître ; les acteurs impliqués dans des pratiques « alternatives » ont souvent recours à des outils comme Internet, les chartes de producteurs et de consommateurs, et les logos afin d'être identifiés et associés à une identité forte ;
- « re-territorialiser l'agriculture » ; ces initiatives contribuent à replacer les enjeux agricoles au sein des enjeux de territoire et de développement local, on peut par exemple citer les projets de restauration collective en produits locaux bio ou les jardins d'insertion ;
- impliquer l'ensemble des acteurs du territoire, en considérant les consommateurs comme des partenaires incontournables et aussi une implication croissante des collectivités territoriales ;

- renouveler le lien ville-campagne, alors que les villes se sont longtemps étendues sans se soucier de leur consommation d'espace et en tournant le dos à la campagne. Aujourd'hui de nombreux territoires urbains se développent dans un souci d'organiser un partage équilibré entre fonctions agricoles, urbaines et périurbaines.

3^{ème} partie : Intérêts et limites des pratiques alternatives

Il s'agit tout d'abord de recenser les motivations des acteurs qui s'impliquent dans ces initiatives. Pour les territoires, elles permettent de réconcilier ville et campagne et de dynamiser les territoires en difficulté, d'où l'intérêt des collectivités territoriales. Elles ouvrent également de nouvelles perspectives aux agriculteurs qui peuvent y voir un intérêt économique en termes de qualité de vie mais aussi un moyen de retrouver indépendance et liberté. Pour les consommateurs les motivations sont multiples :

- être rassurés quant à la qualité des produits ;
- avoir un lien de proximité et convivial avec les producteurs ;
- s'engager dans une démarche d'appui à l'agriculture locale et aux petits producteurs, bref devenir « consom'acteur ».

Les difficultés pour mettre en œuvre ces actions sont elles aussi nombreuses. Il s'agit d'abord de difficultés pour organiser, augmenter et généraliser l'offre :

- difficile accès à la terre, difficulté à faire évoluer les pratiques des agriculteurs face à une culture professionnelle et un enseignement agricole pour lesquelles ces pratiques sont marginales ;
- difficulté pour élargir ses compétences et savoir faire face à de nouvelles exigences des consommateurs pour les producteurs désireux de s'engager dans de tels projets ;
- difficultés de s'organiser avec l'ensemble des acteurs impliqués dans ces projets souvent complexes.

Il y a également des difficultés pour élargir la demande. Les pratiques alternatives sont encore mal identifiées et semblent réservées à des consommateurs ayant un pouvoir d'achat important. Mais des tentatives existent pour élargir la demande, souvent avec l'aide des collectivités locales, pour les étendre vers des populations plus défavorisées. Evidemment on ne peut parler d'extension de ces systèmes sans s'intéresser aux soutiens qu'ils pourraient recevoir de la part des pouvoirs publics nationaux qui ne semblent pas s'y intéresser suffisamment aujourd'hui.

Les pratiques pour produire, transformer et consommer autrement qui se développent au Nord et notamment en France permettent d'envisager une autre approche de la production et de la consommation alimentaires. Mais, elles n'occupent encore qu'une place assez restreinte dans le paysage.

Au Sud, l'agriculture familiale est toujours restée importante, notamment dans les pays où les ruraux continuent à être très nombreux (c'est-à-dire essentiellement en Afrique). Mais les systèmes productivistes et la grande distribution y gagnent chaque année du terrain, apportant leur lot de concentration et d'inégalités sans résoudre les questions d'accessibilité à une nourriture de qualité pour les consommateurs et de rentabilité de leur activité pour les producteurs.

Dans ce contexte, il paraît judicieux de mettre en lumière les démarches qui se développent au Nord et au Sud, afin de promouvoir une agriculture et une consommation alimentaire durables. En effet, dans un monde dominé par des systèmes d'agriculture productiviste et de grande distribution alimentaire, où les échanges commerciaux s'organisent à une échelle globale et de manière interdépendante, la promotion des agricultures familiales doit se faire à une échelle globale et la valorisation d'alternatives basées sur des circuits courts et des systèmes alimentaires relocalisés doit s'appuyer sur des exemples pris dans différents espaces.

Il ne faut pas oublier que les agricultures du Sud et du Nord sont liées. Ainsi, les agricultures familiales du Sud sont souvent concurrencées, pour l'accès à la terre et à l'eau, par des productions d'exportation destinées à alimenter les systèmes productivistes du Nord (et des

pays émergents). Au Nord, il est difficile de parler d'autonomie et d'alternative quand certains systèmes de production (élevage) sont conditionnés par les importations (soja) venues du Sud.

Ces liens entre les différents systèmes imposent de réfléchir les changements et l'évolution des pratiques en tenant compte de ce qui se passe dans les deux directions. Si la comparaison entre ces pratiques n'est pas chose aisée, elle est indispensable aujourd'hui pour une association de solidarité internationale qui comme le Comité Français pour la solidarité internationale vise à promouvoir le droit à l'alimentation par le soutien à l'agriculture familiale.

Sommaire

Résumé exécutif	1
Sommaire.....	5
Introduction	7
Index des acronymes.....	9
1ère partie. Un système alimentaire de plus en plus critiqué.....	11
I. Une remise en cause du système agricole « conventionnel ».....	11
A. Parler d'« alternatives » une manière de questionner un modèle « conventionnel ».....	11
B. Un système de production alimentaire remis en question	13
II. Emergence de pratiques nouvelles ou renouveau de pratiques anciennes ?	17
A. Des pratiques anciennes	17
B. ... et des nouveautés liées au contexte, aux actions, aux acteurs	18
2ème partie. Des acteurs variés, des actions multiformes et de nombreux points communs.....	22
I. Des initiatives difficiles à cerner.....	22
A. Les sept familles de l'agriculture durable	22
B. Une grande variété d'approche des circuits courts	25
C. Un secteur encore méconnu mais où la connaissance se développe .	27
II. Des initiatives basées sur la proximité et la reconnaissance	29
A. Réduire la distance entre producteurs et consommateurs.....	29
B. Se faire connaître et reconnaître.....	33
III. Des initiatives qui « re-territorialisent » l'agriculture	35
A. Présentation de projets qui renouvellent la relation agriculture-territoire	36
B. Le territoire replacé au cœur des enjeux agricoles.....	38
C. Une implication renouvelée des acteurs locaux.....	41
IV. Des initiatives qui renouvellent le lien ville - campagne.....	43
A. Des villes impliquées sur l'économique et le foncier pour favoriser l'agriculture.....	43
B. Des villes qui mutualisent leurs expériences	44

C. Des projets pour développer l'agriculture périurbaine : le cas du projet Saugé.....	45
3ème partie. Intérêt et limites des pratiques alternatives	48
I. Les motivations des acteurs impliqués pour produire, transformer et consommer autrement.....	48
A. Réconcilier la ville et la campagne et dynamiser des territoires en difficulté.....	48
B. De nouvelles perspectives pour les producteurs.....	48
C. Un moyen d'être rassurés et de s'engager pour les consommateurs...	51
II. Des actions difficiles à mettre en œuvre	54
A. Des difficultés pour organiser/augmenter /généraliser l'offre	54
B. Des difficultés pour élargir la demande	59
III. Comment rapprocher les pratiques « alternatives » qui existent au Nord et celles qui existent au Sud ?.....	65
A. L'intérêt de mettre en perspective le Nord et le Sud	65
B. Au Nord et au Sud : des initiatives qui se répondent, se rejoignent, se complètent, se soutiennent	73
Conclusion.....	77
Bibliographie	79
Annexes	82

Introduction

Depuis quelques temps l'agriculture et l'alimentation ont retrouvé une place de choix dans l'actualité. Les récentes hausses des prix agricoles, l'éclatement « d'émeutes » de la faim et le développement des agro-carburants ont contribué à ramener ces questions sur le devant de la scène. Les défis liés au réchauffement climatique et au développement durable ainsi que les perspectives de croissance démographique sont les autres éléments qui les rendent incontournables.

Or, face à ces enjeux, les systèmes de production et de distribution qui dominent le monde aujourd'hui ne semblent pas en mesure d'apporter des réponses satisfaisantes. Partout on commence à se demander quelles formes d'agriculture et de ravitaillement développer pour nourrir le monde d'aujourd'hui et de demain. Partout des initiatives porteuses de perspectives en matière d'agriculture et de consommation durable et solidaire se mettent en place. Ces démarches, ouvertes sur de nouvelles manières de produire, transformer et consommer, contribuent au renouvellement des questionnements sur le fonctionnement des systèmes agricoles et alimentaires et sur la place que doivent y tenir les agricultures familiales³.

C'est dans ce contexte que le CFSI a décidé de s'intéresser aux démarches qui permettent de produire, transformer et consommer autrement pour une agriculture durable en choisissant de les mettre en avant dans la campagne ALIMENTERRE 2008. C'est dans ce cadre que cette enquête, sur les pratiques agricoles et alimentaires « alternatives » en France, a été réalisée.

Une enquête centrée sur la France et tournée vers les relations Nord / Sud

Nous avons centré ce travail sur la France pour plusieurs raisons. D'abord, dans un contexte où les enjeux et les échanges sont mondialisés, et où des liens étroits existent entre les différents systèmes alimentaires, il nous semblait judicieux de compléter notre vision des agricultures du Sud par une connaissance de ce qui passe au Nord. La confrontation des expériences en matière de production et de consommation durables est un moyen d'enrichir la réflexion sur le sujet, de montrer que des approches différentes sont possibles dans différents contextes et qu'elles peuvent déboucher sur des actions communes.

Par ailleurs, compte tenu de la nature des informations disponibles sur le sujet (des études récentes, nombreuses mais encore peu synthétisées), de l'éparpillement et de la variété des actions à prendre en compte et du temps dont nous disposons pour réaliser ce travail, il nous a paru plus pertinent et plus cohérent de centrer cette enquête sur un seul pays, la France, même si la réflexion aurait pu être envisagée à l'échelle européenne.

Enfin, la France est un pays où l'on voit depuis quelques années se développer un peu partout et progresser rapidement de nouveaux modes de commercialisation alimentaires : des consommateurs s'associent pour acheter ensemble la production d'un agriculteur, des producteurs se regroupent pour vendre directement leurs produits dans un point de vente collectif, des citoyens se tournent vers les espaces périurbains ou les jardins familiaux pour s'approvisionner en produits frais, des collectivités s'organisent pour mettre au point des systèmes de restauration collective en produits bio et locaux. Choisir ce pays comme terrain d'étude présentait donc un intérêt certain.

Des questions et des objectifs : identifier des démarches et ouvrir des perspectives

Qu'appelle-t-on pratiques « *alternatives* » ? Dans quel contexte se mettent-elles en place ? Ces démarches sont-elles vraiment nouvelles ? Comment fonctionnent-elles ? Quelles formes prennent-elles ? Quels acteurs et quels partenariats font elles intervenir ? Quels intérêts présentent-elles ? A quelles limites sont-elles confrontées ? Et surtout comment et pourquoi

³ L'agriculture familiale recouvre des réalités économiques et sociales très diversifiées. On parle souvent des agricultures familiales car elles dépendent de l'histoire des sociétés et des caractéristiques du milieu. Nous retiendrons ici l'idée que l'agriculture familiale caractérise une forme de production marquée par le lien structurel particulier existant entre les activités économiques et la structure familiale. Cette relation influe sur le processus de décision, notamment sur les choix des activités, de l'organisation du travail familial, la gestion des facteurs de production et la transmission du patrimoine [BELIERES et al., 2002].

mettre ces initiatives en perspective avec ce qui se passe dans les pays du Sud ? Ce sont les questions auxquelles nous avons voulu répondre en cherchant à identifier, à comprendre, à analyser et à mettre en lumière des initiatives susceptibles de faire évoluer les approches de l'agriculture et de la consommation en France.

Il n'est pas toujours simple de savoir quelles initiatives mettre en avant pour répondre à ces questions. L'ampleur du phénomène est encore mal connue, les contours et les définitions des démarches « alternatives », qui permettent de produire, transformer et consommer autrement, sont encore assez flous. Nous avons parfois retenu des expériences et des actions qui ne sont pas complètement « exemplaires » au regard des exigences du développement durable et qui ne répondent pas tout à fait aux définitions de pratiques « familiales » ou « solidaires » (ces notions étant elles-mêmes difficiles à définir). Précisons que ce travail n'est pas une étude scientifique et que nous avons donc surtout cherché à éclairer, à comprendre, à analyser et à mettre en avant des initiatives qui nous semblaient apporter des réponses à ces questions : comment produire, transformer et consommer autrement ? Quelles actions développer pour aller dans ce sens ?

La méthode

La réalisation de cette enquête s'appuie sur plusieurs démarches. Un travail a été mené sur le plan bibliographique. A ce niveau, les ouvrages de synthèse étant encore peu nombreux (certains sont en cours de rédaction), nous nous sommes surtout appuyés sur des rapports et des travaux scientifiques (nombreux et riches d'informations), sur des articles parus dans des revues spécialisées, et sur la consultation de plusieurs sites Internet (sites de producteurs, de consommateurs, de collectivités, d'associations investies auprès des producteurs, de projets de recherche). L'ensemble de la bibliographie figure à la fin du rapport, certaines sources d'informations ont été précisées au fil du texte.

Par ailleurs, des entretiens ont été effectués auprès de personnes ressources impliquées sur le sujet. Nous avons contacté des chercheurs, des étudiants - chercheurs, des responsables et des acteurs associatifs qui ont pu nous faire part de leur vision globale du sujet et/ou de leurs connaissances précises de certaines démarches (souvent due à leur implication dans l'action). Nous avons aussi pu bénéficier des témoignages vivants et concrets de la part de producteurs et de consommateurs investis dans des pratiques alternatives.

L'ensemble de ces démarches, réalisé entre mai et septembre 2008, nous a permis de réaliser cette enquête.

Index des acronymes

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ADTV : Association départementale du tourisme vert

AFIP : Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales.

AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

ANPE : Agence nationale pour l'emploi

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

AOP : Appellation d'origine protégée

APPETIT : Association pour la promotion des produits équitables du territoire dans l'intérêt de tous

Avenir : Association pour la valorisation économique de nouvelles initiatives rurales

AVEC : Agriculteurs en Vente Collective Directe

C3D : Collectifs de consommateurs et consommation durable (programme de recherche)

CAD : Contrats d'agriculture durable

CC : Certification de conformité

CEDAPA : Centre d'étude pour un développement plus autonome

CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion de l'agriculture

CIHEAM : Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

CIVAM : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

CROC : Compétences, réseaux, observatoire, communication

CTA : Centre de technique de coopération agricole et rurale

CTE : Contrats territoriaux d'exploitation

DEFRA : Department for environment, food and rural affairs

EMT : Evaluation en milieu de travail

FADEAR : Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural

FARRE : Forum pour l'agriculture raisonnée, respectueuse de l'environnement

FNAB : Fédération nationale d'agriculture biologique

FNAPF : Fédération nationale des associations de producteurs fermiers

FNCIVAM : Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

FRCUMA : Fédération régionale des coopératives d'utilisation de matériel agricole

FNSAFER : Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

GAB : Groupement des agriculteurs biologiques

IEP : Institut d'études politiques

IGP : Indication géographique protégée

INAO : Institut national des appellations d'origine

INRA : Institut national de recherche agronomique

OGM : Organisme génétiquement modifié

OILB : Organisation internationale de lutte biologique et intégrée contre les ennemies des cultures et des forêts

OSI : Organisation de solidarité internationale

PAC : Politique agricole commune

RAD : Réseau agriculture durable

RAFAEL : Renaissance of Atlantic food authenticity and economic links

SALT : Systèmes alimentaires territoriaux

SAUGE : Solidarité agricole et urbaine pour des gains économiques environnementaux et en termes d'emploi

SCOP : Société coopérative de production

WWF : World wide fund for Nature

1ère partie. Un système alimentaire⁴ de plus en plus critiqué

Les pratiques de production, transformation et consommation durables qui sont au cœur de cette enquête et seront détaillées dans la seconde partie, sont souvent qualifiées comme étant « *alternatives* » et « *innovantes* ». Ces deux termes méritent d'être interrogés car ils permettent de replacer ces initiatives dans un contexte global, d'éclairer leur fonctionnement et leur portée. Ils peuvent donner l'impression que l'on parle de phénomènes marginaux, voués au stade de l'expérimentation. Mais, ils permettent surtout de remettre en cause un système alimentaire basé sur une production intensive et une consommation de masse et de renouveler les approches et les perspectives en matière de production, transformation et consommation alimentaires.

I. Une remise en cause du système agricole « conventionnel »

A. Parler d'« alternatives » une manière de questionner un modèle « conventionnel »

Les pratiques que l'on associe à la thématique « *produire, transformer, consommer autrement pour développer une agriculture durable* » sont souvent qualifiées d'« *alternatives* » et utilisées pour questionner et remettre en cause un système basé sur une agriculture intensive.

a) « Alternatif », un terme de plus en plus employé

La référence à des pratiques « *alternatives* » est assez fréquente lorsque l'on évoque le sujet de l'agriculture durable. Ce terme, s'il peut sembler réducteur, est aussi un bon moyen d'évoquer des initiatives variées et hétérogènes. Evocateur et général, il est adapté au traitement d'un sujet vaste aux contours encore flous. Il est d'ailleurs souvent sollicité dans les publications et les travaux scientifiques, et les chercheurs (anglo-saxons en particulier) l'utilisent dans l'expression AFN ou « *Alternatives Food Networks* »⁵ pour évoquer les circuits courts, la consommation locale, les initiatives qui rapprochent producteurs et consommateurs, celles qui diversifient les activités des agriculteurs, etc.

Le terme « *alternatif* » a aussi le sens de « *choix entre deux possibilités* » (Larousse). La référence à ce type de pratiques permet donc de questionner un modèle dominant, bien implanté mais critiqué, et de proposer des options différentes. L'évocation de pratiques alternatives est souvent associée et opposée à une agriculture « *conventionnelle* » ; son développement est présenté comme le contrepoin t d'un modèle « *productiviste* », « *industriel* », de « *filières longues* » et de « *consommation de masse* », dominant et caractéristique des systèmes alimentaires développés dans les pays du Nord et notamment en France.

⁴ Ce terme emprunté à l'économiste agricole L. Malassis et repris par J.P. Charvet dans la Documentation Photographique, Dossier n°8059 désigne « *la façon dont les hommes s'organisent pour consommer et produire leur nourriture* »

⁵ On peut traduire cette expression par l'expression « *réseaux alimentaires alternatifs* ». AFN est aussi utilisé pour « *Agri-food networks* » et renvoie à l'étude de ces mêmes pratiques de production, transformation et consommation « *alternatives* »

b) Quelles sont les caractéristiques du système « conventionnel » ?

Ce système mérite que l'on s'y arrête pour en rappeler les principales caractéristiques puisqu'il sert de référentiel à la mise en place de plusieurs pratiques dites « *alternatives* ».

On peut d'abord rappeler que « *la notion d'agriculture conventionnelle ne correspond pas à une agriculture déterminée mais à des pratiques agricoles variées* » qui ont en commun d'être intensives [C. Roger, 2001]. Le terme d'intensif est à comprendre dans le sens de productiviste et reste à manier avec précaution. Il est en effet souvent associé à une agriculture industrielle, dont le but est de maximiser la productivité du sol en faisant appel aux engrais, aux produits phytosanitaires, aux engins mécaniques, etc., ou à l'augmentation de la main d'œuvre et du financement. Mais il peut aussi qualifier des formes d'agriculture traditionnelles, pratiquées sur de petites parcelles, où le recours à la mécanisation ou à la fertilisation en intrants chimiques est faible mais où l'association des cultures et la diversification des productions est utilisée pour obtenir de bons rendements.

On peut par ailleurs associer l'agriculture « *conventionnelle* » au modèle agro-industriel, que l'on peut lui-même définir comme « *intensif, spécialisé, concentré, financiarisé et en voie de globalisation* » [Rastoin, 2006]. *Intensif* car les rendements sont très élevés [...]. *Spécialisé*, car on sélectionne un petit nombre de plantes et d'animaux, en diminuant ainsi la biodiversité, et l'on fait venir des 4 coins du monde, les régions étant souvent spécialisées sur une production, les ingrédients nécessaires à la composition des produits proposés par l'industrie agroalimentaire. *Concentré*, car une grande partie de la production est assurée par un petit nombre de producteurs et que l'industrie agroalimentaire réalise la plupart des opérations avec peu d'opérateurs. *Financiarisé*, car les firmes leaders de l'agro-industrie sont cotées en bourse et qu'elles ont plus un raisonnement d'investisseur que d'industriel. *En voie de globalisation*, car les échanges internationaux augmentent, les investissements se développent et le modèle de consommation de type occidental se diffuse en masse [Rastoin, 2006]⁶.

En France, le développement de cette agriculture a pris place dans le contexte des Trente Glorieuses. Il était associé à la volonté d'augmenter la production agricole et alimentaire et de dégager des surplus pour les marchés nationaux et les exportations. Il était aussi guidé par un objectif d'amélioration du niveau de vie des agriculteurs et la nécessité de dégager de la main d'œuvre pour le secteur industriel. Pour aboutir à ce résultat, on a procédé à une intensification et une industrialisation de la production, en passant par le remembrement (regroupement de parcelles pour limiter le morcellement et faciliter le travail agricole), le développement de la mécanisation (tracteurs, moissonneuses, etc.), de l'utilisation d'intrants industriels (engrais, semences, produits phytosanitaires, fertilisants, etc.), de la production hors saison (sous serre) et de l'élevage hors-sol. On s'est aussi appuyé sur un cadre politique spécifique, celui de la politique agricole commune (PAC), développé au début des années 1960, et basé, entre autre, sur la mise en place de soutiens aux productions européennes et de protections face aux importations des pays tiers.

Ces différentes mesures ont débouché sur des transformations des systèmes de production dans le sens d'une spécialisation des exploitations et des espaces régionaux, d'un agrandissement des unités de production et d'un processus de concentration foncière, avec pour corollaire la disparition d'un grand nombre de producteurs. Les progrès de l'agriculture et la modernisation des exploitations ont libéré une main d'œuvre importante qui a rejoint les villes et a été absorbée par des secteurs industriels en pleine expansion. Les transformations des systèmes se sont aussi accompagnées d'un allongement et d'une intégration croissante des filières agricoles et alimentaires⁷.

Ainsi, dans le cadre de cette agriculture productiviste et industrielle, les producteurs se trouvent de plus en plus liés à des firmes industrielles. En amont, ils doivent se fournir en

⁶ *Le système alimentaire mondial est-il soluble dans le développement durable ?* Working Paper °5, 2006

⁷ Le terme de filière est utilisé pour rendre compte des liens et de la coordination qui existent entre les différentes étapes de la chaîne d'activité agricole et entre les différents agents économiques présents tout au long de cette chaîne (de la production à la vente au détail)

semences, en intrants auprès de structures du type entreprises ou coopératives⁸. Ils peuvent d'ailleurs se voir imposer certains éléments de production (variétés de semences, aliments pour le bétail, etc.). En aval, ils dépendent de la filière pour transformer, conditionner et distribuer leur production. Dans le cas du maraîchage, les producteurs peuvent être liés à la grande distribution pour ravitailler les moyennes et grandes surfaces en fruits et légumes. Dans le cas de l'élevage, « avec l'élevage hors-sol et industriel où l'on trouve les formes d'intégration les plus poussées » [Charvet, 2007], les producteurs peuvent être liés à des entreprises, présentes au niveau de la recherche, de la fourniture du matériel et des aliments, et qui s'occupent aussi d'abattre le cheptel, de transformer et d'organiser la distribution des produits.

Ce système d'agriculture, productiviste et industriel, se caractérise par l'importance des distances parcourues par les produits alimentaires et agro-alimentaires mais surtout par l'emprise de firmes agro-alimentaires et de la grande distribution. Dans ce système de filières longues, les agriculteurs restent un rouage essentiel de la chaîne de production, mais leur rôle se résume souvent à celui de producteurs pour une commercialisation de masse : ils n'ont pas à s'occuper de la vente des produits et peuvent se consacrer au travail agricole. Cette situation a d'ailleurs pu satisfaire certains producteurs, contents de ne plus avoir à gérer des activités trop hétérogènes. Mais elle a aussi impliqué une certaine perte de sens de l'activité, avec un travail où l'on en arrive à oublier la destination des denrées produites, et surtout où la dépendance à l'égard des structures qui contrôlent l'amont et l'aval de la filière est particulièrement marquée.

Cette intensification des systèmes, basée sur d'importants progrès techniques, a présenté de nombreux avantages. Elle a permis la sécurisation des approvisionnements et l'autosuffisance alimentaire de la France et de l'espace communautaire. Elle a permis d'améliorer les conditions de travail des agriculteurs et de leur assurer un niveau de vie correct (en tous cas pour ceux qui ont conservé leur exploitation et maintenu leur activité agricole⁹). Il ne faut pas sous-estimer l'impact de ces améliorations car elles continuent à influencer les choix des producteurs. Les notions de « modernisation », de « progrès » et de « simplification » du travail sont souvent associées au modèle agricole conventionnel. Aussi lorsqu'ils envisagent de s'investir dans des pratiques de production et de commercialisation différentes, ils se posent souvent la question de savoir s'il est de leur intérêt de remettre en question des approches qui leur ont longtemps facilité la vie¹⁰.

Enfin, le développement de l'agriculture intensive a permis de fournir à des consommateurs de plus en plus nombreux des produits alimentaires de qualité, à des coûts raisonnables, de manière régulière et en grande quantité. C'est pourtant ce système alimentaire qui est aujourd'hui largement remis en question.

B. Un système de production alimentaire remis en question

Depuis quelques années, le système alimentaire basé sur une agriculture intensive et une consommation de masse essuie des critiques de plus en plus nombreuses. Elles se développent du côté des producteurs, des consommateurs et de différents acteurs de la société. Elles s'appuient sur des préoccupations environnementales, économiques, sociales et plus généralement sur les enjeux du développement durable. Ces remises en question

⁸ En France, une *société coopérative agricole* (SCA) est une entreprise coopérative relevant de la loi du 10 septembre 1947 et du code rural. Son statut n'est ni civil ni commercial, elle est créée par des agriculteurs afin de mettre en commun : l'utilisation d'outils de production, de conditionnement, de stockage, la commercialisation ou la transformation des produits et leur approvisionnement en engrais et intrants. Il existe des coopératives pour tous types de production (vin, fruits, lait etc.). Au niveau du fonctionnement, le principe est celui d'une voix par personne quel que soit le nombre de part de l'adhérent ; il y a aussi une participation aux excédents financiers au prorata du volume d'activité de l'exploitant. Enfin la coopérative est généralement dirigée par un conseil d'administration issu de l'assemblée générale.

⁹ Cette évolution s'est aussi accompagnée d'une réduction très importante du nombre d'agriculteurs

¹⁰ Dans son étude, A. Cardona rappelle que les producteurs bretons ont apprécié de se décharger du travail de vente pour se consacrer à celui de production et que le passage de certains d'entre eux à la commercialisation en circuit court n'a pas été une évidence [Cardona, 2007].

méritent d'être examinées car elles jouent un rôle déterminant dans la mise en place de pratiques « *alternatives* » et contribuent à expliquer les formes d'organisation prises par certaines d'entre elles.

a) Par des consommateurs et des citoyens inquiets et exigeants

Un premier aiguillon de la critique est à chercher du côté des consommateurs et des citoyens. « *Les modes de production dominants sont maintenant perçus comme une menace pour les écosystèmes et pour l'homme* » [C. Roger 2001]. Ce n'est pas une nouveauté, mais l'actualité récente a pu engendrer une crise de confiance et renforcer les préoccupations concernant les modes de production et les formes de consommation alimentaires.

Ainsi, les dégradations environnementales, liées à l'utilisation massive de produits phytosanitaires et autres intrants chimiques, ont contribué à affecter l'image de l'agriculture conventionnelle. Les agriculteurs sont aujourd'hui perçus comme des pollueurs responsables de la destruction des habitats naturels, de l'érosion des sols, de la dégradation des cours d'eau et des nappes phréatiques (par la diffusion des nitrates, par exemple). Pourtant, le rôle des producteurs est essentiel dans l'aménagement des espaces ruraux. Ils sont aussi considérés comme les « *gardiens* » ou les « *jardiniers* » de ces espaces, leur présence, assure le peuplement des campagnes, leurs activités sont essentielles pour façonner les paysages, entretenir la vitalité des territoires et participer à leur structuration. Leur remise en cause par des citoyens inquiets de la préservation de l'environnement et des ressources des milieux naturels, participe donc aux questionnements qui existent sur leurs pratiques et leurs approches de l'activité agricole.

Par ailleurs, les crises sanitaires, comme celles de la vache folle, ont développé des craintes chez les consommateurs. Oubliant que le système alimentaire agro-industriel est très contrôlé sur le plan sanitaire, on a commencé à s'interroger sur la notion de risques alimentaires et à se montrer de plus en plus soucieux de la qualité et de l'origine des aliments. D'autres enjeux de santé publique, comme ceux concernant l'obésité, expliquent aussi le regain d'intérêt porté au thème de l'alimentation dans les pays du Nord. Ainsi, « *les questions environnementales et de santé publique posées par les excès de l'agriculture [productiviste] ont suscité la demande sociale la plus forte* » [Veyret, Granier, 2007].

Enfin, l'essor de nouvelles attentes de la part des consommateurs et des citoyens a favorisé l'implication de ces derniers dans la recherche de voies « *alternatives* » en matière de production, transformation et consommation alimentaires. On peut associer ce phénomène au développement de la consommation responsable et citoyenne, laquelle n'est pas nouvelle mais connaît depuis quelques années un certain renouveau¹¹. Elle rappelle au consommateur que son acte d'achat, au-delà de son caractère individuel, peut avoir des implications collectives, d'intérêt général, qu'il peut permettre d'isoler certains produits et d'en promouvoir d'autres et que le fait de consommer a un impact économique, social, environnemental. Cette idée a conduit à la mise en place de différentes démarches (jardins de Cocagne, AMAP, etc.) dont on détaillera le fonctionnement par la suite.

Elle est aussi au cœur de l'action de certains groupes de consommateurs, comme le groupe Action consommation, apparu en 2001 dont le but est de « *promouvoir la consommation responsable comme levier économique, levier politique et facteur de transformation individuelle et collective* » et de « *sensibiliser au pouvoir et à la responsabilité des consommateurs dans leurs gestes d'achat et de non achat* ». Le rapprochement consommateur/citoyen intéresse aussi des structures comme le CREDOC, Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie, dont le directeur a récemment étudié les contradictions vécues par le consommateur en tant que citoyen¹².

¹¹ Elle était déjà présente au XIX^{ème} siècle aux Etats-Unis avec le développement de boutiques luttant contre l'esclavage et au début des années 1960 avec l'apparition des premiers magasins de commerce équitable. *Alternatives Economiques* Hors-série pratique n°26, novembre 2006

¹² Robert Rochefort, *Bon consommateur, mauvais citoyen*, Odile Jacob, 2007

Le questionnement sur le développement durable et ses différents enjeux contribue à l'émergence de cette réflexion sur la place de la consommation dans l'espace public. Combiné au développement de certaines inquiétudes et à l'essor de nouvelles exigences chez les consommateurs, il explique en partie la remise en question du système conventionnel.

b) Par un monde agricole confronté à une série de questions

La remise en cause de l'agriculture productiviste est aussi le fait du monde agricole et des producteurs.

D'abord, il faut rappeler que le développement de l'agriculture productiviste s'est accompagné de la disparition d'un grand nombre d'exploitations, notamment familiales, et de la baisse du nombre d'agriculteurs. Il y a eu concentration et agrandissement des exploitations d'un côté, et pertes du nombre d'emplois dans le secteur agricole de l'autre. Si ces pertes ont pu en partie être compensées par la création d'emplois dans des secteurs nouveaux comme ceux de l'emballage, de la logistique, de la distribution ou de la restauration [Rastoin, 2006], cela ne résout pas la question du dynamisme économique des espaces ruraux. La diminution du nombre d'exploitations et d'exploitants pose problème en matière d'aménagement du territoire et de développement local notamment lorsque l'on souhaite maintenir l'existence d'un tissu rural animé sur le plan social et économique.

Ainsi l'agriculture intensive en conduisant à une concentration des exploitations a créé des dysfonctionnements sur le plan de la valorisation économique et sociale des territoires ruraux. La baisse du nombre d'agriculteurs a souvent eu des effets très directs sur la vie locale. Des villages se sont dépeuplés, ont perdu des habitants et notamment des jeunes. Cette perte démographique s'est souvent accompagnée d'une réduction des activités économiques, dans le domaine du commerce par exemple (disparition d'épiceries, de cafés, etc.) et de la disparition d'un certain nombre de services dans le domaine scolaire en particulier (fermeture de classes, d'écoles, etc.)

D'autre part, l'implication dans un système productiviste, si elle présente des avantages et a pu signifier un grand progrès pour certains agriculteurs, présente aussi des inconvénients. Rappelons que « *l'organisation intégrée des filières de production agricole permet aux firmes de laisser aux agriculteurs le segment de la filière où les risques sont les plus élevés* » [Charvet, 2007]. L'intégration des producteurs aux filières longues leur fait donc supporter de gros risques tout en les rendant tributaires des firmes avec lesquelles ils travaillent. Pour faire partie de ce système, le producteur est souvent contraint de contracter des crédits et de s'endetter, car s'équiper et faire face aux risques liés à des productions intégrées coûte cher. Cette approche de l'agriculture semble convenir aux grands producteurs mais tend à provoquer une forte insatisfaction chez les autres.

Le poids de la dépendance revient dans de nombreux témoignages¹³. « *Le manque de fiabilité des grossistes* » qui n'assurent pas toujours un débouché à la production des agriculteurs, les « *retards de paiement* » qui entraînent des difficultés de trésorerie ; les « *contraintes logistiques* » liées à l'obligation d'effectuer de longs parcours pour livrer des plate-formes, le « *manque de sens* » lié à un travail où l'on ne sait pas ce que devient sa production, le décalage entre le prix reçu pour la production et celui payé par le consommateur, tous ces éléments peuvent entraîner une remise en cause du système d'agriculture « *conventionnelle* » chez les producteurs.

Enfin, il ne faut pas négliger le rôle de la Politique Agricole Commune dans la mise en cause du système productiviste et la recherche de pratiques « *alternatives* ». L'introduction dans la politique européenne de préoccupations environnementales, à partir de 1992, l'institution d'une éco-conditionnalité des aides, en 2005, sont des éléments qui ont pu amener les producteurs à interroger leurs pratiques et à envisager leur renouvellement. Au niveau de la France, la mise en place de Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) dans la Loi d'Orientation

¹³ C'est ce qui ressort des témoignages recueillis par A. Cardona auprès de producteurs et d'éleveurs des Côtes d'Armor. Ce sont aussi des commentaires que l'on retrouve dans différents articles de journaux.

Agricole en 1999, et la mise en place de Contrats d'Agriculture Durable (CAD)¹⁴ ont eu le même effet pour les agriculteurs français. L'évolution de l'attribution des aides¹⁵, peut pousser les producteurs à s'interroger sur leurs choix et leurs pratiques, et à chercher de nouveaux débouchés susceptibles de les aider à gagner en indépendance vis-à-vis des aides. Ces préoccupations sont d'autant plus fondées qu'à l'heure du bilan de santé de la PAC, les agriculteurs ne savent pas ce que leur réserve l'avenir mais ont conscience de se diriger vers une réduction globale des aides.

c) Par un contexte global marqué par les enjeux du développement durable

Le système agricole productiviste est enfin remis en question dans le cadre d'enjeux relatifs au « *développement durable* » et ce au un niveau mondial.

Ce concept officialisé dans le rapport Brundtland¹⁶ et repris à la conférence de Rio sur les changements climatiques, est conçu comme un « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins* ». Tel qu'on s'accorde à le définir aujourd'hui il doit remplir trois objectifs : préserver l'environnement de manière intergénérationnelle, être efficace sur le plan économique et être éthique sur le plan social. Or le modèle agro-industriel intensif qui domine aujourd'hui en Europe (et ailleurs) ne semble pas compatible avec ces objectifs. A l'échelle mondiale JL. Rastoin souligne que le « *système alimentaire mondial (qu'ils soit agricole, artisanal ou agro-industriel et agro-tertiaire) ne répond pas de façon satisfaisante aux préconisations affichées par le développement durable* » et que « *s'il parvient à fournir des denrées à bas prix, c'est souvent au détriment de l'environnement naturel et en générant des injustices sociales entre pays et au sein des pays, entre acteurs des filières qu'ils soient producteurs, commerçants ou consommateurs* » [Rastoin, 2006]

On a déjà souligné les problèmes environnementaux et économiques générés par ce système. On peut ajouter les limites de ce modèle pour faire face aux questions du défi énergétique et du réchauffement climatique. Il est en effet associé à des systèmes de production gourmands en intrants chimiques et marqué par une spécialisation et une intégration des filières qui le rendent dépendant de transports très longs (que les anglo-saxons mesurent en *food miles*), et de fortes dépenses en énergie fossile. Rappelons que dans ce système, le ravitaillement des grandes surfaces s'effectue à l'échelle régionale, nationale et internationale, avec des produits qui peuvent traverser la planète toute entière. De plus la spécialisation des systèmes de production entraîne des phénomènes de dépendance entre des bassins de production très éloignés, à l'image des systèmes d'élevage intensif européens qui pour fonctionner dépendent des productions intensives de soja et de maïs latino-américains. Or, dans un monde menacé par la pénurie énergétique d'un côté et le réchauffement climatique de l'autre cette forte consommation et ce manque d'autonomie en énergie posent problème et imposent de repenser le fonctionnement du système alimentaire mondial et donc européen.

¹⁴ Le CTE a été mis en place sous le gouvernement Jospin. Il était fondé sur la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et reposait sur une démarche contractuelle entre l'agriculteur et l'État. Il devait s'appuyer sur un projet intégrant l'ensemble de l'exploitation : l'agriculteur souscripteur s'engageait à développer une activité multifonctionnelle qui contribuait à une production agricole génératrice de valeur ajoutée, mais aussi à la protection et à la gestion des ressources naturelles, des paysages, etc. Le respect de ces engagements donnait droit à des aides. Le CAD a remplacé le CTE sous le gouvernement Raffarin, en 2003. Il visait aussi au développement de la multifonctionnalité des exploitations mais était moins ambitieux sur le plan environnemental

¹⁵ Basé sur un découplage progressif entre aides et production. Cela signifie que, pour certaines productions, le versement d'aides directes est petit à petit remplacé par un paiement unique versé à l'exploitation sur des références historiques (cette mesure est très contestée par certains syndicats)

¹⁶ Publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le Rapport Brundtland (ayant pour titre *Notre Avenir à Tous*) a été nommé ainsi du nom de la présidente de la commission, la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Ce rapport définit la politique nécessaire pour parvenir à un « *développement durable* ».

Par ailleurs, la notion de durabilité ne s'applique pas seulement à l'activité agricole et au monde rural. Elle est aussi une grande préoccupation du monde urbain qui s'est longtemps étendu au détriment de l'espace agricole et en tournant le dos au monde rural. Or, si les villes et les citadins ne sont pas directement engagés dans une critique de l'agriculture intensive, il est intéressant de constater que dans le cadre d'un « développement durable » ils ne peuvent pas faire l'économie d'une réflexion sur leurs rapports avec l'agriculture et la consommation alimentaires. En effet, avec la nécessité de contrôler la consommation d'énergie et de réduire l'étalement urbain ils vont peut être devoir repenser leur modes de ravitaillement et de consommation.

Les pratiques de production, transformation et consommation « alternatives » se présentent donc comme des réponses aux excès, aux dysfonctionnements et aux impasses du modèle dominant. Ces critiques du système conventionnel ne sont pas nouvelles mais prennent une ampleur inédite.

II. Emergence de pratiques nouvelles ou renouveau de pratiques anciennes ?

Les pratiques agricoles et les formes de consommation alimentaires pressenties comme susceptibles de pallier les dysfonctionnements de l'agriculture productiviste et de soutenir l'agriculture familiale, sont souvent considérées comme « nouvelles » ou « innovantes ». Or, la nouveauté fait référence à « ce qui existe ou n'est connu que depuis peu de temps » (Larousse). L'« innovation » fait davantage référence à l'introduction d'un élément nouveau dans un système, capable de faire évoluer ce système. Ainsi, la plupart des initiatives permettant de produire, transformer et consommer autrement ne sont pas vraiment nouvelles : elles tendent à réactiver ou réactualiser des procédés anciens. Mais elles intègrent parfois des éléments d'innovation tels qu'elles renouvellent entièrement certaines approches. De plus, il y a bien de la nouveauté au niveau de l'intérêt qu'elles suscitent et dans les discours qui les entourent.

A. Des pratiques anciennes ...

Plusieurs initiatives qui apparaissent comme des moyens de s'éloigner de l'agriculture « conventionnelle » et d'une consommation standardisée ne sont pas si nouvelles que cela. Pour certaines, elles sont mêmes relativement anciennes voire traditionnelles.

a) Au niveau de la vente

Les pratiques de vente directe, qu'elles se fassent à la ferme, sur des marchés ou dans des magasins de producteurs, font partie de ces pratiques qualifiées d'« alternatives et d'innovantes ». Or, la vente directe est une forme de distribution très ancienne et l'on sait que beaucoup d'agriculteurs ont toujours maintenu une part d'auto-consommation dans leur production, y compris dans les régions hyper-spécialisées dans l'élevage intensif par exemple. De la même manière, si l'on n'est pas capable d'identifier et de répertorier clairement les exploitations qui vendent une part de leur production à la ferme (car elle est parfois très faible), on sait que cette pratique existe depuis longtemps.

Dans les cas des magasins de producteurs, l'exemple du réseau AVEC¹⁷ Rhône Alpes témoigne de l'ancienneté de l'approche. Le réseau, structuré dans les années 1970, a créé un premier point de vente collectif en 1978, il y a donc 30 ans, et compte aujourd'hui 24 points de vente répartis dans la région. L'organisation collective de producteurs fermiers pour trouver des débouchés à leur production n'est donc pas un phénomène récent. Pourtant cette approche

¹⁷ AVEC pour « Agriculteurs en Vente Collective Directe » et qui a remplacé l'AVCP « Agriculteurs en Vente Collective de Produits ».

est souvent vue comme une opportunité nouvelle offerte aux agriculteurs qui souhaitent évoluer dans leurs pratiques.

b) Au niveau des pratiques et des démarches

L'agriculture biologique, qui se caractérise entre autre par l'absence d'utilisation d'engrais industriels, n'est pas une pratique nouvelle. « *Il s'agit même de la plus ancienne démarche d'agriculture durable : ses origines remontent aux années 1960, la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB) a été créée en 1978* » [Charvet, 2005]¹⁸

Dans un autre registre, les jardins d'insertion et l'agriculture urbaine s'inscrivent dans la lignée des jardins familiaux qui sont une création ancienne. Cette manière d'envisager l'activité agricole en milieu urbain (ou périurbain) est apparue en Allemagne au XIXe siècle et a été reprise en France à la fin du XIXe siècle sous le nom de jardins ouvriers (grâce à l'abbé Jules Lemire). A l'origine, ces jardins étaient attribués à des familles modestes afin de les aider à améliorer leurs conditions de vie. En accédant à une parcelle de terrain mise à disposition par les municipalités, les ouvriers pouvaient faire pousser des fruits et des légumes et ainsi mieux faire face à leurs besoins alimentaires au quotidien. En 1945, le mouvement des jardins ouvriers compte plus de 250 000 jardins et à partir de 1952 se décline en jardins familiaux. Cette pratique agricole particulière, où l'on ne produit pas pour vendre et où l'on introduit une dimension agricole dans la sphère urbaine, est aujourd'hui encouragée dans plusieurs municipalités. Mais là encore la pratique n'est pas tout à fait « *nouvelle* ».

c) Au niveau de l'encadrement

Les organisations tournées vers la promotion d'une agriculture « *différente* » et la valorisation de l'activité agricole et des territoires ruraux, sont actives depuis longtemps. Pour ne citer qu'eux, les CIVAM, Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, existent depuis les années 1950. Leur mobilisation sur les thématiques relatives à la question de « *produire, transformer, consommer autrement* » ne date pas d'aujourd'hui.

Ainsi, à première vue, les initiatives tournées vers des pratiques « *alternatives* » ne semblent donc pas forcément « *nouvelles* ». Alors d'où vient la nouveauté ? Et pourquoi certaines démarches paraissent-elles innovantes ou sont elles qualifiées comme telles ?

B. ... et des nouveautés liées au contexte, aux actions, aux acteurs

D'abord, l'utilisation de certains termes peut renforcer l'impression de nouveauté. C'est le cas lorsqu'on parle de « *circuits-courts [qui] émergent comme des alternatives intéressantes pour valoriser les produits agricoles issus de l'agriculture familiale* »¹⁹.

Ensuite, c'est le renouvellement de l'intérêt pour les questions alimentaires qui semble jouer un rôle significatif dans l'émergence de pratiques différentes. Il se manifeste par l'implication d'acteurs variés et le développement d'initiatives qui s'appuient sur des modes d'action anciens mais remis au goût du jour et adaptés aux enjeux du moment. On peut même parler d'engouement dans certains cas et évoquer une curiosité qui favorise la connaissance et l'intérêt pour des pratiques de consommation, transformation, consommation longtemps restées confidentielles. La nouveauté est donc à chercher du côté de la diversité des actions,

¹⁸ Article « Les agricultures durables et leurs territoires » in Y. Veyret (dir), *Le développement durable : approches plurielles*. Paris, Hatier, 2005.

¹⁹ Présentation du projet CROC, Compétences Réseaux Observatoire Communication : *Vente Directe et Circuits Courts, quelques systèmes à la loupe*.

des acteurs, des motivations et des formes prises par les approches alternatives ainsi que du côté de leur écho dans la sphère publique.

a) Un contexte favorable à une réactualisation des pratiques

Le contexte actuel semble propice à l'émergence et à la diffusion de pratiques non « *conventionnelles* ». Ce contexte marqué, à l'échelle mondiale, par la nécessité de répondre à de nouveaux défis (énergétique, développement durable, croissance démographique, croissance urbaine) et, à l'échelle locale, par le développement d'une série d'inquiétudes (sur la qualité des aliments, la préservation de l'environnement, le rétablissement du lien ville-campagne, la diversification des débouchés, le problème du pouvoir d'achat, etc.), a conduit à une remise en cause du système productiviste mais a aussi renouvelé l'intérêt porté aux questions alimentaires et favorisé la popularisation de certaines actions. Par ailleurs, le contexte est marqué par la volonté des citoyens de s'impliquer davantage sur le plan économique et social, et de prendre en charge les transformations de la société auxquelles ils aspirent en développant des alliances et des formes d'action originales. Cette approche touche tous les domaines et donc aussi celui des systèmes alimentaires²⁰.

b) Des acteurs nouveaux et plus nombreux

La nouveauté réside aussi dans la quantité et la variété des acteurs concernés par le développement de pratiques « *alternatives* ». Alors que dans l'approche conventionnelle de l'agriculture on a affaire à des entreprises, des coopératives, des producteurs, des Chambres d'agriculture, dans les démarches auxquelles on s'intéresse, les acteurs sont plus divers et donnent l'impression d'être de plus en plus nombreux.

Les consommateurs apparaissent comme de nouveaux partenaires pour le monde agricole. Leurs exigences semblent capables d'impacter le système alimentaire et d'infléchir les systèmes de production²¹. Le « *rejet* » de modes de consommation standards, fondés sur l'homogénéisation des produits, et les préoccupations durables favorisent l'émergence de formes de production et de consommation originales. On peut parler d'une « *société de consommateurs en mutation* » « *favorable à l'émergence de circuits de commercialisation "alternatifs", proposant non seulement d'autres produits que la grande distribution mais aussi une gamme de services : de l'accueil, du lien, du paysage, du jeu*²² ». Ainsi le système des AMAP, cette alliance consommateur/producteur, est particulièrement représentative de cette nouvelle approche de la production et de la consommation (elle est d'ailleurs diffusée à travers le monde). Dans ce cas précis, à l'organisation collective des consommateurs et à l'originalité de la relation avec les producteurs, on peut ajouter le succès qu'elle remporte, la curiosité qu'elle suscite chez des acteurs multiples et l'intérêt qu'elle engendre sur des territoires variés (grandes villes, communes périurbaines, régions, départements, etc.).

Les pouvoirs publics, à travers les collectivités territoriales, sont aussi de plus en plus impliqués sur les questions de projets agricoles et alimentaires. Les collectivités ne font pas leur apparition dans le champ des questions agricoles mais elles sont parfois devenues des partenaires incontournables dans la mise au point de certaines actions. C'est le cas au niveau des démarches de restauration collective en produits locaux et bio. Sous l'effet conjugué de la décentralisation et de la mise en place d'Agendas 21, elles sont devenues des acteurs clés

²⁰ Ce renouvellement des approches en matière de consommation est entre autre étudié par les chercheurs du projet « Collectifs de consommateurs, questionnement social et consommation durable » (C3D), financé par l'Agence nationale pour la recherche. Ce projet s'attache à comprendre les modalités d'engagement du consommateur dans le développement durable et analyse la manière dont les choix en matière d'échanges et de consommation alimentaires influencent les pratiques agricoles.

²¹ Présentation du projet C3D

²² Cette expression est utilisée par les chercheurs du projet CROC, Compétences, Réseaux, Observatoire, Communication. Ce projet de recherche-action sur les circuits et les systèmes de production et consommation alternatifs, sur lequel on reviendra par la suite, présente de nombreuses informations et analyses sur son site : <http://equal-croc.eu/spip.php?article74>

dans ce type de projets, comme dans la plupart des projets ayant pour ambition d'animer la vie locale des territoires.

Enfin, de plus en plus de producteurs semblent s'intéresser à des pratiques agricoles « *alternatives* ». Cherchant à diversifier leurs débouchés, on les voit se regrouper dans de nouvelles organisations collectives et s'impliquer dans des systèmes de vente directe. C'est par exemple le cas dans le pays de Dinan (dans les Côtes d'Armor) où ces approches se multiplient et semblent exprimer un changement dans le secteur agricole [Cardona, 2007]. Les producteurs intéressés par ces initiatives peuvent être de jeunes producteurs qui dès leur installation envisagent de développer une production bio et la vente de proximité²³. Le choix de s'investir dans des pratiques alternatives peut aussi être le fruit d'un changement complet. On voit des producteurs changer leurs pratiques du tout au tout à cause de soucis financiers ou par désir de s'affranchir des filières longues (avec plus ou moins de réussite d'ailleurs²⁴). Ainsi, certains producteurs passent en AMAP ou développent de nouvelles activités sur leur exploitation pour se créer de nouveaux débouchés et retrouver une certaine indépendance. Enfin, et c'est sans doute là le cas le plus fréquent, ces approches « *alternatives* » commencent à interpeller des producteurs qui jusque là ne s'y intéressaient pas du tout. Il ne s'agit pas pour eux de tout changer ni d'avoir un discours très fort sur le sujet mais plutôt d'envisager de nouvelles pistes de travail dans un contexte incertain. Ainsi, on voit parfois des agriculteurs commencer à s'engager dans des manières de faire « *différentes* » en choisissant de vendre une petite partie de leur production en direct par exemple [Cardona, 2007].

c) Des formes d'organisation originales

En lien avec ce renouvellement des acteurs, on voit se mettre en place des actions aux formes originales, inédites ou renouvelées. L'organisation du partenariat producteurs/consommateurs ou producteurs/collectivités suppose de changer les lieux de vente, les modes de distribution et de commercialisation des produits. On voit ainsi de nouveaux espaces utilisés pour la vente. On trouve de plus en plus de points relais, pour retirer les marchandises, dans des boutiques, dans des locaux prêtés par une municipalité, etc. On voit en parallèle se développer des systèmes de « *panier* », car il s'agit du contenant associé à cette forme de distribution (qui remplace le caddy).

Par ailleurs, les pratiques alternatives engagent souvent une dimension collective de l'action. On le voit du côté des producteurs qui s'organisent pour mutualiser les coûts, l'expérience, la formation nécessaires à leur démarche (dans le cas de la mise en place d'un point de vente collectif par exemple) [projet CROC]. On le voit aussi du côté des consommateurs qui s'investissent dans des projets collectifs (type AMAP) ou soutiennent un réseau de producteurs qui vend ses produits via Internet.

d) Un regain d'intérêt médiatique

Enfin, l'impression de nouveauté tient aussi à la médiatisation dont ont bénéficié certaines actions. On a vu ces derniers temps fleurir les articles²⁵ et les reportages sur les nouvelles alliances producteurs/consommateurs, les jardins intra-urbains, les pratiques d'agrotourisme, etc. Ce coup de projecteur, dans un pays où l'on parle beaucoup de « *néo-ruralité* » mais où le nombre de ruraux et d'agriculteurs continue à diminuer, renforce l'idée d'innovation dans le monde agricole. Cette médiatisation trouve par ailleurs un écho favorable dans une société

²³ Parmi eux, on rencontre des « *néo-ruraux* » : nouveaux venus dans le monde rural ils envisagent leur implication dans l'activité agricole en dehors du système conventionnel.

²⁴ Dans un entretien accordé à la revue Silence en mai 2008, n°357, C. Lamine, chercheuse à l'INRA et spécialiste des AMAP, remarque que tous les producteurs ne sont pas en capacité de changer de pratiques. Ils doivent réussir à diversifier leur production, répondre aux attentes des consommateurs, produire suffisamment, etc., et tous n'en sont pas capables. Tous les passages en AMAP n'ont donc pas été des succès.

²⁵ « *Un autre légume est possible* » D. Dubuc, Libération, 16 août 2006 ; « *Manger Local* » JP. Gené, Le Monde 8 mars 2008 ; « *Un oeuf dont on connaît la poule* » O. Bertrand, Libération, septembre 2006, etc.

où, on l'a vu, les questions alimentaires redeviennent une préoccupation centrale pour des raisons de santé mais aussi de dépenses et de « *pouvoir d'achat* » [projet CROC].

Tout comme le terme « *alternatif* », le terme « *nouveau* » est donc employé pour signifier une opposition vis-à-vis du système alimentaire intensif et conventionnel. Il renvoie aussi à l'idée de solutions pour l'avenir et d'actions en cours de développement. Il ramène à des actions qui sont en train de se structurer et de se mettre en place. Il est par ailleurs approprié pour définir les initiatives et les activités dont les formes (distributions de paniers par Internet), les acteurs (consommateurs engagés dans une AMAP), l'organisation (en réseaux et en collectifs), les partenariats (entre plusieurs acteurs) sortent de l'ordinaire et se présentent comme des actions originales, inédites encore faiblement développées mais dotées d'un réel potentiel.

Ce sont donc les manières d'envisager les échanges autour des produits alimentaires et les partenariats qui en découlent qui se renouvellent et proposent de nouveaux schémas pour appréhender la production agricole et la consommation alimentaire.

L'agriculture conventionnelle ne semble pas capable d'apporter des réponses satisfaisantes aux défis du développement durable et aux interrogations sur la manière de nourrir le monde. Face à cela, certaines pratiques de production, de transformation et de consommation alimentaires se présentent comme des alternatives capables de soutenir une agriculture familiale et durable. Elles ne sont pas forcément nouvelles. Elles ne répondent pas non plus complètement aux défis du moment. Mais elles se caractérisent par des partenariats et des formes d'organisation qui ouvrent de nouvelles perspectives.

2ème partie. Des acteurs variés, des actions multiformes et de nombreux points communs

Produire, transformer, consommer autrement : derrière ces termes se cache une multitude d'initiatives, de pratiques et d'acteurs. De quoi parle-t-on ? Quels sont les points communs entre ces actions ? Comment impactent-elles les relations producteurs/ consommateurs, agriculture/territoire, villes/campagnes ?

I. Des initiatives difficiles à cerner

Il n'est pas facile de définir ou de recenser toutes les pratiques qui relèvent de la thématique « *produire, transformer, consommer autrement* ». Elles sont très nombreuses et chacun peut citer en exemple une pratique ou une autre. Les uns évoqueront la restauration collective en produits bio ou la vente directe, d'autres insisteront sur l'accueil à la ferme ou les jardins familiaux. Résultat, la première impression qui se dégage du sujet est celle d'une profusion d'initiatives, d'acteurs, de formes, de lieux et d'échelles, pas toujours cohérente. On peut à minima dire que les pratiques agricoles durables sont variées et qu'elles tendent à se faire connaître.

A. Les sept familles de l'agriculture durable

Les pratiques pour produire, transformer et consommer autrement sont des initiatives qui ont l'ambition d'être « *écologiquement saines* », « *économiquement viables* » et « *socialement équitables* ». Elles peuvent avoir du mal à satisfaire l'ensemble de ces attentes et aucune ne prétend être l'alternative idéale capable de répondre à toutes les exigences du développement durable ou de remplacer le système productiviste, mais elles ont cet objectif. On peut ajouter qu'elles sont envisagées comme un moyen de soutenir un système alimentaire à « *taille humaine* », qui valorise la production de l'agriculture familiale, qui sert les producteurs et les consommateurs (dans une relation gagnant/gagnant), qui participe au développement économique et social des territoires et qui se soucie de leur aménagement et de leur valorisation. Mais ces pratiques font d'abord référence à des manières de produire différentes pour lesquelles on a l'habitude de retenir sept approches « *durables* »²⁶.

a) L'agriculture « durable »

Cette approche promue par le RAD, Réseau d'Agriculture Durable, qui existe depuis 1994, plaide pour une agriculture plus autonome et économe et « *vise à promouvoir une activité économiquement viable, saine pour l'environnement et socialement équitable* ». Elle intègre une composante environnementale (meilleure gestion des agro systèmes et de l'environnement), sociale (limitation de la diminution des exploitations afin de conserver des « *campagnes vivantes* ») économique (maîtrise du progrès technique, place plus importante aux circuits courts de commercialisation, multifonctionnalité et pluriactivité incluant des activités non agricoles comme l'agrotourisme). Son objectif est de développer des techniques de production « *économiques et autonomes* » qui permettent de diminuer les apports en intrants extérieurs (engrais, aliments pour les animaux, etc.) et de rendre les exploitations plus autonomes.

²⁶ Informations tirées du tableau de S. Féret publié dans le Transrural Initiatives n°161, dossier « *L'agriculture durable plus mobilisatrice que précise* », repris dans le n°193 ; classification établie à partir des discours des acteurs agricoles, reprise par Stéphane Bellon, ingénieur de recherche à l'INRA Avignon.

Sur ces bases, plusieurs systèmes alternatifs ont été mis au point et des expériences ont été développées, notamment au niveau de l'élevage. Ainsi, dans *l'Ouest de la France*, des agriculteurs de l'élevage laitier se sont organisés pour redonner une part plus importante à l'herbe et au pâturage sur leurs exploitations. Ils ont cherché à diminuer l'utilisation des engrais et des aliments industriels afin de diminuer leurs coûts de production et leur dépendance à l'égard des fournisseurs. Ils ont aussi cherché à diminuer l'utilisation du tracteur et la consommation de fuel afin de faire des économies d'énergie. Dans les zones de *moyenne montagne*, des groupes d'éleveurs se sont inspirés de cette valorisation de l'herbe pour conforter leurs revenus (souvent plus faibles du fait d'une moindre productivité) en faisant des économies sur les frais de fabrication et de transport des engrais et des aliments. D'autres groupes ont travaillé sur la mise en place de pratiques « *économiques et autonomes* » au niveau des grandes cultures. Ils ont recherché des associations végétales adaptées aux territoires, développé des techniques pour limiter le risque de maladie et réduire l'utilisation des engrais, avec le souci de maintenir des revenus et un temps de travail raisonnables²⁷.

b) L'agriculture biologique

L'agriculture biologique est une autre approche *durable* de l'agriculture. Elle favorise l'utilisation de méthodes culturales spécifiques plutôt que le recours à des facteurs de production extérieurs. Elle se distingue par son interdiction de recourir à des intrants d'origine industrielle, exclut l'usage d'engrais chimiques solubles, d'OGM, etc. Dans cette agriculture, le producteur se soumet à des obligations fortes, détaillées dans des cahiers des charges stricts, élaborés afin de mieux gérer l'environnement.

Les agriculteurs biologiques sont encadrés et soutenus par différentes structures comme l'*Agence bio* (Agence française pour la promotion de l'agriculture biologique), la FNAB, Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique, organisme professionnel à vocation syndicale, les CIVAM bio coordonnés par la FNCIVAM qui appuient localement des producteurs bio²⁸. Cette agriculture a aussi bénéficié de l'intérêt des pouvoirs publics qui a mis en place un logo « AB », complété depuis 2000 par un logo européen, ce qui permet de rendre compte de la certification des produits et favorise leur reconnaissance par les consommateurs [Bonny, 2006].

Cet encadrement explique sans doute la progression de cette pratique au cours des dernières années²⁹. Toutefois, cette progression reste limitée et moins forte que dans d'autres pays d'Europe et les écarts de production entre départements sont toujours importants. Il faut dire que c'est une pratique où les producteurs rencontrent des difficultés plus fréquentes que dans le système conventionnel (aléas climatiques, maladies, etc.) et où les rendements peuvent diminuer notamment au moment de la conversion. Cette période de deux ans pendant laquelle le producteur change de pratiques est un moment délicat où il peut s'appuyer sur de nouvelles associations de cultures mais où il doit se remettre en question et s'approprier de nouvelles pratiques. Ainsi un producteur de blé en conversion dans la région de Clermont-Ferrand³⁰ nous a fait part de sa satisfaction d'avoir quitté l'agriculture conventionnelle mais souligne que le changement ne s'est pas fait sans mal et qu'il a « *du réapprendre [son] métier* » en passant à l'agriculture biologique. Il n'en reste pas moins que cette agriculture est une pratique différente qui ouvre des perspectives en matière d'agriculture durable.

²⁷ Ces informations proviennent d'un document élaboré par la FNCIVAM avec le soutien de l'ADEME et du WWF France : *Face au défi énergétique : la contribution d'agriculteurs au sein de leurs territoires. Recueil d'expériences des CIVAM, juillet 2007.*

²⁸ Informations tirées du mémoire de V. Hervieu « *Etat des lieux et perspectives de développement de l'agriculture biologique sur le territoire du parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises* », 2006.

²⁹ Les surfaces qui lui sont consacrées sont passées de 100 000 ha en 1995 à 500 000 ha en 2002, mais alors que l'Aude et la Drôme possèdent plus de 5 % de leur SAU en bio, l'Île de France n'en compte que 0.5 % [Charvet, 2005]

³⁰ Témoignage recueilli lors d'une visite d'exploitation fin juin 2008.

c) L'agriculture « paysanne »

L'agriculture « paysanne » se caractérise par l'idée de permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de « *vivre décemment de leur activité, en produisant sur des exploitations à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en question les ressources naturelles de demain. Agriculture qui doit participer à la mise en place d'un milieu rural vivant et apprécié par tous et à des échanges internationaux équitables* ». Ce modèle est soutenu par la Confédération Paysanne et le FADEAR (Fédération Associative pour le développement de l'emploi agricole et rural) et défini par une charte.

d) L'agriculture « raisonnée »

Défendue par le groupe FARRE, forum pour l'agriculture raisonnée, respectueuse de l'environnement, l'agriculture raisonnée met surtout en avant une meilleure gestion de l'environnement et une maîtrise des risques sanitaires. Sa remise en question de l'agriculture conventionnelle n'est que partielle. Elle ne s'interdit pas le recours à des intrants d'origine industrielle et entend les gérer de manière « *raisonnée* » dans un souci de meilleure gestion de l'environnement, mais en veillant à ne pas remettre en cause les rendements et la rentabilité des exploitations.

e) La production fermière

La production fermière est défendue par la Fédération Nationale des Associations de Producteurs Fermiers, FNAPF, comme une déclinaison de l'agriculture durable. Respectant des principes énoncés dans une charte, sa spécificité réside dans le fait que « *les personnes impliquées remplissent plusieurs fonctions : celle de produire, transformer et vendre leurs produits auprès des consommateurs. Les producteurs fermiers sont donc impliqués dans la société et prennent part à ses évolutions : ils répondent aux attentes des consommateurs, créent de l'activité, rendent les territoires vivants et contribuent au développement du monde rural. Ils participent ainsi au maintien du lien ville/campagne* ». Leur production ne dispose toutefois pas de définition juridique légale et c'est la jurisprudence qui fixe l'usage. Mais globalement un produit est fermier si : il est fabriqué par l'agriculteur à la ferme ; les ingrédients utilisés proviennent de la ferme ; le mode de fabrication est artisanal dans l'esprit du consommateur³¹.

f) La production intégrée

La production intégrée est définie par l'OILB, Organisation internationale de lutte biologique et intégrée contre les ennemis des cultures et des forêts, comme un système de production d'aliments (et d'autres produits) de haute qualité qui utilise des ressources et des mécanismes de régulation naturels pour remplacer des apports dommageables à l'environnement et qui assure, à long terme, une agriculture viable. Cette approche s'appuie sur un cahier des charges et concerne surtout la viticulture, l'arboriculture et les grandes cultures.

g) L'agriculture de précision

Cette forme d'agriculture s'appuie sur de nouvelles technologies, telles que la localisation géographique par satellite ou la micro-informatique, afin de prendre en compte l'hétérogénéité qui existe à l'intérieur des parcelles pour organiser des interventions très pointues sur les cultures (par la gestion des intrants, l'adaptation des travaux, etc.). Les

³¹ Cf. TransRural Initiatives °204, janvier 2002, Dossier : *Structurer la production fermière pour la développer*

objectifs sont d'accroître les bénéfices et la compétitivité des produits, de mettre au point des outils d'analyse et d'aide à la décision, de maîtriser les informations et de mieux prendre en compte la protection de l'environnement. Cette approche concerne essentiellement les grandes cultures, l'arboriculture et la viticulture.

Cette diversité des approches au niveau des systèmes de production se retrouve au niveau des systèmes de distribution.

B. Une grande variété d'approche des circuits courts

Les systèmes de distribution associés aux pratiques agricoles durables ont souvent avoir avec ce que l'on appelle les circuits courts qui sont eux aussi marqués par la richesse des concepts ainsi que la profusion et la diversité des actions.

a) La notion de circuit court

Souvent proposé comme alternative aux circuits longs du système productiviste, le circuit court est une autre approche de la commercialisation des produits agricoles. Il renouvelle le rapport entre consommateurs et producteurs mais aussi entre agriculture et territoire. Comme l'agriculture durable, les systèmes de vente et de distribution en circuit court présentent une multitude de formes, engagent une multitude d'acteurs et se déclinent à différentes échelles (comme on le verra plus tard). Retenons pour l'instant, qu'il existe de nombreuses descriptions sur le sujet et qu'elles rendent compte de la variété des approches. Les différentes démarches ont été étudiées séparément (études sur les formes de distribution par exemple), mais il existe peu de travaux sur les circuits courts comme un ensemble. Ils sont donc difficiles à définir avec des limites strictes même s'ils forment un ensemble cohérent [Denéchère, 2007]³². Ainsi, plusieurs points sont encore en cours d'éclaircissement et l'on dispose pour l'instant surtout de typologies qui ont été élaborées à partir d'entrées variées : entrée historique, entrée par la notion de collectifs, etc. Des travaux de recherche-action, comme ceux du projet CROC que l'on examinera par la suite, ont permis de mettre en évidence la variété des acteurs (associations d'accompagnement, collectifs de producteurs, de consommateurs, collectivités, restaurateurs, etc.) et la diversité des formes de vente et de distribution (paniers livrés sur points fixes, vente sur marchés, etc.), spécifiques à l'univers des circuits courts. Des fiches de synthèse éclairant le fonctionnement, le développement, le rôle des participants, etc., ont été réalisés pour chacune des actions³³.

On peut aussi souligner que « *la notion de circuits longs et de circuits courts ne renvoie pas à la distance physique entre producteurs et consommateurs, mais au nombre d'intermédiaires entre la production et la consommation* » [François et al, 2000, ANDA, 2001]. A cet égard, certains chercheurs [projet CROC] s'appuient sur la réglementation pour distinguer³⁴ :

- les *systèmes de vente directe* (pour certains qualifiés d'« *innovants* ») qui se caractérisent par l'absence d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs.
- les *circuits courts*, qui engagent à la fois la présence d'un intermédiaire et une distance maximum. Cette dernière se base sur une référence de 80 km, entre le lieu de production et le lieu de vente au consommateur final.

La notion de distance est donc présente dans ces systèmes et amène à se poser la question de l'emprise spatiale et du rapport au territoire.

³² « Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire : Concepts et méthodes pour leur compréhension et évaluation », mémoire soutenu en septembre 2007

³³ Fiches de commercialisation n°1 à 5 du projet CROC

³⁴ Cahier de l'Observatoire CROC °1, février 2007 *Vente directe et circuits courts : évaluation, définitions et typologie* Montpellier

b) La notion de système alimentaire territorialisé

Ayant constaté que l'étude des circuits courts se faisait beaucoup par celle des exploitations ou des groupes d'acteurs (consommateurs, notamment) [Denéchère, 2007], mais n'intégrait pas forcément de notion d'organisation spatiale, alors même que ces initiatives se basent sur l'idée de local et de proximité, on a commencé à développer les notions de « *circuits courts localisés* » et de « *systèmes alimentaires territorialisés* ». On a ainsi pu prendre en compte la dimension territoriale des démarches alternatives, tout en complétant leur connaissance et en mesurant leur l'impact.

Dans cette approche, on favorise « *l'analyse systémique des interactions entre les différents éléments territoriaux des circuits courts* » [Denéchère, 2007]. Au lieu de s'intéresser aux différentes composantes d'un circuit court (production, commercialisation, consommation), ou à ses différents acteurs, on analyse les systèmes à l'échelle d'un territoire. On étudie leur implantation, leur développement, leurs interactions au niveau d'une métropole, comme Rennes, [Denéchère, 2007] ou d'un bassin de production, comme le pays de Dinan [Cardona, 2007].

On décrit le fonctionnement et l'organisation des circuits, en tenant compte de l'environnement territorial dans lequel ils se développent. On les replace dans leur contexte, on précise les rapports qu'ils entretiennent avec les ressources locales, la manière dont ils les utilisent et les transforment (ressources naturelles et culturelles, réseaux de transports, communication, densité, répartition, profil de la population, etc.)³⁵.

On s'interroge sur leur manière de faire système au niveau des territoires et sur leur capacité à redéfinir l'organisation des espaces de distribution et de production. On s'intéresse à leurs effets, à leur poids économique, à leur capacité d'« *être un outil de développement territorial* » et à leur potentiel de développement [Denéchère, 2007].

Cette approche est un moyen de comprendre localement le développement d'un système de circuit court, d'évaluer sa dynamique, son impact (économique, social, environnemental, et sur la création de dynamiques locales), ses effets d'entraînement, ses limites d'extension, etc.. Elle est aussi un moyen de travailler sur le thème de la relocalisation de l'économie. En effet, un point commun aux démarches « *alternatives* » est qu'il existe un lien direct entre le produit agricole et le produit alimentaire et que la production, au lieu d'intégrer des filières longues, débouche sur une distribution et une consommation locales.

Le territoire n'est pas seulement un lieu de production : il devient le cadre et le support des échanges entre producteurs et consommateurs et donne sa valeur aux produits alimentaires³⁶. Ses ressources naturelles et culturelles, ses réseaux (de transport, de communication, etc.), les caractéristiques de sa population (densité, répartition, profil, etc.) deviennent des éléments essentiels pour comprendre le fonctionnement et évaluer le potentiel des circuits courts. Ainsi l'étude de ces derniers, que l'on peut considérer comme des initiatives « *visant à l'autonomie, la simplification des échanges, la transparence et prenant en compte les contraintes territoriales* », [Denéchère, 2007], au niveau territorial est un autre moyen d'appréhender les démarches pour produire transformer et consommer autrement.

Ces différents travaux sur les « *circuits courts* » et les « *systèmes alimentaires territorialisés* » permettent de disposer d'outils et de mettre en évidence l'existence d'un grand nombre de systèmes alternatifs au niveau des systèmes alimentaires. Qu'il s'agisse de vente par colis ou par paniers, de magasins de producteurs, de points de vente collectifs, de marchés classiques et de producteurs ou de vente à la ferme, ils renvoient à une profusion d'actions, pas faciles à cerner et que l'on détaillera plus tard mais dont on peut déjà dire qu'elles rapprochent les producteurs et les consommateurs et renouvellent les relations agriculture et territoire.

³⁵ C'est notamment le cas des travaux menés dans le cadre du projet SALT, Système alimentaire territorialisé, sur lequel on reviendra par la suite.

³⁶ A cet égard, l'étude des lieux d'approvisionnement en produits locaux et de leur fréquentation quotidienne semble une méthode intéressante. Faisant office d'interface entre producteurs et consommateurs, ces lieux de vente permettent de voir si des territoires alimentaires spécifiques (qui regroupent les territoires d'approvisionnement d'un côté et de production de l'autre) se dessinent lorsque des démarches alternatives sont mises en place.

C. Un secteur encore méconnu mais où la connaissance se développe

Le champ d'action couvert par la thématique « *produire, transformer, consommer autrement* » est donc vaste et difficile à embrasser. Toutefois, les connaissances sur le sujet tendent à se développer, permettant de mieux saisir les enjeux qui lui sont liés.

a) Une connaissance riche mais inégale

Certains phénomènes sont bien identifiés comme l'agriculture biologique pour laquelle il existe un riche corpus d'informations. Le sujet est ancien, les données qualitatives et quantitatives sont nombreuses, et des études variées permettent de mesurer la diffusion et l'évolution de la pratique³⁷. La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et les Groupements d'agriculteurs biologique (GAB) que l'on trouve en région sont aussi des sources d'information précieuses sur le sujet.

D'autres actions sont plus difficiles à appréhender car elles ne sont pas toujours répertoriées et prennent des formes différentes selon les régions. Les modes de production et de commercialisation en « *circuit court* » ou les associations consommateurs/producteurs type AMAP, sont des phénomènes qui semblent prendre de l'ampleur et se développent rapidement. Étudiés dans le cadre de projets de recherche-action, on commence à disposer de données à leur sujet, à bien connaître et comprendre leur fonctionnement : des descriptions, des analyses détaillées, des informations sur les producteurs, des données sur les consommateurs commencent à être diffusées.

Mais ces études sont encore essentiellement qualitatives et souvent très localisées. Les données quantitatives et les recensements systématiques font encore défaut³⁸. Ainsi, « *malgré la dynamique de création ou de renouvellement de dispositifs de circuits courts alimentaires* » que l'on observe dans certaines régions (comme en Bretagne), « *leur connaissance reste fragmentaire en particulier sur le plan économique* » [Aubrée, Dénéchère, Durand, Maréchal, 2008]. Des enquêtes, menées sur le territoire de Rennes métropole, ont permis d'évaluer la place qu'y prennent les circuits courts dans l'économie alimentaire en termes de chiffre d'affaires et d'emplois. Il en ressort que, malgré une part faible dans les dépenses alimentaires des ménages (de l'ordre de 1,5 %), les circuits courts représentent un chiffre d'affaires qui s'élève de 10 à 17 millions d'euros. Ce dernier correspond à un nombre d'emplois compris entre 205 et 400, ce qui est loin d'être négligeable si l'on considère le millier d'emplois purement agricole du territoire [Aubrée, Dénéchère, Durand, Maréchal, 2008]. Ces chiffres laissent entrevoir le potentiel associé au développement des circuits courts mais sont encore à enrichir.

Ainsi, les informations dont on dispose sont intéressantes, mais encore incomplètes et inégales. Si elles permettent d'identifier et de comprendre les actions, elles ne permettent pas encore de mesurer précisément leur portée, ce qui limite l'analyse. Elles sont toutefois en train de s'enrichir grâce à plusieurs projets de recherche.

b) Des projets de recherche action en cours

Les projets de recherche-action témoignent de cette recherche de connaissance et de reconnaissance qui existe autour des initiatives valorisant l'agriculture familiale et les modes

³⁷ Approches générales et synthétiques [Bonny, 2007], études locales et spatialisées, travaux centrés sur les producteurs et leurs motivations/difficultés et sur les consommateurs [C. Lamine].

³⁸ Les responsables des projets de recherche – action, détaillés à la suite, et les membres de différentes associations expliquent qu'il y a encore peu de chiffres sur les volumes, le nombre de personnes impliquées, etc.

de production, transformation et consommation durables. La mise au point de savoirs sur les circuits courts est importante car elle peut faciliter l'émergence de pratiques en faveur d'une agriculture à taille humaine et de modes de commercialisation alternatifs. Le développement des connaissances permet aussi d'envisager la mise en place d'actions spécifiques comme la construction de formations adaptées aux besoins d'une zone géographique ou d'une catégorie d'acteurs dans le domaine agricole. C'est du moins une partie des objectifs poursuivis par les promoteurs de ces programmes.

Ces derniers réunissent des acteurs variés et mobilisent le monde de la recherche universitaire (enseignants - chercheurs, étudiants), des organismes d'accompagnement des agriculteurs (associations d'aide, de formation, etc.) et des collectivités territoriales (conseils généraux et régionaux notamment). Des producteurs peuvent aussi participer à ces programmes, dont deux retiennent particulièrement l'attention car ils publient actuellement de nombreux résultats.

Le projet CROC, Compétences, Réseaux, Observatoire, Communication, développé dans le département de l'Hérault et la région Languedoc Roussillon, est soutenu par un financement Equal³⁹. Il vise à « *renforcer l'emploi et permettre la création d'activités durables en milieu rural et périurbain, à travers l'appui au développement de réseaux de distribution de produits agricoles et agro-alimentaires locaux et de qualité* ». Il veut offrir de nouvelles perspectives aux « *agriculteurs fragilisés* », aux « *porteurs de projets* » et au « *grand public* » et s'organise selon quatre axes liés à la formation des porteurs de projet, à leur mise en réseau, à la communication et à l'observation des actions. Ce projet associe des opérateurs de la recherche agronomique (INRA, CIRAD), du développement rural et agricole (CIVAM 34, ADTV 34, FR CUMA) et de la communication (Fédération départementale des foyers ruraux, CIHEAM). Il a donné lieu au développement de multiples travaux : réalisation d'enquêtes auprès de producteurs et de consommateurs, publication de cahiers pour rendre compte des résultats, mise au point de « *fiches de commercialisation* », qui détaillent le fonctionnement des systèmes de circuits courts pour faciliter le développement des initiatives et de formations dans ce domaine⁴⁰.

Le projet SALT, *Systèmes Alimentaires Territoriaux* est un autre programme de recherche-action développé en Bretagne depuis 2007. Il vise à « *comprendre comment des circuits-courts peuvent faire système à l'échelle d'un territoire* », à les « *renforcer* », en cherchant un « *accroissement quantitatif du nombre d'initiatives locales* » et « *une progression qualitative [...] des projets* ». Il s'appuie sur des travaux conduisant à proposer une méthode d'analyse et d'identification des circuits courts à l'échelle territoriale. Il s'attache à identifier et caractériser les lieux d'échanges (et leurs interactions) qui combinent proximité géographique et proximité organisée (là où producteurs et consommateurs sont proches), qui permettent d'identifier les territoires des consommateurs, les territoires des producteurs et de voir où les deux se recoupent pour définir une nouvelle organisation de l'espace. Il poursuit deux objectifs principaux : développer un appui méthodologique à la coordination des acteurs (producteurs, fournisseurs, consommateurs) et mettre en place un observatoire régional des systèmes alimentaires territoriaux.

Piloté par la Fédération régionale des CIVAM de Bretagne, il rassemble des associations de développement agricole et rural, des universitaires bretons (de l'Agrocampus Rennes, des Universités Rennes 1 et de Haute Bretagne) et des spécialistes du domaine (IEP Paris, Agropolis Montpellier, etc.). Il mobilise de nombreux chercheurs et étudiants issus de disciplines variées (géographie, agronomie, sociologie, etc.) dont les nombreux travaux, pour

³⁹ Le programme européen Equal a pour ambition de « *lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité dans la sphère du travail et de l'emploi* ». Financé par le fonds social européen, il soutient, entre autre, une quarantaine de projets ruraux dans le cadre de partenariats regroupant collectivités locales, associations, établissements d'enseignement, fonds de formation, organismes consulaires etc. [Transrural Initiatives, mars 2005]

⁴⁰ La présentation du projet ainsi que les différents résultats obtenus dans le cadre de ces recherches, comme *Les Cahiers de l'Observatoire CROC*, figurent sur le site <http://www.equal-croc.eu/spip.php?rubrique57>. Les informations retranscrites ici s'inspirent des informations et des documents publiés sur le site, régulièrement mis à jour par Yuna Chiffolleau, responsable du projet.

partie accessibles sur le site du CIVAM Bretagne, ont permis de réunir de nombreuses informations et connaissances sur les circuits courts bretons⁴¹.

Ces projets de recherche-action, qui se caractérisent par une approche territoriale et une dimension pluriacteurs, ont permis de développer une expertise sur les systèmes alimentaires alternatifs, leur apportent une légitimité scientifique, ainsi qu'un moyen de se faire connaître et d'être mis en avant. Ils nous permettent aussi de réaliser que les pratiques pour produire, transformer et consommer autrement présentent de nombreux points communs dont celui de rapprocher producteurs et consommateurs, agriculture et territoire, villes et campagnes.

II. Des initiatives basées sur la proximité et la reconnaissance

Malgré leur diversité, les pratiques qui permettent de produire, transformer et consommer autrement présentent de nombreux points communs et notamment celui de participer au rapprochement des producteurs et des consommateurs. Cette proximité se développe à la faveur de la mise en place des circuits courts qui réduisent les distances, et grâce à l'utilisation de différents outils qui permettent de faire connaître les initiatives.

A. Réduire la distance entre producteurs et consommateurs

Une des caractéristiques des initiatives alternatives est de faire référence aux *circuits courts de commercialisation*. Ces derniers, que l'on a définis plus haut, prennent des formes variées, font intervenir des acteurs multiples mais se distinguent surtout par la relation rapprochée qu'elles engagent entre producteurs et consommateurs, comme le montrent les différents systèmes présentés ci-dessous⁴².

a) Des formes de vente originales : la vente par colis ou par paniers

La vente par colis et paniers est un système basé sur la livraison régulière d'un ensemble de produits (paniers de légumes, caisse de viande, pain) qui rassemble producteurs et consommateurs.

On le retrouve au niveau des AMAP, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne⁴³. Ce système repose sur un « *engagement réciproque* »⁴⁴ entre un producteur et un groupe de consommateurs. Après s'être mis d'accord sur la production à venir, un groupe de consommateurs s'engage à prépayer à un producteur un panier qui lui sera livré ou qu'il ira chercher tout au long de la saison et dont le contenu varie au cours de l'année. Dans ce système contractuel, basé sur des principes d'économie solidaire, le producteur couvre ses frais de production, assure son écoulement et partage les risques inhérents à la récolte avec ses consommateurs. Il s'agit d'une forme particulière de vente par paniers car elle engage fortement les consommateurs, souvent à l'initiative de la démarche (puisqu'ils recherchent leur producteur). Elle crée des liens particuliers avec le producteur puisqu'il accepte de fournir

⁴¹ De nombreuses informations sur le projet et les résultats de plusieurs travaux figurent sur le site du CIVAM Bretagne http://www.civam-bretagne.org/civam.php?pj=132&ref_rub=21&ref=55. En 2008, la plupart des études portent sur le rapport entre circuits courts et pratiques environnementales.

⁴² Les exemples qui suivent sont nourris des informations tirées du projet CROC, de diverses lectures et de différents témoignages

⁴³ AMAP est une marque qui a été déposée par Alliance Provence. Ce système est l'adaptation française du *Teikei* japonais, du CSA anglo-saxon apparu il y a déjà plusieurs années et rassemblant des milliers de consommateurs.

⁴⁴ Charte des AMAP

des informations sur son activité, de recevoir ses consommateurs sur sa ferme et d'organiser des activités pour partager son savoir-faire.

Devenu populaire en peu de temps, ce système est sans doute l'un des circuits courts les plus étudiés et les mieux connus⁴⁵. Sa progression a été rapide et des actions commencent à se mettre en place pour le développer dans des quartiers populaires qui paraissent souvent rester en marge de cette approche. Mais la vente directe sous forme de paniers n'est pas l'exclusivité des AMAP.

La livraison de paniers peut être pratiquée par des producteurs seuls ou réunis en collectifs. Ces derniers développent leur réseau par le bouche-à-oreille en s'appuyant sur Internet ou sur le soutien de structures d'accompagnement qui les aident à mettre au point leur système de vente. La livraison est régulière mais elle se fait en fonction des commandes reçues.

Dans les Côtes d'Armor, *la Binée Paysanne* est un groupement associatif de 17 producteurs biologiques qui possède un site Internet sur lequel les consommateurs passent commande en choisissant les produits sur une liste. Une fois les commandes passées, les producteurs se réunissent pour composer les paniers qui sont récupérés le vendredi après-midi par les consommateurs. L'association livre ainsi environ 80 paniers par semaine pendant toute l'année [Cardona, 2007, site des producteurs].

A Besançon, une livraison hebdomadaire de paniers fermiers a été mise au point dans *la Maison de quartier de Velotte*⁴⁶ afin de donner accès aux habitants du quartier à des produits fermiers. Les adhérents peuvent faire leur choix dans une liste, commander les produits des producteurs sur Internet et les retirer à la maison de Velotte, le vendredi soir. Quatre livraisons ont déjà eu lieu entre mars et mai 2008.

La commercialisation par livraison de paniers est donc un système de vente original. Elle crée un lien particulier entre producteur et consommateurs et les rapproche en utilisant des lieux de livraison peu banals. Maison associative, ferme, parking, local prêté par un commerçant boutiques Artisans du monde sont investis pour accueillir les paniers et l'on a vu récemment se mettre en place des points de vente/distribution dans les stations de RER d'Ile de France.

Ces choix ne sont pas neutres. Ils participent à une redéfinition des lieux et des pratiques agricoles dans le sens d'un rapprochement entre producteurs et consommateurs et d'un raccourcissement des circuits de vente. Mais ce raccourcissement peut aussi passer par une commercialisation plus standard prenant place dans des points de vente collectifs ou des magasins de producteurs.

b) L'organisation de magasins de producteurs et de points de vente collectifs

Cette forme de commercialisation des produits agricoles est un autre moyen de sortir de la filière longue pour les producteurs et de l'achat en grande surface pour les consommateurs.

Il s'agit de magasins où les producteurs agricoles vendent en direct les produits de leur exploitation (produits frais, légumes, viande, fromage et « *tout ce qui permet de faire un repas complet* ») et où au moins l'un des producteurs est présent lors de la vente. Souvent dotés d'un règlement intérieur, mis au point par le groupement de producteurs⁴⁷, ils présentent l'intérêt de permettre à ces derniers de réaliser des investissements collectifs. Par ailleurs les producteurs fixent eux mêmes les prix de leurs marchandises. Notons qu'ils ne sont pas tous égaux devant les chiffres d'affaires réalisés et que les variations de prix sont importantes⁴⁸.

En outre, alors que les producteurs de fruits et légumes frais sont quasiment assurés d'écouler leur marchandise, ceux qui proposent des produits transformés (vins, confiture, etc.) sont soumis à une plus grande variabilité de leurs ventes ce qui peut provoquer des tensions. Toutefois, ces groupements bénéficient de nombreux soutiens. Ils sont souvent

⁴⁵ Un livre sur les AMAP a récemment été publié par Claire Lamine et présente de manière claire et synthétique ce système de consommation.

⁴⁶ Cette initiative fait partie d'un projet plus vaste, appelé *projet Sauge*, sur lequel on reviendra plus tard.

⁴⁷ Comme dans le cas du réseau AVEC

⁴⁸ Dans leurs enquêtes, les chercheurs du projet CROC ont relevé des différences qui vont de 1 à 6.

accompagnés par des organismes agricoles lors de leur création qui leur permettent de s'organiser sur le plan administratif et comptable et de développer les réseaux d'échanges avec des groupes qui ont de l'expérience. Les collectivités peuvent aussi être partie prenantes de ces initiatives, notamment si elles décident d'encourager l'installation d'un point de vente pour animer leur commune. Quant aux consommateurs, ils sont bien sûr des partenaires essentiels de ces points de vente puisque ce sont leurs achats qui les font vivre. En tant que clients, ils s'attendent à trouver de tout mais sont aussi prêts à accepter que certains produits soient indisponibles.

Ainsi, on rencontre sur l'ensemble du territoire des points de vente collectifs comme ceux des producteurs fermiers du *réseau AVEC Rhône Alpes*. Ils ont développé un réseau de magasins de producteurs dans la région Rhône Alpes et servent aujourd'hui de référence à de nombreuses démarches. Dans la région de Rennes, les *magasins Brin d'Herbe*, sont des magasins de proximité qui proposent des produits fermiers, des produits bio et des produits issus du commerce équitable. Gérés par des producteurs et installés sur 2 sites, ils sont ouverts à raison de quelques jours par semaine (mercredi, vendredi et samedi), de manière à ce que les producteurs puissent concilier production agricole et activité de vente. Dans le Puy de Dôme, on peut citer *La Jonquille* qui soutient des magasins de producteurs. Cette association accompagne 70 producteurs fermiers dans la commercialisation de leurs produits en circuit court. Elle gère deux points de vente de produits fermiers⁴⁹ et un marché. Ce dispositif permet aux producteurs de bénéficier de débouchés variés pour leur production ce qui a l'air de les satisfaire puisque l'association a connu un afflux de demandes d'adhésions auquel elle n'a pas pu faire face. De leur côté les consommateurs, fidèles ou de passage (l'un des magasins se situe dans un village assez touristique), semblent fréquenter ces lieux de vente avec plaisir.

On trouve aussi des initiatives hybrides où les points de vente proposent un débouché à une production locale bio et ajoutent une dimension sociale et solidaire à leur activité. C'est le cas à *Lyon*, où une épicerie sociale propose des produits issus de l'agriculture locale ainsi que des produits d'usage quotidien à des prix modérés. L'objectif est de réunir sur un même lieu de vente des personnes aux revenus modestes et d'autres à la recherche de produits bio⁵⁰. C'est aussi le cas à Alençon où « *pour faire face à la disparition du dernier commerce local, les habitants du quartier de Perseigne ont entrepris de faire renaître une épicerie [solidaire]* ».⁵¹ Pour se faire, ils ont réuni deux initiatives citoyennes : une AMAP et un groupement d'achat. Ils ont déniché des producteurs bio auprès desquels ils ont organisé leur approvisionnement en légumes, viande, etc., même si l'accès à ces produits était compliqué compte tenu de leur prix. Les producteurs ont appris à justifier le surcroît des prix et ont accepté de conditionner de petites quantités pour faciliter des achats réguliers. Les consommateurs ont appris à composer avec leurs faibles revenus, à gérer les ressources de la structure et à réinvestir la majoration du prix de vente pour créer un poste dans l'épicerie.

c) Une valorisation classique mais efficace des produits : la vente sur les marchés

La vente sur les marchés est une autre manière d'écouler leur production pour les producteurs et en particulier les maraîchers. Bien que classique, cette forme de commercialisation apparaît aujourd'hui comme un moyen de s'éloigner (voire de sortir) des circuits longs pour les agriculteurs et de l'achat en grande surface pour les consommateurs. Ce constat est particulièrement adapté aux marchés de producteurs que l'on distingue aujourd'hui des marchés « *classiques* »⁵².

⁴⁹ Un troisième point de vente qui s'était ouvert à Clermont Ferrand a fermé depuis peu ce qui montre que malgré la demande dont ces produits font l'objet, l'organisation de l'offre et en l'occurrence le choix de localisation d'un point de vente restent déterminants dans l'aboutissement d'un projet.

⁵⁰ Elle apparaît dans le documentaire *Petites révolutions près de chez vous*, réalisé par B. Meinsihn et R. Watrigaut, pour les Filmentropes avec le soutien de la ville de Lyon, 2008.

⁵¹ Cet exemple est tiré de l'article *Escapade en économie solidaire : une épicerie exemplaire* paru dans le *TransRural Initiatives* n°313, juillet 2006, dossier : *Longue vie aux circuits - courts*

⁵² Cf. les typologies élaborées par les chercheurs du projet CROC.

Le marché « *classique* » est un marché composé de commerçants et d'artisans, alimentaires ou non, où les producteurs sont présents mais en nombre variable. Il est géré par les mairies qui fixent leur fonctionnement par décrets municipaux (horaires, lieux, etc.) et organisent des contrôles essentiellement administratifs. La dimension « *paysanne* » de ces marchés est assez modeste, même s'ils restent des lieux permettant aux producteurs, petits et grands, de valoriser leur production et parfois de réduire les distances au lieu de commercialisation.

Les marchés « *paysans* » sont davantage tournés vers une approche alternative de la production, la transformation et la consommation alimentaires. Ils sont composés de producteurs agricoles qui se regroupent en un lieu donné pour vendre en direct leurs produits et s'associent pour en assurer la gestion. Ils sont souvent portés par des agriculteurs nouveaux dans le métier, qui ont envisagé dès leur installation une commercialisation de leur production sous la forme du circuit-court, ou par des producteurs biologiques qui veulent faire connaître leurs produits. Ces producteurs peuvent être aidés et encadrés dans leurs démarches par des structures associatives spécialisées dans l'accompagnement. Cet accompagnement est important car ils doivent souvent gérer la mise en place d'un règlement intérieur, l'établissement d'une convention avec la mairie qui accueille le marché et qui peut déléguer le choix des exposants (ce qui ne se fait pas sans difficultés). Des visites peuvent d'ailleurs être organisées lorsqu'un nouveau membre souhaite intégrer le marché ou quand l'origine des produits est incertaine. Ce dernier point n'est pas neutre car il engage l'identité du marché identifié comme marché de producteurs. La responsable de l'association *la Jonquille*, qui gère un marché de producteurs dans la région de Clermont-Ferrand, souligne l'importance et la difficulté de maintenir cette identité spécifique. Selon elle, le caractère « *paysan* » du marché participe à la valorisation des produits qui y sont vendus. Mais il faut faire face à la pression de clients (et de producteurs) qui aimeraient voir le marché ouvert à d'autres exposants. En effet, si cette ouverture paraît séduisante, elle peut aussi remettre en cause et compromettre la démarche en dénaturant le projet de départ. Ainsi, elle regrette que la mairie ait pu parfois ouvrir le marché à des exposants non producteurs fermiers, sans prévenir l'association.

d) La vente à la ferme

Pour compléter le panorama de la commercialisation en vente directe, il faudrait mentionner la vente à la ferme. On a déjà souligné qu'elle était une pratique ancienne relevant d'une compétence assez traditionnelle. On peut ajouter qu'elle est sans doute l'une des plus répandues et des plus difficiles à appréhender, car tous les producteurs, y compris ceux en circuit long, ont le droit de vendre une petite partie de leur production sous cette forme (la quantité varie selon les filières) et ne prennent pas toujours la peine de le signaler ouvertement [Cardona, 2007]. Cette pratique est depuis peu réinvestie par les producteurs qui ont longtemps eu tendance à s'en éloigner, et elle est réactualisée par des consommateurs qui développent de nouvelles pratiques de consommation. Ainsi, à Cergy Pontoise, une exploitation ouvre ses portes chaque week-end pour accueillir des familles qui viennent se ravitailler en légumes et surtout en fruits frais. La nouveauté réside dans le fait que les personnes qui se déplacent cueillent elles mêmes les fruits qu'elles achètent sur l'exploitation. La démarche dépasse donc celle du simple ravitaillement et, comme dans les AMAP où l'exploitant ouvre normalement régulièrement ses portes à son groupe de consommateurs, il y a une idée d'implication auprès du producteur.

Les systèmes de vente directe et de circuits courts peuvent donc prendre des formes très variées mais ont en commun de participer au rapprochement des producteurs et des consommateurs. Ces pratiques « *alternatives* » se distinguent aussi par une volonté de se faire connaître et reconnaître.

B. Se faire connaître et reconnaître

Les acteurs impliqués dans des pratiques « *alternatives* » ont souvent recours à des outils comme Internet, les chartes de producteurs et de consommateurs, et les logos afin d'être identifiés et associés à une identité forte.

a) Internet pour rayonner

De nombreuses actions s'appuient sur l'outil Internet. Il est utilisé par les producteurs pour se rapprocher des consommateurs et vendre directement leur production. C'est le cas des groupements d'agriculteurs qui organisent des livraisons de paniers à partir de commandes faites sur leur site, commandes parfois livrées à travers toute la France. C'est le cas de certains systèmes que l'on a mentionnés ou des paniers du Val de Loire (www.lespaniersduvaldeloire.fr).

Internet est aussi utilisé par des consommateurs qui souhaitent promouvoir une agriculture familiale de qualité et mettre en avant des producteurs qui développent cette approche. C'est le cas du site www.paysan.net qui se présente comme un grand annuaire géographique et interactif de producteurs. Ce site « *a pour objectif de mettre en relation, dans leurs régions des producteurs et des consommateurs* ». Il propose aux internautes de créer une base de données en d'insérer sur le site les coordonnées des exploitations qui pratiquent de manière durable et répondent à des critères spécifiques, présentés dans une charte.

Dans le même esprit, le www.lemarchecitoyendunet.fr se présente comme « *un annuaire pour consommer autrement* ». Il s'agit d'un portail interactif qui couvre tous les champs de la consommation. Il propose de constituer un carnet d'adresses couvrant l'ensemble du territoire et permet de savoir où et comment consommer autrement, c'est-à-dire dans un esprit « *citoyen* », « *équitable* », « *bio* ». Là encore, le principe est d'indiquer les adresses des magasins, ou autres points de vente, qui correspondent à des critères « *durables* », « *équitables* », etc.

L'Internet peut donc être un outil au service de la vente directe. Il est aussi utilisé pour informer et fidéliser une clientèle rencontrée sur des marchés et prolonger le contact avec elle. La limite est bien sûr liée au fait que tous les consommateurs n'ont pas accès à cet outil et que la création d'un site, à moins qu'elle ne soit gérée par les producteurs eux-mêmes, peut coûter très cher.

b) La charte pour témoigner d'un engagement

Une charte est la définition de règles du jeu, d'un partenariat, de principes et d'obligations réciproques sur lesquels des signataires s'engagent. Il est intéressant de constater que cet instrument est largement utilisé dans les projets que nous avons mentionnés.

Les AMAP ont une charte dont les grands principes commencent à être connus, mais elles sont loin d'être les seules à disposer de cet outil. On trouve une charte chez les Producteurs Fermiers ; on en construit quand on met au point un marché de producteurs ; le réseau AVEC a créé la sienne en 1991 ; l'association APPETIT en a élaboré une qui se présente comme « *une déclinaison de la charte du projet RAFAEL* »⁵³. Si l'on regarde de près ces différents documents, on y retrouve souvent les expressions comme « *produits de proximité* », « *juste*

⁵³ APPETIT est une association qui a été mise en place avec le soutien du Conseil Général des Côtes d'Armor en lien avec le projet européen RAFAEL (Renaissance of Atlantic Food Authenticity and Economic Links), dont l'objectif est de développer la consommation des produits « *authentiques* » de l'espace Atlantique sur neuf territoires (qui s'étendent du Royaume Uni au Portugal). A son niveau APPETIT est une inter-association chargée de développer la restauration collective biologique avec approvisionnement direct chez les producteurs, et de promouvoir la mise en place de groupements de producteurs et de consommateurs pour créer des circuits courts alimentaires. Elle regroupe quatre structures : la fédération régionale du CIVAM Bretagne, le CEDAPA, le GAB d'Armor et biopôle, une plateforme de distribution de produits bio [Cardona, 2007].

rémunération », « *environnement préservé* », « *moteur pour le territoire* », etc. Cela renvoie au fait que les structures impliquées dans des approches alternatives partagent des visions proches sur la production, la transformation et la consommation. Cela signifie aussi que l'on a affaire à des familles d'acteurs qui souhaitent se reconnaître et se faire connaître en promouvant une vision et des principes, mais sans imposer un fonctionnement, un statut ou des résultats. Ainsi, bien que s'accordant sur les mêmes principes, toutes les AMAP n'ont pas le même statut, certaines étant des associations loi 1901, d'autres non.

L'intérêt de cet outil est souligné par les producteurs du réseau AVEC Rhône Alpes qui ont élaboré leur première charte en 1991 et qui expliquent sur leur site que la « *volonté de créer une Charte* » est venue du souhait de formaliser des principes issus de leur expérience. Depuis, les membres du réseau AVEC revoient régulièrement cette Charte afin de l'adapter aux évolutions de la vente collective. Ils perçoivent cet outil comme un moyen de « *fixer un cadre général [à] la vente collective directe, au delà des différences de statuts, d'organisation et de chiffre d'affaires* », de « *faire reconnaître cette activité par les pouvoirs publics et les administrations* », de « *différencier les points de vente collectifs des simples revendeurs* » et de « *faire une promotion commune* ».

La Charte est donc pour un groupe d'acteurs un moyen d'exister et de défendre une identité forte, de faire connaître des principes et des valeurs, et de produire un discours positif et accessible à un public large. Sa mise en place peut être prolongée par la création d'une marque ou d'un signe distinctif qui permet de rattacher un produit à un lieu et/ou à une forme de production.

c) Des marques, des labels, des logos pour se distinguer

Les producteurs de l'agriculture biologique ont apprécié la mise en place du label « AB » et du logo qui lui est associé. Il a été un moyen de donner de la valeur à leur approche et, en accordant un traitement particulier à leur système de production, de soutenir leur pratique. Un label est en effet une distinction officielle qui fait l'objet d'un arrêté des pouvoirs publics et permet au consommateur d'identifier le contenu spécifique d'un produit. En France, on le retrouve avec :

- Le Label Rouge qui atteste qu'un produit agricole ou une denrée alimentaire possède des qualités supérieures au produit courant, notamment sur le plan du goût ;
- L'Appellation d'Origine Contrôlée, « AOC », qui est liée à une dénomination géographique et sert à désigner un produit originaire d'un lieu spécifique avec des qualités dues aux facteurs naturels et humains de ce lieu. Cette certification est très répandue pour les vins et les fromages ;
- La Certification de Conformité, « CC », qui atteste qu'une denrée alimentaire ou un produit agricole non-alimentaire et non transformé est conforme à des caractéristiques et/ou à des règles préalablement fixées portant sur la production, le conditionnement ou l'origine.

Des indicateurs de niveau européen ont aussi été développés pour identifier et protéger des produits agricoles spécifiques.

- L'AOP, « Appellation d'Origine Protégée », est la version européenne de l'AOC. Elle caractérise des produits liés au terroir et protège la dénomination d'un produit dont la matière première, la production, la transformation et l'élaboration ont lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté.
- L'IGP, « Indication Géographique Protégée », protège la dénomination d'une région où d'un lieu déterminé et sert à désigner un produit alimentaire qui en est originaire et qui tire de cette origine une partie de sa spécificité.

L'utilisation de ces labels permet de différencier des productions de qualité par rapport à des productions de masse. Elle peut constituer un soutien pour les producteurs qui s'engagent dans des pratiques différentes et pour les consommateurs qui choisissent de consommer autrement. En France, la démarche a un certain succès puisque « *plus de 150 000 exploitations (sur environ 500 000) se sont investies à des degrés divers dans des productions de qualité avec, souvent, la mise en place de circuits commerciaux courts, collectifs ou individuels* » [Charvet, 2007]. La spécialisation dans des productions différentes par leur qualité, implique d'accepter la mise en place de cahiers des charges contraignants mais est aussi une manière de sortir d'une approche conventionnelle de l'agriculture.

Sans passer par la certification officielle, on peut aussi recourir à la création d'une marque pour témoigner de son implication dans des démarches « *alternatives* ». La marque est un « *signe apposé sur un produit qui permet de reconnaître son fabricant, qui consiste dans un nom susceptible d'être retenu [...] et qui est protégé dès que l'usage est constaté par le dépôt de la marque* ». (Larousse en 3 vol.). Elle est donc un bon moyen d'attirer l'attention, de générer la curiosité sur un produit et elle est souvent utilisée. A Grenoble la marque locale « *Terre d'ici* » permet d'identifier le travail des producteurs locaux. En Bretagne, le CEDAPA, le plus ancien groupe du RAD (Réseau Agriculture Durable) a créé la marque de commercialisation « *Terre et Ciel* » dans le but de valoriser les produits issus des systèmes herbagers dont ils sont les promoteurs. La filière « *Ensemble pour plus de sens* » a elle aussi créé sa marque pour distinguer ses produits. Cette filière, qui a démarré avec les produits laitiers, a donné naissance à un logo présent depuis 2000 sur une série de produits vendus dans le réseau des magasins Biocoop. Ce logo atteste de la qualité des produits et offre des garanties sur les négociations équitables dont il a fait l'objet tout au long de la filière.

On peut remarquer que la marque est un moyen de relayer des informations sur un mode de production (respectueux d'un certain nombre de principes) mais aussi sur un lieu chargé de signifiant pour le consommateur. La dimension de terroir, le rattachement à un espace et à son économie locale sont aussi les moteurs de la mise en place d'une marque. Enfin elle peut être une entrée pour rééquilibrer la plus value réalisée au sein de la filière agroalimentaire.

Le seul problème dans cette approche tient à la multiplication des marques et à leur appropriation par des acteurs dont les pratiques ne sont pas toutes liées à l'idée de produire, transformer et consommer autrement. Des firmes puissantes peuvent développer des logos ou des rayons de vente « *AB* » sans forcément défendre l'idée d'une agriculture familiale ou d'une consommation durable ce qui peut brouiller le message et entraîner des confusions. C'est le cas lorsque des grandes surfaces utilisent des marques liées à la notion de « *terroir* » ou à l'idée de soutien aux petits producteurs pour soutenir leurs produits en y associant des valeurs de solidarité et de proximité.

III. Des initiatives qui « re-territorialisent » l'agriculture

Le fait de produire, transformer et consommer autrement contribue à replacer les enjeux agricoles et alimentaires au sein des enjeux de territoire et de développement local. Alors que dans l'agriculture conventionnelle, l'espace dans lequel s'intègrent les activités de production importe assez peu, dans les approches « *alternatives* » le territoire est central. Dans le premier cas ce qui compte c'est la logique de filière, l'essentiel des opérations se gère de l'amont à l'aval entre les partenaires d'un même secteur économique mais dans un certain éloignement géographique et avec une forte déconnection du terrain. Dans le second cas, l'activité de production est perçue comme un moyen de répondre aux besoins alimentaires mais aussi sociaux et économiques d'un territoire. Plusieurs projets témoignent de l'existence d'un lien fort entre pratiques « *alternatives* » et territoire, replaçant ce dernier au cœur des enjeux agricoles et faisant appel à une multitude d'acteurs pour faire émerger une dynamique locale.

A. Présentation de projets qui renouvellent la relation agriculture-territoire

Les projets de restauration en circuit court et le cas des jardins d'insertion rendent compte de ce rapprochement agriculture-territoire qui peut émerger avec le développement de pratiques « *alternatives* ».

a) La restauration collective en circuit court : un projet de territoire

Le ravitaillement de la restauration collective en produits bio est devenu un objectif à la mode avec le Grenelle de l'Environnement. Organisé à l'automne 2007, il en est ressorti qu'à l'horizon 2010, 20 % de la restauration scolaire devait se faire en produits bio. Si cet objectif n'implique pas nécessairement un approvisionnement de la restauration collective en produits bio et locaux, il ouvre des perspectives qui vont dans ce sens.

Cela fait, en fait, plusieurs années que les initiatives tournées vers ce type de ravitaillement se montent un peu partout en France⁵⁴. Leur développement offre de nouveaux débouchés aux producteurs, en les impliquant dans un circuit court et local, et donne aux usagers l'occasion de consommer différemment en accédant à des produits bio et locaux (notamment dans l'univers scolaire et les foyers logement). Mais elles se distinguent des initiatives précédentes par leur dimension, leur impact territorial, le nombre d'acteurs qu'elles intègrent et la complexité de leur mise en œuvre. Ces projets s'appuient sur des formes de production et de consommation fortement intégrées au territoire. Engageant des montages complexes, ils replacent l'agriculture et la consommation alimentaire au cœur des enjeux du développement local. Ils font appel à un véritable réseau car il faut gérer la chaîne de ravitaillement, de l'offre des producteurs (quantité, transformation, conservation, distribution) à leur mise en relation avec les établissements. Il faut aussi s'occuper d'accompagner les personnels qui reçoivent les produits et sensibiliser ceux qui les consomment (élèves, personnes âgées, etc.) à ce qu'ils représentent. La restauration collective en circuit court renvoie donc à une gestion complexe qui dépasse la relation producteurs-consommateurs, engage un vaste territoire et de nombreux acteurs (producteurs, transformateurs, professionnels de la restauration collective, etc.).

En Bretagne, dans le *Pays de Pontivy*, 10 communes se sont lancées dans la restauration bio des cantines scolaires⁵⁵. Pour cela, elles se sont appuyées sur l'association *Manger bio 56*. Composée de 18 adhérents producteurs, elle travaille avec une laiterie, le réseau Biocoop et Bretagne viande bio. Son rôle est de structurer l'offre des producteurs bio du Morbihan pour qu'elle soit adaptée à la restauration collective. Une animatrice s'occupe de promouvoir l'alimentation bio, de démarcher les élus, de mettre en relation les demandeurs et l'association et de rencontrer les cuisiniers pour leur expliquer comment préparer les repas. Cette dernière voit plusieurs avantages à cette initiative. Pour elle, « *la coordination des commandes permet d'asseoir l'activité de plusieurs fermes du pays de Pontivy* » et « *de communiquer auprès des élèves sur les bienfaits de ce type d'agriculture sur l'environnement* ». Jusqu'à présent l'opération est un succès puisque le nombre de repas servis a augmenté de 85 % entre 2006 et 2007 pour atteindre le nombre de 800 000 (dont 240 000 100% bio). Mais elle nécessite encore que le territoire développe son équipement car pour l'instant certains produits circulent énormément (pour être préparés, conditionnés, etc.) avant d'arriver à destination.

En Auvergne, c'est l'association *interprofessionnelle Auvergne Biologique* qui a participé au développement d'un projet de restauration collective en repas bio. Après avoir fait réaliser

⁵⁴ Selon l'Observatoire de la FNAB, le nombre de conseils régionaux impliqués dans le soutien à la restauration collective bio est passé de 9 à 17 régions entre 2005 et 2006, sur un total de 22 régions pour l'ensemble du territoire.

⁵⁵ D'après un article de Paul Manguin paru dans la *Bretagne agricole* en février 2008 et repris dans *Campagnes Solidaires* en mai 2008.

une étude de faisabilité sur le développement des repas bio en restauration collective, le conseil Général du Puy de Dôme a décidé de s'appuyer sur cette approche pour offrir de nouvelles perspectives aux producteurs locaux, encourager les filières agricoles de qualité, promouvoir une consommation alimentaire différente dans les collèges et sensibiliser le public scolaire à la production biologique. Les pouvoirs publics ont soutenu le projet en attribuant des subventions pour les repas bio organisés en collège et ont financé une partie des animations scolaires réalisées par la coordinatrice du projet. Par ailleurs, la région Auvergne a souhaité étendre l'opération aux lycées et a participé à la création d'une plateforme régionale d'approvisionnement en produits bio, « Auvergne Bio distribution », qui regroupe des producteurs, des consommateurs, des fournisseurs et organise les achats et la distribution des produits.

Cette restauration collective en circuit court a donc pris de l'ampleur sur le territoire auvergnat, ce qui est intéressant mais pas simple à gérer. La coordinatrice du projet mentionne des difficultés liées à la structuration des marchés et des appels d'offre, à la formation des cuisiniers, pas toujours à l'aise avec la préparation de produits bio, à la difficulté de faire vivre un projet de consommation durable au sein d'un établissement. Mais elle remarque aussi que cela a été un moyen d'animer le territoire local.

La mise en place de projets de restauration collective en circuit court renvoie donc à l'implication de multiples acteurs⁵⁶. On retrouve notamment des structures associatives qui se chargent d'encadrer et d'accompagner les acteurs souhaitant s'impliquer dans une restauration collective différente, et de mettre en relation les structures publiques et les producteurs et d'assurer la partie technique du ravitaillement. On rencontre aussi des groupements de producteurs organisés en interprofession et des plate-formes d'approvisionnement qui rassemblent l'offre, organisent la disponibilité des produits et assurent la commande. Les Régions, les Départements et les communes s'impliquent en soutenant financièrement les actions (prise en charge des surcoûts liés aux éléments bio), en commandant des études sur l'amélioration de la consommation, en organisant des appels d'offre adaptés, en soutenant les producteurs ou les actions d'éducation à l'alimentation⁵⁷.

La mise en place de ces projets de restauration scolaire renvoie aussi à une variété de motivations et d'origines. Dans les régions rurales, où l'agriculture tient une place importante, l'impulsion peut venir des producteurs et de structures d'accompagnement qui souhaitent diversifier les débouchés. Ailleurs, l'impulsion peut venir d'une commune qui veut mettre en place une restauration de qualité en lien avec son Agenda 21. On peut aussi avoir du mal à mettre au point une filière de restauration collective malgré le soutien d'un Conseil général motivé (parce que la zone de ravitaillement est trop éloignée, parce qu'on manque de producteurs ou de moyens financiers, etc.). On pourrait aussi évoquer les restaurants qui proposent des menus basés sur des produits locaux ou les projets de restauration collective en foyers-logements (ils sont encore rares dans les hôpitaux) et rappeler que selon les cas ce sont les usagers et les producteurs qui impulsent la démarche.

Quoiqu'il en soit, ces approches ont en commun de faire du territoire un lieu d'action privilégié, de réunir des acteurs qui n'ont pas les mêmes objectifs, autour d'un projet capable d'animer la vie économique du secteur local, de renouveler son rapport à l'agriculture et de sensibiliser sa population à de nouvelles pratiques de production, de transformation et de consommation alimentaires. Dans ce type d'initiatives, l'ensemble des acteurs est amené à travailler de manière complémentaire, à se mettre au service d'un territoire et à s'appuyer sur les ressources de ce dernier (terres agricoles, équipements pour transformer, entreposer, transporter les produits).

⁵⁶ Une enquête menée sur les « systèmes alimentaires publics institutionnels et durables » a montré cette variété d'acteurs. Il s'agit d'une vaste enquête menée dans différents pays européens par AlimenTerra. L'enquête France a été gérée par Sophie Trintignac-Baujeu (cf. bibliographie)

⁵⁷ Rappelons que les processus de décentralisation les ont amenés à prendre la responsabilité des TOS (Agents Techniciens, Ouvriers et de Services), présents notamment dans les restaurants scolaires.

b) Les Jardins d'insertion : l'agriculture au service des politiques sociales

Les Jardins d'insertion sont un autre moyen de rapprocher développement local, enjeux territoriaux et activité agricole.

On les retrouve un peu partout en France et notamment dans les zones urbaines et périurbaines. Reconnus et réglementés par la loi d'orientation du 29 juillet 1998⁵⁸, ils sont souvent regroupés en association, comme les jardins familiaux. On estime leur nombre à quelques milliers même s'il n'existe pas de statistiques précises à leur sujet. Ces jardins n'impliquent pas directement un producteur qui commercialise sa production en vente directe, mais ils constituent une approche intéressante de l'agriculture et de la vente.

Les plus connus font partie du réseau *des Jardins de Cocagne*, qui a démarré en 1991 et qui s'est structuré en réseau à partir de 1999 pour faire face à la demande croissante du secteur associatif et des collectivités locales. Ce réseau comptabilise 80 structures à travers la France et regroupe 2 700 jardiniers pour 12 000 adhérents⁵⁹. Il s'agit de jardins biologiques collectifs à vocation d'insertion où les « *jardiniers* » sont des personnes en situation d'insertion. Leur travail est encadré par les salariés de l'association (animateurs, chef d'exploitation, etc.) qui s'occupent de coordonner l'activité du jardin sur les aspects sociaux et agricoles. Les clients du jardin s'abonnent pour une saison, ou plus, et s'engagent à venir chercher leur panier toutes les semaines. Par ce système, ils soutiennent une activité d'insertion comme ils soutiendraient celle d'un agriculteur. Ils sont par ailleurs sensibilisés à la vente directe et à une agriculture différente, parce que biologique. On peut d'ailleurs trouver dans certains jardins des activités pédagogiques destinées à sensibiliser le grand public à ces pratiques.

Cette formule du jardin d'insertion existe en plusieurs variantes qui fonctionnent toutes selon des principes similaires. On les connaît sous le nom de Jardins d'aujourd'hui, Jardins de la solidarité, Jardins cultivons la solidarité, Jardins du Cœur qui dépendent des Restaurants du cœur. Cette formule reprise dans différentes régions caractérise le plus souvent des espaces périurbains, et connaît actuellement un certain succès. A Clermont-Ferrand, *le Biau Jardin*, est un ancien Jardin de Cocagne qui est aujourd'hui devenu une SCOP (Société Coopérative de Production) pour pérenniser son activité et employer 18 équivalents temps plein. La production maraîchère occupe environ 5 ha de terrain, mais les activités sont diversifiées. Le jardin a, en plus de ses activités agricoles, développé des activités de vente en installant un magasin sur l'exploitation ce qui permet de former des personnes aux métiers de la vente. On a aussi mis en place une AMAP qui livre 800 paniers par semaine ce qui permet de créer des formations liées à la logistique.

Cette pratique intègre le territoire comme lieu d'action privilégié et tend à se mettre au service des enjeux économiques sociaux et environnementaux du territoire. Mais elle n'est pas évidente à maintenir car elle coûte cher et peut présenter des problèmes de rentabilité⁶⁰.

B. Le territoire replacé au cœur des enjeux agricoles

Le fait de produire, transformer et consommer autrement ravive le lien entre l'agriculture, l'alimentation et le territoire. Celui-ci n'est plus seulement un espace de production utilisé pour ses seules ressources naturelles. Il redevient un espace d'action économique et sociale, auquel les initiatives s'adaptent et sur lequel elles s'appuient pour fonctionner.

⁵⁸ Il s'agit d'une loi relative à la lutte contre les exclusions et de ses textes d'application, qui les intègrent dans le cadre plus large des chantiers d'insertion. Des informations complémentaires sont disponibles à ce sujet <http://www.senat.fr/rap/102-376/102-376.html>

⁵⁹ Ces informations sont tirées du site Internet des Jardins de Cocagne.

⁶⁰ Comme le souligne le responsable du Biau Jardin.

a) Une relation territoire - agriculture réactualisée

En réduisant la distance entre producteurs et consommateurs les pratiques alternatives liées aux circuits courts réactualisent le lien entre agriculture et espace local. L'utilisation de labels est une première manière de se référer au local : elle permet de valoriser des pratiques en les associant à un lieu spécifique. L'utilisation de la notion de terroir est une manière de faire ce lien dans un contexte globalisé. L'association Terroirs et Cultures la place au cœur des enjeux du développement durable et de la mondialisation. Elle définit le terroir comme un « *espace géographique limité dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un savoir collectif fondé sur un système d'interactions entre milieu naturel et facteurs humains* », un espace sur lequel on produit *des biens « typiques », « réputés » et associés à une « origine géographique »* et un niveau d'action clé pour repenser l'agriculture⁶¹.

Plusieurs auteurs considèrent que dans un contexte de globalisation des échanges, la dimension locale, comme la notion de terroir, est un moyen pour les territoires de se réapproprier l'activité agricole et d'être mieux armés sur les marchés mondiaux. La reconnaissance de spécificités géographiques à des produits (comme avec les labels ou les marques) est vue comme un moyen de territorialiser ou de « re-territorialiser » la production et l'une des voies possibles pour concilier répartition plus équitable de la plus-value au sein des filières agroalimentaires et existence de marchés mondiaux [Charvet, 2007].

La mise en place de pratiques alternatives renvoie donc à la notion de territoire. Celles-ci semblent vouloir l'intégrer et prendre part à son développement.

b) Des initiatives adaptées au contexte local

Les démarches « *alternatives* » dans lesquelles on s'engage dépend beaucoup du contexte local. La formule « à chacun sa solution » serait sans doute l'expression la plus appropriée pour rendre compte de la manière dont les initiatives sont choisies. Les projets ne poursuivant pas un seul objectif, du type « *produire plus* », leurs promoteurs tiennent compte de la réalité de l'espace dans lequel ils s'inscrivent et ne misent pas sur les mêmes stratégies selon les endroits où on se trouve.

Dans une région rurale confrontée à la déprise agricole, où l'agriculture peut difficilement s'adapter aux règles de concurrence, on mettra facilement sur la mise en place de productions fermières et biologiques afin de distinguer les produits et leur trouver de nouveaux débouchés. Ainsi, le Conseil Général du Puy de Dôme, qui gère un département très rural, soutient les producteurs de Saint Nectaire en participant à la création et à la modernisation de leurs ateliers fromagers et aide les agriculteurs qui ont un projet de création d'atelier à s'installer⁶². Dans cette zone géographique, les alternatives susceptibles d'aider les producteurs ou d'inciter les installations sont les bienvenues et le Conseil général, soucieux du sort de ses producteurs, n'hésite pas à les appuyer.

En zone urbaine et périurbaine, les problématiques sont différentes et les initiatives pour produire, transformer et consommer autrement le sont aussi. On voit ici se développer des AMAP plus que des points de vente collectifs, on installe plus facilement des jardins familiaux ou d'insertion et on accorde une importance particulière à la dimension pédagogique des projets. Le volet sensibilisation du public a souvent plus d'importance que la dimension économique car l'un des enjeux majeurs est de sensibiliser des urbains, parfois très éloignés de ces considérations (en particulier dans les très grandes villes et notamment en Ile-de-France), aux questions alimentaires et agricoles. L'association *Planète Lilas* qui s'est mise en place il y a deux ans pour cultiver une parcelle dans le parc départemental des Lilas, à Vitry-sur-Seine, en proche banlieue parisienne, a bénéficié de l'appui du Conseil Général du Val-de-Marne pour monter son projet. Mais il ne s'agit pas de soutenir des petits producteurs ou des

⁶¹ Définition proposée par le groupe de travail de l'association qui réunit l'INRA / INAO

⁶² Exemple tiré de l'article « Politique publique : quand un département s'engage » paru dans le Transrural Initiatives n°313, *Longue vie aux circuits courts*

exploitations non aidées. Le projet de l'association est de faire du maraîchage pour développer la vente de paniers. Il a aussi l'objectif d'accueillir un public familial en lui proposant des visites et des dégustations sur place. Dans cette zone très dense et très populaire de la petite couronne, le projet est tout autant agricole que social et culturel.

Les résultats des études menées sur les circuits courts dans la région de Montpellier, [projet CROC] rendent compte de cette différenciation des initiatives selon les secteurs géographiques. La typologie et le recensement des circuits fait apparaître une répartition différenciée des actions selon les secteurs : les AMAP sont surtout présentes sur le cordon littoral et urbain autour de Montpellier ; l'arrière-pays méditerranéen, rural et montagnard, est beaucoup plus marqué par la présence de marchés de producteurs. Ce constat peut paraître banal, mais il est intéressant pour celui qui voudrait s'impliquer dans une démarche alternative car il montre que toutes les actions ne s'adaptent pas partout. Il renvoie aussi à la dimension territoriale des actions alternatives qui sont étroitement associées au lieu dans lequel elles s'inscrivent quand l'agriculture « conventionnelle » développe des agrosystèmes qui spécialisent les régions sans forcément dynamiser le tissu local.

c) Des démarches emboîtées les unes dans les autres ?

Le rapport entre pratiques « alternatives » et territoires se voit aussi dans le fait que les premières se présentent souvent comme des réponses aux enjeux de développement local et durable. Il invite aussi à se poser des questions sur les liens entre relocalisation de l'économie et approches alternatives. Quelle pratique est la plus pertinente pour un territoire ? Y a-t-il des pratiques mieux adaptées que d'autres à certains espaces ? Peut-on développer des pratiques alternatives à toutes les échelles et à toutes les étapes de la chaîne alimentaire ? Les initiatives peuvent en effet paraître capables de s'emboîter les unes dans les autres et de créer une véritable dynamique sur un espace donné. C'est le cas lorsqu'une exploitation bio intègre un circuit-court, associé à un projet de ville, qui doit lui-même contribuer à valoriser le territoire. Mais l'emboîtement des actions n'est pas toujours évident et peut se heurter à des difficultés de mise en œuvre et d'extension.

Ainsi, beaucoup de pratiques « alternatives » sont complémentaires les unes des autres et se répondent à différentes échelles. En s'appuyant sur des pratiques agricoles soucieuses de l'environnement et du milieu naturel, les producteurs ne sont pas seulement en situation de prélèvement. Ils participent aussi à la préservation des ressources locales et s'investissent sur le plan paysager. C'est par exemple le cas lorsqu'un producteur s'appuie sur des systèmes herbagers autonomes qui favorisent le maintien d'un paysage de haies et de bocage. Par ailleurs, ce sont souvent ces producteurs qui développent une agriculture durable sur leur exploitation (bio, systèmes autonomes, etc.), qui s'impliquent dans la vente directe au niveau local ou intègrent les circuits courts de restauration collective à l'échelle régionale (puisqu'ils proposent les produits demandés dans ces systèmes).

Les différentes démarches que l'on rencontre pour produire, transformer et consommer autrement ont donc tendance à se répondre, à se compléter et semblent répondre à une logique d'action territoriale. Les démarches deviennent complémentaires les unes des autres et se mettent au service d'un projet local, à la fois social, économique et environnemental. Ainsi, la mise en place d'un marché de producteurs en saison estivale, peut être un moyen pour un agriculteur de développer une agriculture durable et de vendre ses produits, et pour une commune d'attirer des touristes en faisant valoir la beauté de ses paysages et la qualité de sa production. Dans plusieurs projets, la complémentarité des actions est encouragée car elle est porteuse d'un dynamisme économique capable d'animer un espace local au-delà de la seule activité agricole⁶³.

Toutefois, toutes les combinaisons d'initiatives ne sont pas pertinentes, ni adaptées à un contexte. Il est parfois difficile d'identifier les limites du territoire sur lequel agir, de savoir à quelle échelle opérer l'action (le pays ? Le département ?) et quel type d'action promouvoir. Il est parfois compliqué de faire coexister différentes démarches. Ainsi, le ravitaillement de la restauration collective en produits bio et locaux exige une organisation différente de celle du

⁶³ A l'image du projet SAUGE que l'on détaillera plus loin

circuit structuré pour alimenter un groupe de consommateurs et implique une occupation de l'espace (en terme de surface de production, de gestion des distances, etc.) beaucoup plus marquée. Les deux systèmes peuvent donc avoir du mal à cohabiter. Par ailleurs, une démarche peut très bien être perçue de manière positive et ne pas pouvoir être mise en place. Un des responsables du projet SALT en Bretagne, estime que la promotion de la restauration collective en produits bio sur la région a été une erreur. Selon lui, le territoire, est beaucoup trop marqué par la présence de l'élevage intensif pour pouvoir produire en quantité suffisante des aliments bio susceptibles de ravitailler les structures scolaires. Ainsi, si le ravitaillement bio s'est mis en place, il s'est souvent développé à partir de produits bio importés et n'a pas réussi à inverser la tendance agricole de la région.

Enfin, toutes les exploitations n'ont pas vocation, ni la possibilité d'écouler toute leur production par la vente directe ou le circuit court. L'enjeu est souvent de réussir à concilier différents niveaux de vente et à établir un partage de l'espace entre différents types de production (pour le ravitaillement local, régional, national, etc.). Autour de Besançon, par exemple, de nombreuses exploitations font de l'élevage laitier pour la production de fromage. La question qui se pose est de savoir comment réussir à développer un espace de maraîchage (sachant que les fruits et légumes frais sont souvent les produits d'appel nécessaires à l'implantation réussie d'un circuit court), comment réorienter la production des exploitations (et dans quelle proportion), pour permettre le développement des circuits courts, sans compromettre une production de fromage qui reste fondamentale.

La spécialisation des espaces liée à l'agriculture intensive reste donc toujours d'actualité, mais le rétablissement d'un lien fort entre activité agricole et territoire commence à faire son chemin avec le développement de nouvelles formes d'agriculture et de commercialisation.

C. Une implication renouvelée des acteurs locaux

Les pratiques pour produire, transformer et consommer autrement en s'appuyant sur des acteurs locaux variés, là où le système conventionnel s'appuie surtout sur des professionnels (agriculteurs, filières, Chambres d'Agriculture), contribuent à renouer les liens entre agriculture et territoire.

a) Les consommateurs partenaires incontournables

Les consommateurs semblent être des partenaires essentiels lorsqu'il s'agit de mettre en place de nouvelles stratégies de commercialisation des produits agricoles. Ils déterminent le succès de certaines actions, sont à l'origine de nombreuses initiatives et leurs choix paraissent capables d'influencer celui des producteurs. Ces derniers peuvent modifier la conduite de leur exploitation et infléchir leurs stratégies commerciales pour rencontrer ce public, puisque l'on a vu des producteurs intégrer la vente directe (même si ce n'est qu'en partie) pour répondre à leur demande. Cette capacité pour les consommateurs d'être un moteur de changement des pratiques agricoles est d'ailleurs l'un des thèmes de recherche essentiel du programme « Collectifs de consommateurs, questionnement social et consommation durable » (C3D)⁶⁴. Ce programme qui s'attache à comprendre les modalités d'engagement du consommateur dans le développement durable a produit des résultats qui rendent compte de l'importance du rôle des consommateurs dans le développement de pratiques agricoles durables.

b) Les collectivités de plus en plus impliquées

⁶⁴ Ce programme coordonné par une chercheuse du CNRS, Sophie Dubuisson Quellier réunit quatre équipes rattachées à différentes institutions : le CSO (CNRS / Sciences Po), les universités de Liège et d'Oxford et l'unité Eco-développement de l'INRA (SAD, Sciences pour l'action et le développement)

Les collectivités semblent elles aussi être devenues des partenaires incontournables dans la mise en place de systèmes alimentaires alternatifs. Cette situation doit beaucoup au fait que leurs compétences se sont élargies avec la décentralisation, que le contexte actuel est marqué par les enjeux du développement durable et que des questions se posent sur l'évolution des aides au monde agricole. Le Conseil général des Côtes d'Armor a ainsi entamé depuis quelques temps une réflexion sur « l'avenir de l'agriculture », car les évolutions de la PAC risquent d'avoir un impact important sur les secteurs agricoles et agroalimentaires du département. Il commence à s'intéresser à la vente directe et aux circuits courts, systèmes qu'il voit d'un œil positif car ils semblent associés à des modes d'exploitation moins polluants et capables de permettre aux producteurs de vivre sans aides grâce à des prix plus élevés que dans les circuits longs [Cardona, 2007].

Les collectivités, dans la mesure où elles y ont un intérêt, sont donc susceptibles d'être des partenaires essentiels dans la mise en place des formes de production et de consommation différentes. C'est sans doute ce qui explique qu'on les retrouve sur les projets de restauration collective basée sur la promotion de produits locaux et sur les projets de développement urbain, d'agriculture périurbaine et de restauration du lien ville-campagne (cf. partie suivante).

c) Les associations d'accompagnement, ou un rouage essentiel pour développer les actions

Les associations d'accompagnement de producteurs sont particulièrement présentes dans les initiatives « *alternatives* ». Elles semblent bénéficier d'une nouvelle écoute de la part de certains partenaires et paraissent très actives sur un grand nombre de projets.

Il n'est pas rare d'entendre citer les CIVAM, l'AFIP, ou d'autres associations, lorsque l'on évoque la mise en place ou l'existence d'initiatives « *alternatives* ». Elles sont aussi très investies dans les programmes de recherche-action sur les circuits courts ce dont elle tire une certaine crédibilité pour leur approche. Associations d'éducation populaire, engagées depuis longtemps dans une approche non conventionnelle de l'agriculture (les CIVAM existent depuis les années 1950, l'AFIP depuis les années 1980), elles connaissent les différents acteurs des territoires. Elles semblent armées pour accompagner les producteurs, les collectivités, les groupes de consommateurs qui souhaitent s'engager dans des démarches alternatives, et se retrouvent en bonne position lorsqu'il s'agit de les développer. Par ailleurs, elles ont l'habitude d'entrer dans les projets agricoles par le biais de l'éducation, de la formation et du développement rural et pas seulement par l'entrée des filières. Elles intègrent donc facilement dans leurs réflexions et leur projets les différentes dimensions de la vie locale (aspects économiques, sociaux, culturels), elles savent travailler avec des acteurs variés et se sont rapidement appropriées les questions de durabilité.

Cependant, il ne faut pas s'y tromper, elles sont encore minoritaires et les CIVAM, par exemple, ne comptent que 10 000 adhérents. Malgré leur activité et leur implication, elles sont encore considérées comme « *alternatives* ». Par ailleurs, elles ne sont pas toutes seules à s'intéresser au développement de démarches innovantes, à la pluri-activité ou aux questions de durabilité. Les acteurs traditionnels de l'agriculture, comme les Chambres de l'agriculture, ne sont pas absents des pratiques « *alternatives* ». Bien sûr, leur approche par filière ne les prépare pas toujours à être les meilleurs interlocuteurs en matière d'initiatives rurales. En outre, comme le souligne une responsable de l'AFIP Besançon, « *ils n'ont pas l'habitude de travailler avec tous les acteurs, ils connaissent surtout les agriculteurs et n'ont pas l'habitude de s'occuper des questions de territoire* ». Ils ne savent pas non plus toujours accueillir les néo ruraux qui souhaitent s'installer et travailler en circuit court. Mais ils peuvent très bien intégrer des projets territoriaux et des démarches alternatives. Tout dépend en fait de la manière dont les réseaux se structurent et dont le pouvoir se répartit entre les différents acteurs d'un territoire local. Ainsi, les associations d'accompagnement de producteurs ont un grand rôle à jouer en matière d'initiatives pour produire, transformer et consommer autrement, mais elles doivent aussi composer avec les autres acteurs de leur territoire ce qui n'est pas toujours évident.

d) Les producteurs s'ouvrent au territoire

Enfin, la participation des producteurs à des démarches « *alternatives* » est elle aussi un facteur de renouvellement entre agriculture et territoire. C'est notamment le cas lorsque pour diversifier leurs sources de revenus, les producteurs s'appuient sur leur activité principale de production pour se diversifier, s'ouvrir à de nouveaux publics et proposer de nouveaux services.

Il peut s'agir de capter un public de touristes en lui vendant des produits à la ferme, de fidéliser une clientèle en se faisant connaître sur un marché, de développer des activités de restauration, de dégustation, d'accueil ou d'hébergement. Ces pratiques sont souvent un complément à une activité de production intégrée dans une filière plus classique, mais les agriculteurs qui s'engagent dans cette voie doivent tout de même procéder à des aménagements spécifiques pour installer une auberge, aménager des chambres, s'équiper d'un nouveau matériel (pour transformer les produits, les cuisiner, etc.), répondre à de nouvelles normes (d'hygiène, de sécurité, etc.) et surtout s'engager dans un nouveau métier qui suppose l'acquisition de nouvelles compétences.

La ferme auberge de l'Estre est un exemple de la pluriactivité que l'on peut rencontrer sur une exploitation. Ainsi, dans le parc naturel du Livradois Forez, un couple d'agriculteurs a ouvert une ferme auberge depuis 2001. Ils ont diversifié leurs activités au moment où leur fils a désiré s'installer avec eux. Ils ont alors décidé de valoriser les produits de la ferme en développant des activités de transformation (fabrication de terrines, etc.), de vente et surtout de restauration. Pour cela, ils ont aménagé une ancienne grange sur leur exploitation. Elle abrite désormais un atelier de transformation, une cuisine et une grande salle de réception. Accompagnés dans leur démarche, ils ont suivi des formations pour s'approprier leurs nouveaux métiers (en particulier pour la cuisine) et se sont lancés dans cette aventure avec une réelle satisfaction.⁶⁵

Avec le développement de pratiques « *alternatives* » on peut donc parler de renouvellement et de rapprochement entre territoire et agriculture. Ce rapprochement existe aussi si l'on observe l'évolution des relations ville-campagne.

IV. Des initiatives qui renouvellent le lien ville - campagne

Alors que le monde agricole et le monde urbain ont plutôt tendance à se tourner le dos et que les villes se sont longtemps étendues sans se soucier de leur consommation d'espace, on voit aujourd'hui de nombreuses collectivités territoriales urbaines commencer à se soucier de la dimension agricole de leur territoire. Dans ce cadre, elles développent des projets avec le souci d'organiser un partage équilibré entre fonctions agricoles, urbaines et périurbaines. Ces initiatives, en plus de constituer des leviers favorables à l'émergence de pratiques porteuses en terme de production, transformation et consommation différentes, impliquent des acteurs variés et présentent une forte dimension territoriale.

A. Des villes impliquées sur l'économie et le foncier pour favoriser l'agriculture

Si de nombreuses agglomérations ont encore une approche très paysagère du rôle de l'agriculture, d'autres commencent à envisager le rapport à l'agriculture sur un plan foncier et économique.

⁶⁵ Ces informations ont été obtenues lors d'une visite de l'exploitation organisée fin juin 2008.

Ainsi à Aubagne plusieurs hectares de terres constructibles ont été reclassés en terres agricoles, en concertation avec la population. Cette décision a permis à 10 agriculteurs de s'installer et à plusieurs autres de se maintenir. Par ailleurs une AMAP a été créée ainsi qu'une marque locale⁶⁶.

A Grenoble, l'agriculture est intégrée dans les réflexions périurbaines depuis plusieurs années. A l'initiative d'élus de l'agglomération, un organisme paritaire (coprésidé par le président de la Chambre d'Agriculture et un élu d'agglomération) a été créé afin de définir et de mettre en œuvre la politique agricole et forestière dans « l'Y » grenoblois (cet « Y » est dessiné par les vallées de l'Isère et du Drac). Cette structure, qui pourrait toutefois voir son rôle se transformer puisque les collectivités territoriales du secteur ont commencé à développer leurs services « agriculture », défend l'idée que l'agriculture est un acteur économique du territoire. Elle s'implique sur les questions de gestion et d'aménagement de l'espace, du type schéma directeur, pour défendre le maintien de terres agricoles ; elle opère sur le terrain culturel en organisant des expositions sur l'agriculture locale ; elle agit sur le terrain économique et a cherché à dynamiser les produits locaux en créant une marque locale (Terre d'ici)⁶⁷.

Dans le Puy de Dôme, le Conseil Général participe au stockage des terres dans le but d'aider à l'installation de jeunes agriculteurs et étudie la question du redéploiement du maraîchage en zone périurbaine.

B. Des villes qui mutualisent leurs expériences

Le souci de développer de nouveaux rapports ville-campagne se retrouve aussi au niveau des grandes agglomérations. La mutualisation des expériences sur la gestion des relations ville-campagne est l'un des objectifs de l'association *Terres en ville* qui s'est créée en 2000 sous l'impulsion de plusieurs élus d'agglomérations et de responsables agricoles.

Cette association paritaire regroupe aujourd'hui 20 aires urbaines, chacune étant représentée par l'intercommunalité et la Chambre d'agriculture, qui ont « *souhaité mettre en commun leurs expériences pour échanger leur savoir-faire, promouvoir le rôle et l'intérêt de l'agriculture périurbaine et favoriser le développement des politiques sur les territoires français et étrangers* »⁶⁸. Leur objectif est de trouver des modalités de gestion adaptées à l'espace périurbain, dépasser le « tout urbain » et réintroduire la préoccupation agricole dans les problématiques urbaines.

A cette fin et pour favoriser les échanges, ils organisent des séminaires et ont lancé quatre grands chantiers concernant :

- L'élaboration d'une charte pour apporter un support méthodologique aux territoires qui souhaitent construire des politiques agricoles périurbaines
- La protection et la mise en valeur des espaces naturels et agricoles périurbains, portées par l'élaboration d'un cahier des bonnes pratiques et la réalisation de diagnostics destinés à intégrer les documents d'urbanisme et de planification.
- La réflexion sur les circuits courts, l'approvisionnement des villes et la création de plateformes de distribution de produits locaux pour la restauration collective et les restaurateurs. Le but est ici d'inciter les collectivités à consommer local.
- La mise au point d'une banque d'expériences et d'outils opérationnels pour développer la connaissance sur l'agriculture périurbaine, en s'appuyant sur des partenariats multiples⁶⁹.

Cette initiative témoigne de la place occupée par les collectivités au niveau des projets relatifs à la promotion de manières de produire, transformer, consommer différentes, mais aussi de

⁶⁶ Exemples tirés du n°343 de Transrural Initiatives « Ville et agriculture, un début d'écoute », octobre 2007

⁶⁷ Cf. interview de F. Turquin, professeur associé de l'Université de Grenoble, in Transrural Initiatives n°343

⁶⁸ <http://www.terresenvilles.org/> « Les collectivités se mobilisent » de S. Robert (FNCIVAM) TRI °343.

⁶⁹ Bergerie Nationale, Fédération Nationale des Sociétés d'Aménagement foncier et d'établissement rural (FNSAFER), agences d'urbanisme, réseau européen des régions périurbaines Purple etc.

l'évolution du regard de la ville sur le monde rural. Cette évolution se retrouve dans le développement de certaines initiatives ayant à voir avec des projets d'agriculture périurbaine.

C. Des projets pour développer l'agriculture périurbaine : le cas du projet Sauge

Un certain nombre de projets favorisant la mise en place d'une agriculture périurbaine structurée, porteuse de développement économique, social et environnemental, ont été mis en place sur des territoires urbains et périurbains.

C'est notamment le cas du projet SAUGE « solidarités agricole et urbaine pour des gains économiques environnementaux et en termes d'emploi » qui a été développé au niveau du Grand Besançon. Ce projet Equal a démarré en 2004. Il est porté par quatre structures : la communauté d'agglomération du Grand Besançon et ses 59 communes, la Chambre d'agriculture du Doubs, le centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Châteaufarine et l'AFIP Bourgogne, association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales. Il s'agit donc d'un projet pluri-acteur, mais aussi d'un projet multi-facettes. Il accorde une grande place à la formation, à la consommation et au rétablissement du lien ville-campagne et a abouti à la réalisation d'une série d'actions⁷⁰.

a) Pression urbaine et potentiel agricole : un contexte porteur

A l'origine, l'AFIP est entré en contact avec une élue en charge du service environnement de la communauté d'agglomération afin de lui proposer un projet guidé par l'idée de « re-territorialiser » l'agriculture et de revisiter le lien ville-campagne. L'objectif était de résoudre l'équation suivante : comment réconcilier la ville de Besançon et son espace agricole périurbain ? Et comment faire de la communauté d'agglomération un atout pour les producteurs et l'agriculture locale et non pas un frein pour le secteur agricole ?

Comme autour de nombreuses villes, le contexte était marqué par un processus d'extension urbaine, de diminution du nombre d'agriculteurs, de perte de surface agricole et de tension entre agriculteurs et citoyens : les agriculteurs se plaignaient de la pression foncière, des difficultés de déplacements avec leurs troupeaux et leurs engins agricoles, et les urbains se plaignaient des nuisances sonores, des odeurs, des difficultés de déplacements liés à l'activité agricole. Le contexte était aussi celui d'un territoire marqué par l'activité agricole. 30 % de la surface du Grand Besançon, soit 12 700 ha, est occupée par l'agriculture ; 91 % de cette surface est travaillée par des exploitations professionnelles ; plus de 1 000 personnes sont employées par le secteur agricole. Il y avait donc un véritable enjeu à organiser une agriculture péri-urbaine « pour approvisionner la ville en produits locaux, pour préserver les ressources en eau, pour construire un cadre de vie attrayant par la gestion du paysage rural, etc. »⁷¹.

L'existence de porteurs de projets intéressés par l'installation autour de la ville et l'exemple de projets d'agriculture périurbaine menés dans d'autres régions (Rhône Alpes, Midi-Pyrénées notamment) ont été les éléments supplémentaires qui ont amené le Grand Besançon à envisager le développement de nouveaux liens entre la ville et la campagne.

C'est sur ces bases que cette élue a été sollicitée afin de soutenir ce projet d'agriculture périurbaine baptisé SAUGE. Et comme le souligne la chargée du suivi de projet pour l'AFIP, « la motivation de l'élue a été primordiale pour la réussite du projet ». Convaincue de l'intérêt de la démarche, elle l'a largement soutenue et, sous son impulsion, la communauté a investi du temps et de l'argent dans le même sens, notamment en ouvrant un poste au profil « agriculture durable » au sein du service environnement. Une fois ce contact établi, le centre

⁷⁰ Les informations qui suivent proviennent des lettres d'info sur le projet, « Projet Sauge Infos », du n°343 de la revue Transrural Initiatives et d'un entretien réalisé en juillet avec A. Sauvaget, chargée du suivi du projet Sauge pour l'AFIP Besançon.

⁷¹ *Projet Sauge Infos, 2007*

de formation professionnelle et la chambre d'agriculture du Doubs ont été sollicités pour participer à la structuration du projet et intégrer la démarche. Puis le projet a démarré.

b) Depuis quatre ans, de multiples réalisations

La phase de diagnostic et de réflexion a débuté en 2004. Puis diverses initiatives ont vu le jour, les unes tournées vers les porteurs de projets, avec un travail d'accompagnement, d'aide à la création et à la diversification des activités agricoles, les autres tournées vers le lien producteurs-consommateurs, avec la mise en place de systèmes de vente directe par le biais de paniers et de marchés de producteurs. Dans les deux cas, le développement des initiatives a été le fruit d'un véritable travail de concertation et de « *co-construction* » entre les différents intéressés : agriculteurs, associations, communes et consommateurs.

Plusieurs séances d'information et de formations ont été nécessaires pour finalement aboutir à la création de plusieurs circuits courts. Une AMAP a vu le jour : elle intègre trois producteurs et 70 consommateurs. Un système de livraison de paniers entre des producteurs locaux (sept à huit) et la maison de quartier de *Velotte* a été mis au point (cet exemple a été exposé dans la deuxième partie). Un marché de producteurs a été mis en place dans la commune de Pugey. Cette initiative est à mettre au compte des producteurs locaux et des élus. S'étant rendu compte que le Grand Besançon ne comptait que deux marchés en zone périurbaine et souhaitant changer les modes de ravitaillement et de consommation sur leur secteur, ils ont pensé qu'il serait intéressant de créer un marché de producteurs sur cette commune située à 10 km du centre de Besançon. Accompagnés par la chambre d'Agriculture du Doubs, ils ont donc élaboré une charte et monté leur marché de producteurs. Ce dernier s'est tenu pour la première fois le 1^{er} septembre 2007. Aujourd'hui, il a lieu tous les 1^{ers} samedis du mois et apporte une grande satisfaction à l'ensemble des participants du projet. Les élus sont contents de voir une dynamique locale s'installer sur leur territoire, les producteurs locaux apprécient d'avoir à leur disposition de nouveaux débouchés pour leur production, les consommateurs se réjouissent de trouver à proximité de chez eux des volailles, de la charcuterie, des légumes, du comté, etc.

Le projet a aussi abouti à un élargissement des perspectives en matière d'emplois agricoles, grâce au développement de démarches d'accompagnement et d'appui aux porteurs de projets. Des formations et des « *ateliers de l'initiative* » à destination des porteurs de projets (trois ont eu lieu en mars 2008) ont été mis en place. Organisés par l'AFIP, ils accueillent des agriculteurs, des agricultrices, des demandeurs d'emplois, des représentants d'associations qui peuvent aussi recevoir les conseils des représentants de la chambre d'Agriculture du Doubs. Puis, selon leurs besoins, on leur propose différentes formes d'accompagnement : accueil et suivi, étude du projet, etc. En effet, leurs problématiques ne sont pas les mêmes et un nouvel arrivant aura besoin de conseils pour s'installer alors qu'un agriculteur cherchera plutôt des pistes pour diversifier ses activités⁷². Des liens ont été développés entre l'ANPE et le CFPPA, dans le cadre du volet emploi du projet. L'ANPE a mis au point une « *évaluation en milieu de travail* » ou « *EMT* »⁷³, en lien avec l'activité maraîchère, les espaces verts et l'agriculture. Ainsi, les demandeurs d'emploi peuvent découvrir des métiers en lien avec le monde rural et agricole.

On pourrait encore signaler la mise au point d'un chantier école pour sensibiliser « *à la découverte aux métiers de la nature* », la création d'un circuit de randonnées de ferme en ferme pour rapprocher les citadins de la campagne ou le développement d'expériences de ravitaillement local dans la restauration collective (notamment pour un foyer-logement). Les initiatives ont été nombreuses et les expériences n'ont pas manqué. Elles ont concerné différents champs d'action tout en restant concentrées sur une problématique de relation ville-campagne.

⁷² Ainsi, un producteur de lait et de viande à Grandfontaine a bénéficié d'appuis techniques et réglementaires pour développer son projet de création d'atelier de découpe de viande, destiné à alimenter les circuits courts de l'agglomération, et une activité de vente sur son exploitation. *Projet Sauge Info, 2007*

⁷³ Il s'agit d'une sorte de stage proposé aux demandeurs d'emploi et qui leur permet d'avoir un temps d'observation en entreprise sur une petite durée

c) Quels résultats pour ces opérations ?

Toutes les démarches mises en œuvre n'ont pas complètement abouti et il a fallu faire face un certain nombre de difficultés pour les mettre en place. La chargée de suivi du projet pour l'AFIP en souligne quelques unes. Il peut y avoir des difficultés pour rencontrer les porteurs de projets et les agriculteurs. Il n'est pas toujours évident de raccorder l'offre et la demande : « Ici, il y a beaucoup de producteurs de viande et de lait pour faire du comté par exemple alors que les consommateurs demandent beaucoup de fruits et légumes frais. Là, on a du mal à trouver les producteurs ». Elle rappelle que les expériences de restauration collective à base de produits locaux ont montré certaines limites. Elle évoque aussi le problème du foncier et la difficulté d'installation pour les agriculteurs, en particulier les maraîchers, qui doivent non seulement réussir à trouver de la terre mais aussi à se faire accepter par les autres agriculteurs. En effet, « certains producteurs ont du mal à changer leurs habitudes » et tous ne sont pas prêts à engager les changements allant dans le sens du développement d'une agriculture périurbaine tournée vers la ville.

Mais le projet SAUGE a aussi été source d'importantes satisfactions et, à l'heure du bilan (le projet doit s'arrêter en octobre 2008), on peut retenir de nombreux points positifs. D'abord, les consommateurs ont suivi les démarches. Leur demande est forte et leur intérêt pour les modes de consommation associés aux circuits courts semble grandissant. De plus ils participent aux animations mises en place autour de la ville pour découvrir les activités agricoles. Ensuite, le regard des agriculteurs évolue. Des producteurs qui n'ont pas directement pris part aux différentes initiatives ont été sensibilisés au renouvellement de l'approche agricole et ont apparemment développé de nouvelles formes de contractualisation et de distribution (mais, à ce niveau là, ceux qui accompagnent les projets ne sont pas toujours au courant). Enfin, les élus semblent intéressés par le prolongement du projet qui doit bientôt prendre fin, car il semble avoir répondu à certaines de leurs attentes sur le plan de la dynamique territoriale.

Le projet SAUGE est donc l'exemple d'un véritable projet où la dimension agricole a permis d'intégrer des objectifs sociaux, économiques, environnementaux et de faire travailler côte à côte des partenaires multiples pour des publics divers. Il montre comment la mise en place de pratiques alternatives sur le plan de la production, de la transformation et de la consommation alimentaires peut entraîner un rapprochement entre milieu rural et milieu urbain et renouveler la relation agriculture et territoire. Au delà de son ambition socio-économique, son intérêt réside dans le fait qu'il replace la thématique agricole au cœur du monde urbain. Autrement dit il permet de rendre à des espaces périurbains une fonction productive, et pas seulement une fonction de loisirs, et de donner à une population éloignée du monde rural l'occasion de se familiariser avec et de s'ouvrir aux pratiques agricoles.

Les pratiques pour produire, transformer et consommer autrement sont donc multiples, multiformes, multiacteurs. Leur passage en revue fait ressortir des points communs et permet d'envisager de nouvelles relations entre producteurs et consommateurs, entre agriculture et territoire et entre villes et campagnes. Mais, alors qu'elles semblent porteuses d'éléments très positifs pour ceux qui les adoptent, les développent ou les défendent, leur développement est encore très restreint et leur promotion limitée. Il s'agit donc de comprendre quel intérêt on peut trouver à les mettre en place, mais aussi quels obstacles se dressent face à leur extension.

3ème partie. Intérêt et limites des pratiques alternatives

I. Les motivations des acteurs impliqués pour produire, transformer et consommer autrement

Que recherchent les acteurs impliqués dans des initiatives qui permettent de produire, transformer et consommer autrement ? Quels sont leurs intérêts, leurs objectifs, leurs motivations ? Quel est l'impact (supposé ou effectif) des pratiques alimentaires alternatives ? Les réponses apportées ici renvoient à des études réalisées à partir d'enquêtes menées auprès de producteurs et de consommateurs. Elles s'appuient aussi sur la consultation de documents comme les chartes ou les sites de collectifs de producteurs, de consommateurs, dans lesquels les porteurs de projets énoncent leurs intentions et leurs objectifs⁷⁴. L'exercice présente des limites car les initiatives auxquelles on s'intéresse sont encore récentes mais il reste intéressant car il fait émerger les atouts et le potentiel liés à ces pratiques.

A. Réconcilier la ville et la campagne et dynamiser des territoires en difficulté

On a déjà vu l'intérêt que présentait la mise en place de pratiques agricoles alternatives pour les territoires urbains, périurbains et ruraux.

Rappelons qu'elle peut apporter des solutions aux régions en difficultés économiques (avec des magasins de producteurs, l'organisation du ravitaillement des cantines en produits bio, etc.). Elle est un moyen de dynamiser des territoires ruraux confrontés à la déprise agricole et d'aider les agriculteurs à diversifier leurs débouchés. Pour les villes, elle présente un moyen de mettre en place un développement urbain plus durable en favorisant la proximité géographique entre production et consommation. Elle peut servir de support au rapprochement avec les campagnes par le biais d'actions éducatives ou la création d'espaces agricoles, sources de gains économiques et de sensibilisation du grand public.

Mais toutes ces initiatives n'ont pas seulement besoin des faveurs des collectivités territoriales ou d'être encouragées par des organismes d'accompagnement. Elles ont aussi besoin des acteurs du quotidien pour exister et doivent en premier lieu retenir l'attention des producteurs et des consommateurs. Or, les uns comme les autres peuvent avoir intérêt à se tourner vers ces nouvelles pratiques.

B. De nouvelles perspectives pour les producteurs

Plusieurs raisons peuvent inciter des producteurs à s'investir dans des pratiques alternatives. Ils peuvent y trouver un intérêt économique et social et un moyen de valoriser leur profession. C'est sans doute pourquoi les termes « *d'indépendance* », de « *sécurité financière* », de « *gain de temps* », de « *qualité de travail* » reviennent régulièrement dans les argumentaires et dans les témoignages de producteurs investis dans ces approches.

⁷⁴ La pratique a bien sûr ses limites puisque le discours est une construction. Il ne reflète donc pas forcément l'intégralité d'une démarche. Il peut passer sous silence certaines motivations, comme celles ayant présidé à l'entrée dans une action, ou énoncer des intentions et des objectifs qui ne sont pas atteints.

a) La motivation économique

La motivation économique est essentielle pour les agriculteurs qui réorientent leurs modes de production ou qui s'installent directement dans des systèmes alternatifs.

Le développement de pratiques « *alternatives* », et en particulier les différentes formes de commercialisation en circuit court, semble servir l'emploi et les exploitations les plus fragiles. De nombreux exemples montrent qu'il rend possible l'installation sur de petites surfaces et permet à des personnes ayant peu de moyens de commencer à travailler sans avoir trop d'investissements à faire⁷⁵. Il est aussi un moyen de trouver des débouchés intéressants et rentables pour les exploitations de petite taille.

Par ailleurs, la diversification des activités sur une exploitation (par la vente directe, la restauration, etc.) permet de conserver des emplois, d'en créer de nouveaux ou d'installer des jeunes sur une exploitation sans avoir besoin de l'agrandir. Un couple de producteurs installé dans le parc du Livradois Forez a développé sa ferme auberge avec l'idée de permettre à un de ses fils de s'établir avec eux sans avoir à augmenter la production. Et le pari a plutôt bien fonctionné puisque non seulement leur fils les a rejoint sur l'exploitation, mais le couple a aussi créé un emploi de serveuse à temps partiel pour être aidé dans son activité de restauration.

D'autre part, la diversification des activités, par l'introduction de nouvelles variétés, la baisse des volumes de production ou l'intégration de circuits courts (sachant que les trois actions sont généralement liées), est aussi un moyen de faire face aux risques liés à la diminution des cours de certains produits. Il s'agit, pour l'agriculteur, d'un moyen de maintenir ses gains ou un salaire décent même lorsqu'il rencontre des difficultés dans une partie de ses activités. L'intérêt économique tient aussi au fait que les pratiques alternatives, notamment quand elles sont collectives, sont un moyen de limiter l'endettement et de partager les frais. Plusieurs témoignages vont dans ce sens, en particulier dans les filières d'élevage⁷⁶. Ainsi, l'acquisition d'un atelier de découpe par exemple pèse beaucoup moins lourd dans les dépenses des agriculteurs lorsqu'elle se fait en groupe.

Enfin, les producteurs qui s'impliquent dans des initiatives différentes et en particulier dans les circuits courts, recherchent une indépendance à l'égard des intermédiaires présents dans les filières longues. Ainsi, dans le pays de Dinan, les producteurs impliqués dans la vente directe savent qu'ils s'en sortiront mieux financièrement s'ils vendent directement leurs produits aux consommateurs et apprécient l'idée de régularité et d'autonomie dans leurs revenus [Cardona, 2007]. Ils essayent de s'assurer une certaine sécurité en diversifiant les modes de commercialisation de manière à améliorer la gestion financière de leur exploitation, même si l'on peut constater qu'il n'y a pas forcément de grands gains à espérer quand on change de manière de produire et de vendre. En effet, la rentabilité des évolutions n'est pas toujours au rendez-vous et peut même se faire attendre quelques années.

La rentabilité économique n'est donc pas le seul élément qui motive les agriculteurs qui font le choix de produire transformer et consommer autrement.

b) La recherche d'une plus grande qualité de vie

L'implication dans des formes alternatives de production, transformation et consommation est souvent associée à l'idée d'une nouvelle gestion du temps de travail, à la diminution des horaires et plus globalement à l'amélioration de la qualité de vie. Cela représente une motivation bien identifiée chez les producteurs qui décident de changer de manière de travailler. Pour atteindre cet objectif, ils développent différentes approches.

⁷⁵ Ces résultats sont détaillés dans les Cahiers de l'Observatoire CROC n°3, septembre 2007 : « Témoignages : intérêts et conséquences de la vente en circuits courts ».

⁷⁶ Extrait de la France Agricole du 07/06/2002 in Cahiers de l'Observatoire CROC n°3, septembre 2007

Ils peuvent diminuer les surfaces à cultiver et s'impliquer dans la vente directe, essayant ainsi de gagner à la vente ce qu'ils perdent en volume. Ils peuvent aussi simplifier leurs systèmes et dégager du temps pour d'autres activités, comme l'accueil à la ferme. Ils peuvent aussi développer de nouveaux ateliers, alléger le temps de travail familial en créant un emploi et en établissant un nouveau schéma d'organisation du travail⁷⁷.

Ce gain de temps est l'un des avantages retenu par deux frères installés en Basse-Normandie. Producteurs de lait et adhérents au CIVAM, ils ont décidé d'abandonner la production intensive au profit d'une approche plus durable, basée sur les principes de l'agriculture autonome, au milieu des années 1990⁷⁸. Ils ont remarqué que cette évolution de leur approche leur a permis d'améliorer leurs revenus en diminuant leurs besoins extérieurs (type intrants), mais aussi de gagner en temps libre ce dont ils profitent pour s'investir dans la vie locale (par la vie associative notamment).

D'autres témoignages font état d'une réduction du temps de travail, comme dans le cas des groupements de producteurs qui se répartissent le temps consacré à la vente ou à la transformation, en tenant à tour de rôle les permanences du magasin où ils vendent leurs produits⁷⁹. Selon le Paysan du Midi (11/11/2004) et la France Agricole (11/06/2004) « *Un producteur qui fait quatre à cinq marchés par semaine peut diminuer sa présence à un jour s'il fait partie d'un collectif* ».

Toutefois, l'idée de diminution du temps de travail est à nuancer. En effet, diversifier ses activités et s'investir dans la vente directe, la transformation, ou la livraison peut aussi entraîner un alourdissement du temps de travail et générer une réelle pénibilité pour les producteurs. Ainsi, dans le pays de Dinan, le temps de travail pour produire est déjà lourd. Combiné au travail de vente, il fait effectuer aux producteurs un nombre d'heures colossal et peu attrayant [Cardona, 2007]. Pourtant, la plupart de ceux qui ont choisi cette approche ne semblent pas le regretter, retenant surtout la liberté et la satisfaction qu'elle leur procure.

c) Un sentiment d'indépendance et de liberté

Les producteurs impliqués dans la vente directe, même s'ils ne vendent pas toute leur production sous cette forme, apprécient d'avoir la maîtrise complète de la commercialisation de leurs produits. De la même manière, ceux qui diversifient leurs activités cherchent souvent à s'affranchir d'un système en circuit long où ils n'ont qu'un débouché unique, une rémunération incertaine et de nombreuses contraintes. C'est d'ailleurs cette indépendance du producteur qui est mise en avant et recherchée par les promoteurs des systèmes d'AMAP⁸⁰ ou ceux de l'agriculture « *autonome et économe* » du RAD.

L'idée d'indépendance et la recherche de liberté apparaissent souvent comme des motivations essentielles pour les producteurs qui font le choix de diversifier ou de réorienter leurs activités agricoles. Cette volonté peut apparaître dès l'installation chez les plus jeunes ou venir avec l'idée de transmission du patrimoine chez des agriculteurs plus âgés⁸¹. En tous cas, elle témoigne d'une envie de se réapproprier un outil de travail, de réinvestir un métier et de redonner un « *sens* » à une activité de production.

Dans le pays de Dinan, les producteurs qui écoulent un maximum de leur production sous une forme directe le font souvent comme « *une concrétisation de leur engagement pour la sauvegarde de leur profession et contre le monopole des circuits longs. Il s'agit, soit de producteurs installés depuis peu et pour qui la vente directe faisait partie de leur projet de base, soit de producteurs qui ont vraiment souffert moralement ou financièrement de leurs mauvaises conditions de travail en circuits longs* » [Cardona, 2007]. Quant aux producteurs moins impliqués dans ce type de commercialisation, ils sont aussi à la recherche de cette indépendance liée à la diversification des débouchés et dans le désir de participer à l'animation de la vie locale de leur territoire [Projet CROC]. On retrouve aussi les notions de

⁷⁷ Cahiers de l'Observatoire CROC, n°3, septembre 2007

⁷⁸ Leur témoignage figure dans le dossier de presse élaboré par la FNCIVAM avec le WWF France

⁷⁹ Cahiers de l'Observatoire CROC, n°3, septembre 2007

⁸⁰ Les différents sites développés localement expriment cette recherche d'autonomie et d'indépendance.

⁸¹ Comme le souligne une responsable de l'AFIP Besançon.

« *fierté* » à construire son indépendance vis-à-vis de circuits classiques et de « *plaisir* » dans la liberté d'organisation de son système de production et de vente [Projet CROC].

Enfin, l'envie de faire connaître sa profession, de valoriser son travail et de lui donner du sens est un puissant moteur de changement chez certains producteurs. Le développement de relations directes et d'échanges concrets avec les consommateurs en est un autre. Et même si ces échanges présentent un caractère contraignant, lié aux exigences de ces « nouveaux » partenaires, ou à la nécessité de développer de nouvelles compétences, ils sont souvent mentionnés comme des points positifs et une motivation (non marchande) chez les producteurs qui décident de s'impliquer dans des pratiques alternatives. [Cardona, 2007, Lamine, 2008]

C. Un moyen d'être rassurés et de s'engager pour les consommateurs

Les consommateurs n'ont pas les mêmes intérêts que les producteurs à s'investir dans des pratiques « *alternatives* », mais sont des acteurs incontournables concernant le développement de ces approches. Leurs motivations sont le plus souvent associées à une recherche de qualité, de convivialité, de confiance mais elles relèvent aussi d'un besoin d'engagement et d'implication dans une démarche de développement local.

a) La recherche de la qualité

Les crises traversées par le système agro-alimentaire ces dernières années ont développé chez les consommateurs un besoin d'être rassurés sur les produits qui arrivent dans leur assiette. Ce contexte de « *crise de confiance* » [...] a favorisé chez eux le développement de nouvelles exigences en ce qui concerne la qualité et la sûreté alimentaires et les a conduits à s'intéresser à de nouveaux circuits de distribution » (avec parfois un « rejet » des circuits de grande distribution) [Cardona, 2007, projet CROC].

La recherche de la qualité alimentaire est mentionnée dans la plupart des enquêtes menées auprès des consommateurs adeptes des circuits courts ou des systèmes de vente directe. Elle est souvent le moteur de ce type d'achat et apparaît comme critère de choix essentiel pour les consommateurs : 30 à 40 % des consommateurs interrogés dans les enquêtes menées dans l'Hérault le mentionnent ⁸².

Ce souci de « *qualité* » recouvre plusieurs aspects. On attend des produits vendus différemment qu'ils aient été produits différemment c'est à dire avec soin et qu'ils offrent plusieurs garanties dont celles d'être « *bons* » et « *sains* », c'est-à-dire agréable au goût et sûrs pour la santé. Les consommateurs associent aussi aux pratiques de production et de consommation différentes, l'idée de consommer des produits « *frais* » et de « *saison* », des aliments avec de réelles qualités gustatives, de tenue à la cuisson et qui n'ont pas été stockés trop longtemps.

La qualité passe aussi par le soin apporté à la production. Sans forcément exiger la présence de label ou de certification spécifique (type AB), les consommateurs identifient les aliments qu'ils achètent hors des circuits de consommation de masse comme issus d'une production « *plus naturelle* », basée sur des savoir-faire « *traditionnels* », qui leur inspirent confiance.

⁸² Plusieurs enquêtes ont été menées auprès des consommateurs de circuits courts dans l'Hérault pendant deux ans. Elles ont permis d'obtenir des informations sur leur profil, leur motivation, leurs attentes, leurs pratiques d'achat alimentaires, leur conception de la consommation locale, leur perception des producteurs etc. Les résultats de ces études ont donné lieu à l'élaboration du Cahier de l'Observatoire CROC °5 de janvier 2008 sur « *Les consommateurs de l'Hérault face aux circuits courts de commercialisation et aux produits locaux* ». Il y apparaît que les consommateurs éprouvent un réel attrait pour l'approvisionnement en circuits courts mais que ce sentiment se traduit modestement dans les pratiques d'achat. Cette étude nous renseigne sur les lieux et les pratiques d'achat des Héraultais, sur les freins à l'achat de produits locaux, sur les profils des acheteurs en direct ainsi que sur la représentation du « *local* » par les consommateurs. L'enquête porte également sur les moyens permettant aux consommateurs de reconnaître les produits locaux et les producteurs issus de la région où ils achètent leurs produits.

Cette confiance est d'ailleurs primordiale car la qualité est souvent assez difficile à vérifier pour le consommateur qui doit surtout se fier à ce que lui dit son producteur [Sylvander, Porin, Mainsant, 1998]⁸³. C'est précisément ce lien privilégié entre producteur et consommateur que ce dernier recherche et qui motive son implication dans des circuits de production et de consommation alimentaires alternatifs.

b) La recherche de la convivialité et de la proximité

La recherche de la « *proximité* », de la connaissance, du lien « *personnalisé* » avec celui qui produit les aliments, de l'accueil « chaleureux » sur une exploitation ou sur un point de vente (un magasin, un marché de producteurs, etc.) sont autant d'éléments qui motivent les consommateurs dans leur démarche de consommation « *locale* », sachant que leur définition du local est souvent à géométrie variable⁸⁴.

Le rapprochement physique entre producteur et consommateur rassure ces derniers quant à la qualité des produits qu'ils achètent. A défaut de pouvoir évaluer cette qualité de manière scientifique, le lien instauré avec un agriculteur sert de garantie au consommateur. On a pu parler de « re-socialisation » du lien marchand, « re-socialisation » qui plaît au consommateur et rend la vente attrayante [Cardona, 2007] ou de sociabilité qui fait partie d'un jeu de la convivialité et de la proximité qui entretient la représentation que se fait le consommateur du producteur [Pradelle, 1996]⁸⁵. Celui-ci serait bienveillant, travaillant dans une petite exploitation, avec des modes de production traditionnels, de qualité, authentiques, soucieux de l'environnement.

Souvent ce regard porté sur la production et la consommation de proximité est mis en opposition avec la vision froide, distante et désincarnée à laquelle les consommateurs associent la vente en grande et moyenne surface. Ainsi, l'idée de confiance est un moteur essentiel dans la démarche des consommateurs qui se ravitaillent en vente directe. Ils sont persuadés qu'en raison de leurs liens de proximité et de réciprocité les producteurs ne peuvent pas les tromper. Et il est vrai que dans cet échange, ces derniers ont tout à gagner à entretenir une relation de confiance avec leur clientèle.

Les modes de production et de ravitaillement « alternatifs » sont donc un moyen de rassurer des consommateurs inquiets en favorisant la transparence tout au long de la chaîne de production.

Les notions de « *plaisir* » et de « *convivialité* » sont d'autres éléments qui motivent les consommateurs. En effet, se rendre sur un marché de producteurs, dans un point de vente collectif ou sur une exploitation est l'occasion de faire une « *balade* », de passer un moment de détente⁸⁶ et d'avoir des échanges sympathiques. C'est aussi une manière de renouer avec des habitudes prises plus tôt dans la vie (dans l'enfance par exemple) et de les prolonger⁸⁷. Car, c'est là un autre constat, s'il y a bien chez les consommateurs une dimension d'engagement et une volonté d'aider les producteurs en s'investissant dans des formes d'achat différentes, il y a aussi dans cette démarche une part habitude. Ils ne s'en rendent pas toujours compte et certains ont tendance à interpréter leurs choix d'approvisionnement comme une volonté de s'engager, mais cette interprétation est souvent le fruit d'une lecture faite a posteriori, une fois la démarche mise en place [Cardona, 2007].

Toutefois, les notions de conscience citoyenne et de projet collectif ne doivent pas être négligées car elles motivent parfois fortement les consommateurs.

⁸³ Cité dans Cardona, 2007

⁸⁴ Selon les résultats des enquêtes CROC, certains consommateurs identifient le local à des limites géographiques, d'autres aux magasins de proximité, etc.

⁸⁵ Cité dans Cardona, 2007

⁸⁶ Cahier de l'Observatoire CROC °5, janvier 2008

⁸⁷ Travaux réalisés par S. Dubuisson Quellier sur les itinéraires des consommateurs impliqués dans les circuits-courts.

c) De la motivation pratique à l'engagement

A partir des enquêtes menées dans l'Hérault, les chercheurs du projet CROC ont identifié différentes « familles » de justifications pour consommer local. Ils distinguent :

- Les « fonctionnels sympathisants » sont des acheteurs pour lesquels le prix et l'aspect pratique sont les principaux critères d'achat. Ils s'approvisionnent souvent dans les moyennes et grandes surfaces mais ils reconnaissent aux produits et aux échanges locaux un intérêt et des qualités qui les orientent vers eux de temps en temps. Les motivations pratiques et fonctionnelles des consommateurs qui s'impliquent dans les circuits courts ne sont pas à négliger. En Bretagne, dans le pays de Dinan, la proximité de certains points de vente, en particulier pour des personnes qui ont du mal à se déplacer, peut être une puissante motivation pour acheter en vente directe.
- Les « authentiques », eux, s'attachent, à des valeurs d'effort, de respect des gens de la nature et à la notion de région et de tradition, quand ils achètent local.
- Les « militants » cherchent à associer leur intérêt particulier à l'intérêt général dans une démarche solidaire envers les producteurs et l'environnement. Leur discours est argumenté, leur engagement affiché et ils sont souvent impliqués dans le monde associatif. Ils associent l'achat de produits locaux à des relations humaines particulières opposées à l'anonymat des grandes surfaces.

Enfin, la participation à la vie locale et économique d'un territoire sont d'autres leviers qui poussent les consommateurs à développer de nouvelles manières d'acheter.

Tous les consommateurs sensibles à des approches différentes de la production et de la consommation ne sont donc pas nécessairement engagés dans une démarche tournée vers l'appui aux petits producteurs ou à la consommation locale [Cardona, 2007]. Mais les notions d'engagement, de solidarité et de citoyenneté présents dans la notion de « *consomm'action* », ainsi que la sensibilité à la dimension écologique et citoyenne des produits sont de plus en plus répandues chez les consommateurs notamment lorsqu'ils souhaitent défendre certaines valeurs⁸⁸.

L'intérêt croissant pour les produits du commerce équitable témoigne de ces nouvelles sensibilités. D'autre part, selon le CREDOC, Centre de recherche sur les comportements et les modes de vie, ces sensibilités se diffusent dans les différentes catégories socioprofessionnelles. Ses enquêtes ont montré que 44 % des Français déclaraient tenir compte des engagements de citoyenneté des entreprises dans leur acte d'achat en 2006, contre 38 % en 2002. Acheter des produits alimentaires en changeant de circuits de distribution et en privilégiant une production locale est donc un moyen de se mobiliser pour défendre et promouvoir une vision de l'agriculture, de la consommation et plus largement de la société.

d) Les décalages entre la théorie et la pratique

Il est important de remarquer qu'il existe un décalage entre l'intérêt, voire le goût, affiché par les consommateurs pour des pratiques « *alternatives* » et la réalité de ces pratiques. En effet, les grandes et moyennes surfaces restent des lieux d'approvisionnement essentiels même si les marchés et les systèmes de vente directe semblent particulièrement appréciés, notamment pour la qualité de leurs fruits et légumes frais. Ainsi, les lieux de vente marqués par la proximité avec les producteurs sont des « *lieux quasi mythiques* »⁸⁹, les plus en adéquation avec des produits frais. Mais alors que 29 % des consommateurs interrogés dans l'Hérault recommandent l'achat en vente directe, seulement 6 % le pratiquent. Ces chiffres

⁸⁸ Voir le site projet CROC <http://www.equal-croc.eu/spip.php?rubrique22>

⁸⁹ Une enquête du Centre technique d'information sur les fruits et légumes menée auprès de 2000 individus en 2002 a montré que le marché est le lieu d'achat préféré des Français [Cahiers CROC n°5, janvier 2008].

montrent qu'il existe un vrai potentiel pour les producteurs prêts à produire de manière durable et à s'éloigner de l'agriculture et des filières conventionnelles. Mais ils montrent aussi la distance qui existe entre la théorie et la pratique. Plus généralement, on constate que l'extension des approches « *alternatives* » se heurte à de nombreux obstacles.

II. Des actions difficiles à mettre en œuvre

Malgré l'intérêt que présentent les pratiques pour produire, transformer et consommer autrement et malgré leur progression rapide dans certains cas, leur extension reste encore limitée et leur (re)connaissance restreinte. Il existe de nombreux obstacles à la mise en œuvre des initiatives pour produire, transformer et consommer autrement. Quels sont-ils et quels leviers pourraient être activés pour les dépasser? Des réponses sont à chercher du côté de l'organisation, de la formation mais aussi de la structuration des projets et de leur reconnaissance par le grand public.

A. Des difficultés pour organiser/augmenter /généraliser l'offre

Une des difficultés fréquemment relevée pour produire, transformer et consommer autrement tient à l'inadéquation entre l'offre et la demande. En effet, la première semble insuffisante pour répondre à la seconde. Ceci amène à se poser la question suivante : qu'est ce qui empêche les producteurs d'être plus nombreux à s'orienter vers des pratiques alternatives ? Un ensemble de facteurs est à prendre en compte parmi lesquels, selon différents témoignages, le problème foncier, la question de la formation et de la structuration des projets semblent déterminants.

a) Le problème de l'accès à la terre

La question de la pression foncière est un élément fondamental pour expliquer la difficulté à amplifier certaines initiatives en faveur des circuits courts et des pratiques agricoles alternatives.

En effet, l'agriculture est aujourd'hui fortement concurrencée par d'autres activités économiques et d'autres usages liés au sol. Ceci est particulièrement vrai en milieu urbain ou en zone périurbaine où le prix de la terre peut atteindre des sommes extraordinaires. On a pu voir le prix de certains terrains passer de 8 euros/m² à 150 euros / m² en devenant constructible⁹⁰. De nombreux producteurs déplorent le manque de transparence vis-à-vis de l'établissement des prix ainsi que le manque de soutien des collectivités en matière de réserve foncière. Certaines communes ou agglomérations essayent de favoriser l'installation des agriculteurs ou la reprise des exploitations par de petits et moyens producteurs en établissant des réserves foncières (cf. 2^{ème} partie), mais il y a encore beaucoup à faire notamment dans les zones convoitées par le tourisme (près des littoraux), l'extension urbaine et ses fonctions d'habitat, ou les voies de communication. En outre, certains regrettent « *l'opacité du marché foncier qui rend les informations sur les futures cessions souvent inaccessibles hors d'un cercle restreint* », et le fait que « *les dispositifs de contrôle des structures n'empêchent pas l'agrandissement continu des exploitations agricoles* »⁹¹.

⁹⁰ Chiffres tirés du Transrural Initiatives n°343, octobre 2007

⁹¹ Article « Terre de liens » dans Transrural Initiatives, mai 2005 dossier « Une installation pour deux départs : l'insoluble équation de l'agriculture »

Face à cette situation mais aussi face au besoin en terres qui s'est développé avec le succès de certaines initiatives⁹², des choses se mettent en place. Ainsi, l'association Terre de liens organise l'achat collectif du foncier, en associant des agriculteurs, des consommateurs et d'autres acteurs ruraux. Son but, au-delà de la solidarité avec les producteurs, est de redonner une maîtrise concertée de l'usage de la terre et du patrimoine bâti. Dans cette perspective, un guide méthodologique d'accès collectif et solidaire au foncier a été réalisé en collaboration avec Avenir, Association pour la valorisation économique de nouvelles initiatives rurales, afin de donner des éléments pratiques, juridiques et fiscaux à ceux qui se demandent comment créer une société porteuse de foncier. Par ailleurs l'association expérimente un travail de mobilisation et de formation relatif aux achats collectifs de terrain tout en essayant de trouver des solutions juridiques à la question des investissements⁹³.

En réalité, la question de l'accès à la terre est un enjeu fondamental pour n'importe quel agriculteur. Mais il est vrai qu'elle se pose de manière particulièrement aiguë dans les zones périurbaines. Cependant le développement de pratiques alternatives est aussi une réponse à ce problème foncier.

b) Elargir ses compétences et s'adapter à de nouvelles exigences

Une autre difficulté de la mise en place de systèmes de production, de transformation et de consommation différents et durables tient au fait qu'elle suppose que les agriculteurs soient capables de développer de nouvelles pratiques professionnelles, de nouveaux modes d'organisation et de s'adapter à de nouvelles exigences, ce qui est loin d'être simple.

En effet, le lien direct au consommateur, s'il est source de satisfaction et de valorisation, est aussi contraignant pour le producteur. En s'impliquant dans des circuits courts et des activités de vente directe, ce dernier doit se mettre à l'écoute des demandes des consommateurs, répondre à leurs exigences en termes de qualité, de diversité et de quantité. Or, satisfaire ces demandes n'est pas toujours possible. Il s'agit, par exemple, de faire comprendre au consommateur qui s'est déplacé sur un marché ou sur une exploitation qu'il ne peut pas avoir accès à tous les produits en toutes saisons ou dans n'importe quelle région. Il faut parfois lui expliquer qu'il ne pourra pas avoir les produits standardisés dont il a l'habitude dans les grandes et moyennes surfaces (car, ce n'est pas parce qu'ils décident de s'approvisionner hors du système conventionnel que les consommateurs savent quel type de produits ils peuvent trouver). Le producteur doit donc apprendre à satisfaire des exigences complexes et à expliquer pourquoi il ne peut pas toujours y répondre [Cardona, 2007].

Le producteur doit aussi veiller à la qualité des produits qu'il propose. Cette dernière est primordiale dans un système basé sur un rapprochement producteur/consommateur : elle est la source de la réputation, de la confiance et de la fidélité qui les lient l'un à l'autre. Mais, là encore, cela suppose pour l'agriculteur qu'il soit particulièrement soigneux, attentif à sa production et parfois qu'il revoie ses modes de production et adopte de nouveaux itinéraires techniques. On a vu que le fait de produire, transformer et consommer autrement engageait souvent un passage à des méthodes « *autonomes et économes* » ou à une « *agriculture biologique* ». Or, pour adopter ces pratiques il faut être capable de s'approprier de nouvelles techniques de travail et de revoir son approche du métier, ce qui est loin d'être évident. Un éleveur de poulets et producteur de blé en conversion dans la région de Clermont-Ferrand, souligne que son passage à l'agriculture biologique n'est pas allé de soi, qu'il a dû « *réapprendre son métier et sortir de méthodes toutes faites, toutes simples et bien plus*

⁹² En Ile-de-France, par exemple, où les AMAP se sont multipliées en peu de temps, les consommateurs doivent souvent attendre avant de pouvoir intégrer un groupe et bénéficier d'un ravitaillement par paniers. La demande des consommateurs est trop forte et le nombre de producteurs capable d'y répondre est insuffisant, malgré l'existence de jeunes producteurs motivés pour s'installer via ce système de vente directe. Le problème est qu'ils ne trouvent pas de terres pour le faire. La même situation existe dans l'agglomération de Besançon, où l'on manque de maraîchers (la production étant traditionnellement tournée vers une production d'élevage pour le lait et la viande) et où les candidats à l'installation ne trouvent pas de terres à récupérer ou à convertir pour installer cette activité.

⁹³ Tous ces éléments sont présents dans l'article Terre de Liens, de Mathieu Lancry paru dans le Transrural Initiatives de mai 2005

confortables »⁹⁴. Il considère même que les difficultés que l'on rencontre quand on change de mode de production peuvent être un véritable frein et une source d'échec pour les producteurs qui songent à s'engager dans une nouvelle voie. De la même manière l'absence de résultats ou le manque de soutien des pouvoirs publics peuvent être sources de découragement pour ceux qui souhaitent innover dans leurs pratiques.

Enfin, il faut apprendre à gérer la relation commerciale avec le consommateur, qu'il s'agisse d'une activité de vente directe, d'accueil ou de restauration. Il faut d'abord s'équiper pour transformer ses produits ou aménager un point de vente. A cet égard, le regroupement en collectif peut s'avérer intéressant, mais il suppose la mise en place d'une bonne organisation et nécessite souvent le soutien de structures d'accompagnement efficaces. Il faut ensuite avoir le sens de l'accueil, du contact et de la vente c'est-à-dire avoir développé des compétences professionnelles en lien avec le métier de commerçant. Or, si certains producteurs sont ravis d'avoir à s'impliquer dans une nouvelle forme d'activité, d'autres, moins à l'aise à l'idée d'avoir un contact avec le public, sont plus réticents. Ainsi, ce qui pour les uns passe pour un moyen de valoriser leur travail et sert de moteur au changement, passe pour les autres comme une démarche contraignante qui décourage la réorientation.

Les agriculteurs peuvent donc avoir envie de s'affranchir du poids des filières longues, vouloir retrouver leur indépendance à l'égard des firmes agroalimentaires, mais craindre de devenir dépendants de consommateurs souvent très exigeants et pas toujours au fait des impératifs du métier d'agriculteur [Deverre, Lamine, 2008]. Associée à la nécessité de remanier des pratiques, cette crainte peut constituer un frein au changement en faveur de nouvelles pratiques agricoles.

Si l'on ajoute à cela des difficultés d'organisation, de cohésion ou une certaine résistance au changement, malgré de fortes capacités d'adaptation au changement, on comprend mieux que les pratiques alternatives soient encore souvent confidentielles.

c) La difficile évolution des pratiques : la place de la formation et de la culture professionnelles

Les initiatives décrites dans la deuxième partie de cette enquête témoignent d'une mobilisation d'acteurs très variés pour produire, transformer et consommer autrement. Mais cette mobilisation est encore très inégale. Elle semble faire défaut dans des institutions essentielles pour le changement et rencontrer de nombreuses résistances.

Ainsi, il semble que l'inertie du système éducatif agricole soit un des principaux freins à ces évolutions [Cardona A., 2007, Ansaloni M. Fouilleux E, 2006].

Dans le pays de Dinan, les stagiaires du CIVAM, du CEDAPA et du GAB d'Armor qui ont fait leurs études en établissement agricole font état d'une réelle scission dans les classes entre les élèves ayant une approche productiviste et ceux intéressés par l'agrobiologie, l'agritourisme ou d'autres pratiques alternatives, les premiers se sentant plus légitimes car respectant la norme conventionnelle et étant en accord avec les enseignements dispensés dans les lycées agricoles [Cardona, 2007].

Il est aussi important de rappeler que, malgré l'intégration officielle de l'agriculture biologique dans les programmes scolaires, il n'y a encore que très peu de formation à la diversification, transformation et vente en circuit court. Au lycée agricole, les élèves sont formés à la production industrielle et ils doivent attendre de pouvoir s'inscrire en CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole) pour avoir accès à une autre approche, encore peu représentée.

Un ancien enseignant mis à disposition de la FNCIVAM⁹⁵ par le Ministère de l'Agriculture, remarque que lorsqu'il était en poste en lycée agricole (où il est resté plusieurs années) sa connaissance des démarches et des techniques alternatives, défendues par l'association pour laquelle il travaille aujourd'hui, était très limitée. Il était pourtant particulièrement intéressé par le sujet, mais constate qu'il n'y a pas du tout été formé ou sensibilisé dans le cadre de ses

⁹⁴ Propos recueillis lors d'une visite d'exploitation réalisée fin juin 2008

⁹⁵ Ces informations ont été recueillies lors d'un entretien réalisé en mai 2008

fonctions. S'occupant désormais des questions relatives à l'agriculture durable, il regrette que ces dernières ne soient pas mieux prises en compte dans le cadre des savoirs institutionnels. Ainsi, le soutien institutionnel aux producteurs qui souhaitent travailler en dehors des circuits longs est encore assez restreint même si des structures d'accompagnement (associations, CIVAM, etc.) proposent aujourd'hui des solutions à ceux qui veulent développer de nouvelles approches de l'agriculture [Cardona, 2007].

Par ailleurs, la pression sociale et la défiance à l'égard de pratiques parfois très connotées sur le plan politique et syndical peuvent aussi constituer un frein aux évolutions, en particulier dans les régions marquées par la production intensive. Ainsi, celui qui souhaite s'installer en agriculture biologique peut se couper de son voisinage et commencer à avoir du mal à trouver de nouvelles terres⁹⁶.

Dans l'agglomération de Besançon, les néo-ruraux qui aimeraient s'installer en périphérie de la ville ne sont pas toujours bien accueillis par les plus anciens qui ne comprennent pas l'intérêt de ces nouveaux venus pour des pratiques agricoles comme celles du maraîchage bio. Ils n'ont pas l'habitude de cette approche qui les éloigne du modèle conventionnel. Ainsi, une animatrice de l'AFIP Besançon souligne l'importance du décalage culturel entre les différentes familles d'agriculteurs. Elle rappelle que le modèle de filière longue s'est structuré depuis longtemps en prenant appui sur des institutions puissantes, comme la Chambre d'Agriculture, qu'il est bien ancré dans l'esprit des agriculteurs locaux et qu'il est parfois difficile de leur faire envisager de nouvelles manières de faire de l'agriculture et de développer de nouveaux partenariats.

D'autres acteurs ayant l'occasion d'intervenir dans les lycées agricoles (acteurs du monde associatif par exemple) remarquent que lorsqu'ils abordent le sujet des pratiques agricoles « alternatives » sont immédiatement assimilés à des « *syndicalistes de la Confédération Paysanne* » par les élèves, sans que cela soit un compliment de leur part. L'un de responsable du projet de recherche-action SALT remarque la même chose en Bretagne.

Le poids des habitudes et la dimension culturelle du lien à l'agriculture ne doivent pas être sous-estimés car ils peuvent constituer un frein puissant au changement. Pour de nombreux producteurs l'agriculture intensive a été synonyme de modernisation et d'amélioration des conditions de travail. Aussi la perspective de développer certaines pratiques (diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires, pratiques de vente directe, etc.) peut leur donner l'impression de tourner le dos au progrès et de revenir en arrière. L'image associée à certains termes et certaines pratiques peut elle aussi constituer un frein (ou un moteur) au changement.

L'utilisation de termes comme « *paysans* » ou « *agriculture familiale* », qui revient souvent dans la bouche de ceux qui défendent des démarches agricoles « alternatives » et « *novatrices* » peut renvoyer à une image passéiste de l'agriculture. B. Hervieu⁹⁷ est gêné par le réemploi du terme « *paysan* » car il renvoie à une réalité passée dont les jeunes ont voulu s'extraire et, pour lui, il n'est pas heureux de vouloir « *exprimer le dépassement du productivisme en régressant* ». Avec lui, d'autres sociologues invitent les agriculteurs à trouver un autre terme mieux approprié et moins associé au passé.

d) La difficulté de s'organiser pour mettre en place des actions complexes

Le fait de produire, transformer et consommer autrement suppose que les producteurs développent de nouveaux savoir-faire et acceptent des changements de pratiques. Il implique aussi la mise en place de nouvelles organisations, de nouvelles cohésions et de nouvelles stratégies d'acteurs à une échelle plus globale, ce qui n'est pas simple à mettre en place.

D'abord, toutes les structures susceptibles de participer à des démarches pour produire transformer et consommer autrement sont souvent obligées de revoir leurs pratiques professionnelles. Les collectivités territoriales qui souhaitent réorganiser l'approvisionnement

⁹⁶ C'est le cas de certains producteurs du Pays de Dinan, comme le rapporte A. Cardona dans son étude.

⁹⁷ Article de Laetitia Clavreul 17/36-1967 : « La fin des paysans » d'Henri Mendras, Le Monde 02/02/2008

de leur restauration collective doivent veiller à mettre en place des appels d'offre adaptés ; les cuisiniers qui se retrouvent avec des produits issus de l'agriculture biologique ont besoin de conseils spécifiques pour les préparer, etc. La réorganisation de la chaîne de ravitaillement en restauration collective est un gros travail et suppose qu'il y ait une modification des pratiques, d'un bout à l'autre de la chaîne, ce qui peut être lourd à mettre en œuvre.

Ensuite, il faut trouver des compromis cohérents entre les différentes échelles d'action et les différents partenaires engagés sur des projets d'agriculture durable. En effet, tous les producteurs ne peuvent pas écouler l'ensemble de leur production en circuit court, même en réduisant leurs volumes de production et même si les débouchés existent. Il faut prendre le temps de s'organiser et ne pas, au prétexte de re-territorialiser l'action, s'extraire d'échanges globaux nécessaires pour les équilibres alimentaires nationaux et mondiaux.

Pour Rastoin⁹⁸ le retour à l'âge « artisanal » de l'agriculture n'est guère envisageable en raison de considérations sociologiques, économiques et techniques, mais il est indispensable de réfléchir à la transition vers un nouveau modèle de développement alimentaire durable qui ne peut avoir « *qu'une forme hybride, combinant selon les espaces géographiques, les mentalités et les comportements, des configurations modernes (basées sur la globalisation) et post-modernes (basées sur l'ancrage territorial) du fait de l'extrême diversité des situations observées (ce qui implique aussi pour lui la mise en place d'une véritable politique alimentaire)* ».

L'équilibre est difficile à trouver. Il n'est pas simple de concilier un travail destiné à une consommation de masse et celui destiné au ravitaillement d'un groupe de consommateurs, que ce soit pour les producteurs d'une même région ou parfois à l'intérieur d'une même exploitation. La complexité réside dans la difficulté à ne pas tomber dans des jeux de concurrence entre les échelles et entre les acteurs.

Par ailleurs, il n'est pas toujours évident de fédérer des acteurs différents autour d'une même démarche. Dans le cas du projet Sauge, projet d'agriculture périurbaine monté à Besançon, l'un des grands enjeux a été de réunir autour d'un même projet des acteurs qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble : association d'aide et d'accompagnement aux producteurs (AFIP, acteur « *alternatif* »), Chambre d'agriculture (institution traditionnelle), communauté d'agglomération du Grand Besançon (collectivité territoriale fonctionnant avec des agents et des élus), Chambre de formation Professionnelle.

Dans certains cas, on ne parvient pas à créer de cohésion et son absence peut être regrettée par les acteurs du développement rural et agricole. Dans le pays de Dinan, on a du mal à les réunir.

En s'appuyant sur le CIVAM, le GAB d'Armor et les diverses organisations ordinairement qualifiées d'alternatives pour développer son soutien aux circuits courts, le Conseil Général a engagé une modification du jeu des acteurs. Il a mis de côté la Chambre d'Agriculture, organisme institutionnel et légitime, historiquement associé au modèle agricole productiviste et, ce faisant, a modifié les équilibres de pouvoirs en amplifiant la concurrence entre des organismes traditionnellement éloignés [Cardona, 2007]. Or, si la concurrence peut avoir un effet bénéfique sur les dispositifs innovants elle peut aussi créer une compétition et des tensions assez négatives. Dans le cas breton, c'est ce qui semble s'être produit, au grand regret de certains acteurs qui préféreraient voir se mettre en place une coopération productive entre les différentes parties plutôt que de voir cette rivalité qui compromet l'évolution des pratiques du monde agricole.

La structuration des projets, la cohésion des acteurs et la reconfiguration des jeux de pouvoirs sont autant d'éléments encore mal maîtrisés qui peuvent parfois bloquer le développement de certaines pratiques, même s'il faut rappeler que les processus d'évolutions sont encore récents et qu'il n'est pas anormal qu'ils ne soient pas tout à fait au point.

⁹⁸ *Le système alimentaire mondial est-il soluble dans le développement durable ?* Working Paper, 2006

B. Des difficultés pour élargir la demande

Malgré la progression et le succès remporté par certaines pratiques alternatives, il existe encore beaucoup d'irrégularités et d'inégalités au niveau de la demande. L'offre n'étant pas toujours structurée, visible ou conforme à ce que souhaitent les consommateurs, la demande n'est pas non plus équitablement répartie et semble encore réservée à un public spécifique.

a) Des difficultés pour se faire connaître et reconnaître

Les pratiques alternatives ont encore du mal à se faire connaître d'un public large et ne sont pas toujours bien identifiées.

Les difficultés de reconnaissance apparaissent au niveau des associations d'accompagnement de porteurs de projets. Très présentes sur le terrain, très actives auprès des agriculteurs, elles souffrent cependant d'un déficit de reconnaissance dont les responsables eux mêmes ont conscience. Elles ne fédèrent que peu d'adhérents⁹⁹ et surtout elles encadrent des démarches très variées, réparties sur l'ensemble du territoire dans le cadre d'un réseau où l'information est souvent éclatée et gagnerait, de l'avis même de ceux qui la gèrent, à être fédérée. La chargée de communication pour les CIVAM a par exemple entrepris de répertorier l'ensemble des associations de producteurs impliquées dans des démarches de restauration en circuits courts. Or ce travail s'est avéré assez délicat à mettre en œuvre et donne à penser que l'éparpillement des actions et des informations affaiblit leur lisibilité auprès du grand public. Pour remédier à cela, des publications ont été mises au point¹⁰⁰ et un recueil de témoignages d'agriculteurs impliqués dans des pratiques alternatives devrait prochainement sortir¹⁰¹. Mais il n'en reste pas moins qu'à l'heure actuelle les sources d'informations facilement accessibles font encore défaut.

Par ailleurs, les consommateurs qui s'intéressent à des manières de produire, transformer et consommer différentes peuvent avoir du mal à identifier les acteurs investis sur ces pratiques ou à cerner leur rôle et leur motivation. En effet, compte tenu du nombre de labels et de logos que l'on rencontre sur le marché, une certaine confusion peut s'installer et au final empêcher de comprendre ce qui démarque les produits et les démarches des uns des autres. D'ailleurs, dans certains cas, les producteurs et les consommateurs se détachent de ces signes de reconnaissance préférant jouer sur la relation de confiance et le jeu de bouche à oreille. C'est ce qu'on a pu remarquer dans les systèmes de vente directe étudiés en Bretagne où, apparemment, « *on ne fait que très peu appel à des dispositifs de confiance impersonnelle, tels les labels et les guides. Les producteurs n'en voient pas l'utilité car leurs clients ont tout simplement confiance en eux* » [Cardona, 2007].

Toutefois, lorsque les consommateurs cherchent à acheter des produits locaux de « qualité » dans le cadre d'une démarche de consommation « durable », ils sont obligés de mettre au point des stratégies de reconnaissance assez artisanales. Les enquêtes menées dans l'Hérault [projet CROC] montrent que lorsqu'ils sont sur des marchés, les consommateurs se fient à des producteurs dont l'offre est « restreinte », « petite », « non standardisée », « artisanale » et « de saison », pour identifier les produits locaux¹⁰².

Concrètement, ils regardent si les produits sont emballés ou pas, préférant les packaging les plus modestes ; ils essaient d'acheter les fruits et légumes de saison (même s'ils n'ont pas toujours une idée claire du calendrier agricole) ; ils choisissent des produits à l'allure « hétérogène » pour s'éloigner d'un schéma standardisé ; ils se dirigent plus facilement vers un étal « modeste », avec peu de variétés, car cela correspond mieux à leur image du petit producteur ; ils se réfèrent aux panneaux indicatifs qui signalent la présence du producteur sur le marché ; enfin ils se fient à sa réputation et apprécient d'avoir des moments d'échange

⁹⁹ Rappelons que les CIVAM très engagés sur ces questions comptent 10 000 adhérents, ce qui est assez peu.

¹⁰⁰ Avec l'ADEME et le WWF, par exemple

¹⁰¹ GUILLOU Jean Benoît, *Rencontres avec dix producteurs en agriculture durable, un tour de France des fermes CIVAM*, Educagri Editions, CIVAM, 2008

¹⁰² Cahiers de l'Observatoire CROC n°5, janvier 2008

avec lui. Ces méthodes de reconnaissance, même si elles permettent de se rapprocher d'agriculteurs « *durables* », restent assez artisanales.

Les choses deviennent encore plus compliquées lorsque certains groupes (firmes agroalimentaires, enseignes de grandes et moyennes surfaces) utilisent un discours tourné vers le respect des petits producteurs, le soutien de l'agriculture familiale ou la promotion de produits issus de l'agriculture biologique, car il devient alors difficile de savoir à qui profite vraiment le discours. Est-il seulement un moyen de vendre plus ou sert-il le développement d'un système alimentaire « *durable* » « *c'est-à-dire respectant les trois objectifs d'équité sociale, de viabilité économique et écologique* » ? [Rastoin, 2006].

Il n'est donc pas toujours simple pour les consommateurs sensibles au fait de produire, transformer et consommer autrement de savoir quoi faire pour promouvoir cette approche : est-il suffisant d'acheter des produits bio ? Faut-il se déplacer dans un magasin spécialisé ? Est-il nécessaire de s'inscrire dans une AMAP ou de réclamer la mise en place d'une restauration collective basée sur un ravitaillement local ? Mais les choses sont surtout compliquées quand il s'agit d'intéresser un maximum de consommateurs à des pratiques alternatives qui semblent surtout toucher certaines catégories de population.

b) Des démarches réservées à une catégorie de consommateurs ?

Malgré le succès et l'intérêt suscité par certaines démarches et malgré la bonne réputation de certaines formes de vente directe, comme la vente sur les marchés, la consommation reste dominée par les achats en grande et moyenne surface. En outre, les populations les plus modestes semblent peu concernées par les initiatives visant à produire, transformer et consommer autrement alors qu'elles pourraient tirer de grands avantages à s'approvisionner dans un système alimentaire « *durable* », où les produits sont de qualité et d'un coût raisonnable.

Des consommateurs au profil particulier ...

Ce constat amène à considérer le profil des consommateurs impliqués dans les circuits courts. La plupart des enquêtes réalisées auprès des populations qui se ravitaillent en suivant des modèles « *alternatifs* » fait apparaître un profil assez particulier. Dans la région de Montpellier, où des enquêtes ont été menées à ce sujet, il apparaît que « *les cadres, les enseignants, les étudiants et les artistes fréquentent d'avantage les circuits courts que les personnes d'autres professions* ». Cette population d'acheteurs se caractérise par le fait qu'elle est « *riche en temps (étudiants, retraités) ou en argent (ménages de double-actifs, de cadres)* » [projet CROC]. Plusieurs travaux anglo-saxons conduisent à dresser un portrait du consommateur imaginaire qui pourrait ressembler à ceci : « *blanc, de classe moyenne supérieure, sensible, d'âge moyen, actif, diplômé, ayant à sa disposition un véhicule personnel et des moyens financiers. Il fréquente les points de vente fermiers pour acheter des produits frais, bio et équitables qui ne sont « pas seulement bons à manger, mais aussi à penser* » [Abrahams, 2005]. Ce portrait quelque peu caricatural pose la question du type de consommateur investi dans des pratiques « *alternatives* » et soulève le problème de l'accessibilité des circuits courts au plus grand nombre.

... qui amènent à poser la question du prix ...

On peut se poser plusieurs questions à ce sujet et d'abord celle des coûts liés à cette forme d'achats et des revenus nécessaires pour les adopter. Le sujet est épineux car les données sont encore rares et leur pertinence débattue (certaines sont en cours d'élaboration et les résultats ne sont pas encore disponibles¹⁰³ ; d'autres ont été développées mais posent des problèmes de méthode). Toutefois, différents travaux font apparaître que les consommateurs impliqués dans les circuits courts disposent de revenus plus importants que la moyenne. Dans

¹⁰³ Une étude devrait bientôt être disponible en ligne sur le site du projet CROC

le cas des ménages enquêtés comme clients de *Commander Local*¹⁰⁴ [projet CROC], ils sont en moyenne élevés et 20 % de ces foyers gagnent plus de 4 500 € /mois. Pour ce qui est de la fréquentation des marchés, la majorité des ménages enquêtée dispose d'un revenu compris entre 1 000 et 2 500 € / mois¹⁰⁵.

Quant au prix des paniers achetés directement aux producteurs, il reste assez élevé. Il est en moyenne de 25 à 28 € pour les consommateurs enquêtés dans la région de Montpellier et de Clermont l'Hérault¹⁰⁶ [projet CROC] et si l'on prend quelques exemples éparpillés sur le territoire, le prix du panier de produits frais oscille entre 13 et 15 € (13 € le panier du Biau jardin à Clermont-Ferrand ; 13,50 € le panier du Val-de-Loire distribué dans la boutique Artisans du Monde de Paris 20^{ème} ; 15 € le panier dans une AMAP du 4^{ème} arrondissement de Marseille).

Dans d'autres enquêtes on a essayé de comparer les coûts associés à l'achat d'un panier en AMAP à celui d'un panier en supermarché [P. Mündler] et il est apparu qu'il est plus coûteux de se ravitailler en circuit court que dans les circuits de grande distribution. Ces différents constats confirment une idée très répandue selon laquelle consommer en circuit court coûte cher et qu'il faut disposer d'un certain revenu pour pouvoir le faire. Mais les conclusions liées à ces travaux sont à manier avec précaution car, comme le soulignent plusieurs personnes impliquées sur le sujet [SALT], la méthode qui consiste à comparer les coûts de panier issus de circuits différents et composés de produits variés est peu satisfaisante et donne des résultats difficiles à exploiter.

En effet, cette approche ne tient pas compte du fait que les adeptes de la vente directe et de la consommation locale fréquentent en général plusieurs circuits de commercialisation pour se ravitailler et pas seulement les circuits courts. Elle néglige aussi le fait que les consommateurs investis sur ces pratiques développent des comportements spécifiques : soucieux de la qualité de leur alimentation, ils achètent souvent plus de fruits et légumes (assez bon marché en général) et moins de viande (plus onéreuse) que les autres. Ainsi, s'ils payent certains produits plus chers, la moyenne le prix global de leur panier n'est pas forcément plus élevé. Enfin, les promoteurs des circuits courts rappellent que la fréquentation de ces systèmes peut aider à réduire ou contrôler ses dépenses car elle permet d'éviter d'acheter des produits inutiles ou dans des quantités inadaptées.

C'est pourquoi, le coordonnateur du projet SALT, tout en reconnaissant le manque de données sur la question, « *conteste l'idée qu'un SMICARD ne pourrait pas s'en sortir en se ravitaillant en circuit court* ». Même si à première vue ce système de commercialisation convient davantage aux populations les plus favorisées, il peut être adopté par des personnes ayant de faibles revenus, à condition toutefois qu'ils modifient certains comportements ce qui peut s'avérer plus compliqué que de gérer la question des coûts.

... des habitudes ...

En effet, cette question n'explique pas à elle seule les difficultés d'extension des démarches « *alternatives* », notamment aux populations les plus défavorisées. La manière dont les ménages gèrent leurs achats, leur budget, leur régime alimentaire et plus généralement les pratiques culturelles liées à la « *consommation* » sont d'autres éléments qui peuvent freiner le développement de nouvelles approches.

Malgré les discours positifs qui existent autour des circuits courts, les achats en grande et moyenne surface ne cessent de progresser [Rennes, 2008]. Par ailleurs, la structure du budget des ménages a évolué, au cours des dernières années, dans le sens d'une baisse de la part des dépenses consacrées à l'alimentation et d'une augmentation de celle consacrée au logement ainsi qu'à l'équipement et aux loisirs. Certains ménages semblent prêts à se satisfaire d'une alimentation à bas prix, de faible qualité, pour pouvoir accéder à d'autres biens de consommation.

De plus, ils n'imaginent pas forcément pouvoir modifier leurs achats ni se nourrir mieux en dépensant moins. Pourtant, les adeptes des circuits courts soulignent qu'il est possible de réduire ses dépenses et d'accéder à de bons produits, en modifiant quelques habitudes alimentaires (réduction de la consommation de viande par exemple) et certaines pratiques

¹⁰⁴ Groupement de producteurs qui vend par Internet ou téléphone des produits locaux dans le département de l'Hérault et du Gard

¹⁰⁵ Cahiers de l'Observatoire CROC n°5, janvier 2008.

¹⁰⁶ Cahiers de l'Observatoire CROC n°5, janvier 2008.

d'achat. Mais, c'est ici que le poids des pratiques culturelles (et le manque d'information) joue à plein.

En effet, l'essor des grandes surfaces, pendant les 30 Glorieuses, a été considéré comme un facteur de progrès et de modernisation de la société. Leur émergence a transformé la vie des ménages en simplifiant leurs achats, en élargissant leurs possibilités, en facilitant leur quotidien (gain de temps au niveau des préparations de repas) et en modifiant les rôles au sein des familles¹⁰⁷. La remise en cause de pratiques d'achat et d'alimentation liée à la société de consommation n'est donc pas évidente. Elle peut même être perçue comme une régression et un retour vers le passé alors que les promoteurs des achats de proximité (sur les marchés, dans les AMAP, etc.) considèrent leurs démarches comme une nouvelle étape et une avancée pour la société contemporaine [Deverre, Lamine, 2008].

... et de l'accessibilité

La diffusion des formes de consommation « *alternatives* » se heurte aussi à des difficultés d'accès qui peuvent prendre plusieurs formes. La commande de panier par Internet, par exemple, suppose d'être équipé d'un ordinateur et de savoir s'en servir. Or, tout le monde n'a pas accès à cet équipement et cette forme de ravitaillement peut laisser de côté un certain nombre de consommateurs. L'accès aux marchés de producteurs ou aux points de distribution des paniers est un autre facteur de discrimination. Il suppose de savoir où et comment se ravitailler autrement car, pour faire ses achats auprès d'un producteur, il ne suffit pas d'en avoir envie, il faut connaître un agriculteur, pouvoir aller à sa rencontre et éventuellement se rendre sur son exploitation.

Il suppose donc aussi parfois de pouvoir se déplacer et d'avoir à sa disposition des moyens de transport efficaces (notamment dans les grandes villes). Ainsi, les habitants de certains territoires enclavés ou de quartiers urbains mal desservis, les populations les plus modestes et/ou les moins mobiles peuvent avoir du mal à accéder à de nouvelles formes de consommation et se retrouver exclues du ravitaillement local faute d'informations et faute de bons réseaux de transport.

Enfin, des études (essentiellement qualitatives) tournées vers les parcours de vie des acheteurs impliqués dans des circuits alternatifs font apparaître comme point saillant de leur profil un niveau d'études plus élevé que la moyenne ainsi que des engagements associatifs variés (engagement qui ont pu les conduire à s'intéresser aux questions de production et de consommation alimentaires). Ainsi pour S. Dubuisson-Quellier¹⁰⁸ ce qui compte lorsque l'on choisit de consommer autrement, ce n'est pas tant l'argent que l'on possède que la connaissance et la capacité que l'on a de se mettre en réseau avec des gens informés. Ceci explique sans doute que les consommateurs adeptes du circuit court apparaissent comme plus aisés mais aussi mieux armés sur le plan relationnel et mieux formés au niveau des connaissances.

L'inégalité d'accès à une consommation de produits locaux de qualité ne concerne pas seulement les individus. Elle se pose aussi à l'échelle des territoires. Ainsi, de même que les producteurs doivent être capables d'adapter leur système de production et leur organisation pour répondre à la demande de la restauration collective, les collectivités doivent être en mesure de capter cette offre. Or, toutes ne sont pas capables de le faire. Certaines d'entre elles, bien dotées sur le plan financier, bénéficiant du soutien actif d'une population avertie et exigeante sur les questions alimentaires, peuvent s'attacher à développer nouvelles formes de ravitaillement pour satisfaire leurs habitants.

Mais, toutes les collectivités ne sont pas en mesure de soutenir une telle approche. Le développement de ces pratiques peut donc conduire, si l'on n'y prend pas garde, à un accaparement de la production bio et locale (souvent insuffisante) par les plus riches et à un creusement des inégalités avec les collectivités les plus fragiles. C'est du moins un risque souligné par certains chercheurs qui remarquent que certaines collectivités (comme le riche

¹⁰⁷ La mise en place de la société de consommation pendant les 30 Glorieuses a souvent été perçue comme un élément ayant contribué à faire évoluer la place de la femme dans la société en lui permettant de réduire le temps passé à s'occuper des tâches domestiques et notamment celui passé dans la cuisine.

¹⁰⁸ Sociologue chargée de recherche au CNRS, elle coordonne le programme C3D, Collectifs de Consommateurs et Consommation durable. Elle a fait part de ce résultat d'enquêtes lors d'un séminaire sur les circuits courts qui s'est tenu à Paris dans les locaux de l'Agro Paritech le 19 juin 2008.

département des Hauts de Seine) sont très actives sur le sujet quand d'autres ont du mal à se les approprier [Deverre, Lamine, 2008].

Des tentatives pour élargir la demande

Ces différents éléments témoignent de la difficulté d'étendre les circuits courts. Ils sont aussi en contradiction avec le caractère solidaire et la volonté de promouvoir des systèmes socialement, économiquement et écologiquement durables qui caractérisent la plupart des démarches alternatives.

Cela ne signifie pas que les collectivités ne s'intéressent pas à ces questions ni qu'elles ne cherchent pas de solutions pour permettre à leur population d'accéder à un ravitaillement de qualité à un coût raisonnable. On voit des territoires d'Ile-de-France chercher à préserver les terrains agricoles de leur commune malgré une forte pression foncière, favoriser le développement de jardins familiaux pour aider certaines familles à avoir accès à une production maraîchère qui complète utilement leur quotidien.

On a aussi vu se mettre en place des initiatives qui tentent de mettre en lien des quartiers en difficulté et des systèmes de ravitaillement différents. Certaines AMAP ont essayé de promouvoir le système du panier solidaire (où un panier est réservé pour les familles qui n'ont pas beaucoup de moyens) et d'autres ont incité les collectivités à mettre en place des systèmes de bon permettant à des populations modestes d'avoir accès à des paniers de fruits et légumes frais [Deverre, Lamine, 2008].

A Clermont-Ferrand, une expérience allant dans ce sens a été mise au point avec des tarifs établis en fonction des revenus, le problème étant que tous les membres du groupe doivent être d'accord pour que les uns payent plus que les autres.

A Romans-sur-Isère, des AMAP ont été développées dans deux maisons de quartiers afin de permettre à des populations aux revenus modestes d'avoir accès à une autre forme de consommation¹⁰⁹.

A Alençon, dans le quartier de Perseigne, un groupe de voisins a entrepris de faire renaître une épicerie de quartier : ils ont créé un dépôt de pain, puis élargi la gamme aux légumes et à la viande bio. Ils ont ensuite déniché des producteurs pour leur fournir des produits bio auxquels ils avaient peu accès, faute de moyens. Puis, ils ont mis au point l'épicerie Escapade en réunissant deux initiatives : une AMAP et un groupement d'achat. Cette démarche a été l'occasion pour les producteurs d'expliquer leurs prix et d'adapter leurs conditionnements à des demandes modestes. Quant aux consommateurs, ils ont appris à composer avec leurs faibles revenus et à gérer les ressources de l'épicerie qu'ils ont réinvesties pour créer un poste et sortir de l'accompagnement du centre socioculturel qui les abritait.¹¹⁰

Il existe donc des démarches tournées vers des populations défavorisées et dotées d'une dimension solidaire. Leur développement et leur extension à l'ensemble des territoires pourrait donner un écho bien plus large à des pratiques alimentaires différentes et c'est sans doute là un enjeu majeur pour les années à venir. Mais ce développement est encore relativement modeste et il aurait besoin, pour se diffuser, d'un autre accompagnement que le seul soutien d'associations volontaires ou de consommateurs motivés.

c) Quelle place pour les pouvoirs publics ?

Le questionnement sur la manière de généraliser et d'étendre les pratiques pour produire, transformer et consommer autrement amène à s'interroger sur la place que les pouvoirs publics doivent ou peuvent occuper pour soutenir ces démarches et permettre leur diffusion.

Comme le montre un certain nombre d'initiatives passées en revue au cours de cette enquête, le développement des pratiques alternatives semble beaucoup s'appuyer sur des démarches

¹⁰⁹ *Politis* Hors série n°47, « Commerce bio et équitable : enjeux et dérives », mai-juin 2008

¹¹⁰ Cet exemple est tiré de l'article « *Escapade en économie solidaire : une épicerie exemplaire* » paru dans le *TransRural Initiatives* n°313

individuelles, des initiatives locales et un soutien des pouvoirs publics locaux. C'est le cas avec le développement de la restauration scolaire en produits bio qui tient beaucoup à la volonté des collectivités. Le soutien passe aussi par l'échelon européen à travers le financement de certains projets (comme les projets EQUAL). Et c'est précisément la logique de « projet » qui semble présider au développement d'un certain nombre de démarches « *alternatives* » qu'il s'agisse de projets initiés par des acteurs locaux, des producteurs organisés, des groupes de consommateurs engagés, des collectivités motivées, etc.

En revanche, le développement de ces pratiques semble peu pris en compte à l'échelon national et paraît souvent déconnecté d'une politique globale. Ceci est sans doute à mettre en lien avec les processus de décentralisation et de transfert de compétences, à l'œuvre depuis quelques années en France, et le recul de l'État Providence, qui caractérise de nombreux pays [Deverre, Lamine, 2008]. Or, l'absence (ou le manque) de régulation, d'objectifs et d'appui à un échelon national pose la question des possibilités d'extension des pratiques pour produire, transformer et consommer autrement.

Est-il possible pour ces actions de se généraliser sans encadrement général et sans directive globale ? Une diffusion basée sur des initiatives et des pouvoirs locaux ne risque-t-elle pas de se faire au détriment de certains territoires ou de certaines populations et de créer de nombreux laissés pour compte ? Une faible implication des pouvoirs publics nationaux peut-elle avoir des répercussions sur les modalités et l'ampleur de la diffusion des démarches tournées vers la consommation locale ? Le développement de cette approche ne risque-t-elle pas de « *dépolitiser* » la question alimentaire ? C'est en tous cas ce que se demandent plusieurs chercheurs au vue de certains éléments. [Deverre, Lamine, 2008].

La notion de *consom'action*, par exemple, peut renforcer l'idée selon laquelle le changement social tient davantage de la « *somme de volontés et d'actions individuelles qu'à l'initiative débattue, défendue et soutenue par la loi et l'action publique en lien avec des valeurs civiques* » [Deverre, Lamine, 2008]. On constate aussi que le discours libéral et celui des acteurs impliqués sur des démarches « *alternatives* » sont parfois proches¹¹¹ [Deverre, Lamine, 2008]. La création de marques, repères, etc., pour des produits alimentaires a parfois plus de poids pour faire évoluer les comportements de production et de consommation que les mesures de politiques publiques¹¹². Ainsi, en s'appuyant beaucoup sur le local et l'action individuelle, la mise en place de démarches « *alternatives* » peut s'accompagner d'un retrait du discours politique général ce qui n'est pas un problème en soi mais qui peut le devenir s'il empêche l'extension de ces initiatives et contribue à creuser des inégalités.

La prise en charge des programmes de restauration scolaire à l'échelon local si elle peut générer une dynamique porteuse, peut aussi créer des déséquilibres. En l'absence d'exigence et d'implication nationale, la qualité de la restauration scolaire peut, en dépendant des moyens (financiers, d'accès à l'offre) de chaque territoire, créer des inégalités d'accès à une alimentation de qualité. Par ailleurs, le fait de beaucoup compter sur l'initiative individuelle et locale soulève aussi le problème de la pérennisation et de la stabilité de l'action. Les démarches initiées grâce au soutien financier et à l'organisation de parents motivés sur les enjeux alimentaires peuvent ne pas perdurer et les finances locales d'une collectivité peuvent ne pas suffire à ancrer un projet sur un territoire pour plusieurs années [Deverre, Lamine, 2008]. Il ne faudrait pas que la relocalisation des systèmes alimentaires, très intéressante au demeurant, signifie un retrait de l'État car cela pourrait poser un problème d'équité sociale et territoriale en matière d'accès à une alimentation de qualité.

Ainsi, pour être étendues et généralisées les pratiques pour produire, transformer et consommer autrement ne peuvent sans doute pas être mises en œuvre dans le seul cadre d'une « *logique de projet, d'initiative privée et d'effort public local* » [Deverre, Lamine, 2008]. Si cette logique peut profiter à certaines démarches, elle peut aussi exclure un certain nombre de personnes et de territoires. S'en contenter et se passer de l'intervention de politiques

¹¹¹ Dans les deux cas il est question de « choix », de « responsabilité personnelle », etc., et certains chercheurs [Allen, Guthman] ont montré que les programmes « *farm to school* » emploient la même rhétorique que les tenants d'une gouvernance locale néo-libérale.

¹¹² Ces pratiques ne sont pas de même nature que les décisions et les actions liées au pouvoir public et, guidées par des logiques commerciales, elles ne servent pas les mêmes objectifs, même si elles peuvent servir l'intérêt général, n'ont pas le même impact ni la même nécessité de durer.

publiques peut revenir à accepter que ces actions restent fragiles, instables ou anecdotiques et que leur développement se fasse sans tenir compte des principes d'équité en matière de droit à l'alimentation. Rappelons que le développement du modèle « *conventionnel* » doit beaucoup au soutien de la Politique agricole commune (PAC).

La transition vers des formes d'agriculture et de consommation plus « *durables* » peut-elle se passer d'aide publique et d'action politique, alors que ces leviers sont souvent essentiels pour soutenir des changements d'envergure (et les articuler à des décisions locales) ? La question mérite d'être posée, surtout dans un contexte d'incertitudes au sujet de l'avenir de la PAC. Mais sachant que les enjeux associés à l'extension de pratiques « *alternatives* » rejoignent aussi les problématiques de durabilité, d'accès à l'alimentation (de qualité, à un coût raisonnable), etc., les pouvoirs publics ont sans doute un rôle à jouer pour leur permettre de s'étendre selon des principes d'équité sociale et territoriale.

Par ailleurs, pour élargir le rayonnement des pratiques « *alternatives* » au Nord, les sortir d'une certaine confidentialité, leur offrir une chance de se généraliser et permettre à des populations et des territoires fragiles de se les approprier, il est intéressant de les replacer dans un contexte alimentaire mondial car cette démarche peut donner la mesure de leur pertinence. Et, dans cette perspective, il n'est pas inutile de rapprocher ce qui se passe au Nord et ce qui se fait au Sud.

III. Comment rapprocher les pratiques « *alternatives* » qui existent au Nord et celles qui existent au Sud ?

Les pratiques pour produire, transformer et consommer autrement qui se développent au Nord et notamment en France permettent d'envisager une autre approche de la production et de la consommation alimentaires. Mais, elles n'occupent encore qu'une place assez restreinte dans le paysage. Au Sud, l'agriculture familiale est toujours restée importante, notamment dans les pays où les ruraux continuent à être très nombreux (c'est-à-dire essentiellement en Afrique). Mais les systèmes productivistes et la grande distribution y gagnent chaque année du terrain apportant leur lot de concentration et d'inégalités sans résoudre les questions d'accessibilité à une nourriture de qualité pour les consommateurs et de rentabilité de leur activité pour les producteurs.

Dans ce contexte, il paraît judicieux de mettre en lumière les démarches qui se développent au Nord et au Sud afin de promouvoir une agriculture et une consommation alimentaire durables. Mais pourquoi rapprocher des expériences qui se mettent en place dans des contextes si différents ? Comment rassembler des démarches dont les problématiques semblent si éloignées ? Sur quels éléments s'appuyer ? Quelles sont les difficultés à surmonter ? Et quelles questions garder en tête pour parvenir à construire une approche commune capable de remettre en cause le modèle dominant et de proposer des réponses pertinentes et réalistes pour rendre le fonctionnement du système alimentaire plus équitable et permettre enfin aux paysans de nourrir le monde ?

A. L'intérêt de mettre en perspective le Nord et le Sud

a) Une démarche nécessaire dans un contexte mondialisé

La question de l'agriculture est partout à l'ordre du jour et le contexte semble favorable à l'ouverture d'un questionnement sur les formes d'agriculture et de ravitaillement capables de nourrir le monde de manière durable. Les récentes hausses des prix agricoles, l'éclatement « *d'émeutes de la faim* » en différents points du globe, les enjeux liés au développement

durable, la question du défi énergétique, le récent développement des agro-carburants ou encore les perspectives de croissance démographique, replacent les questions alimentaires et agricoles au centre des préoccupations mondiales.

La Banque Mondiale elle-même s'est intéressée au sujet, ce qu'elle n'avait pas fait depuis plus de 20 ans. Elle a consacré son rapport 2008 sur le développement dans le monde à l'agriculture¹¹³. Elle y reconnaît que les secteurs agricole et rural ont trop longtemps été négligés, que l'Etat a un rôle primordial à jouer sur ces questions et qu'il faut investir davantage dans l'agriculture dans les pays en développement. Ainsi, même si elle continue à envisager la gestion de ces questions par le biais du marché international (en encourageant la production, la commercialisation des denrées dans un contexte d'ouverture et de libéralisation des échanges), son rapport présente l'intérêt de contribuer à replacer la question agricole au centre des débats.

Ces différents éléments créent un espace favorable pour ouvrir la réflexion sur le rôle de l'agriculture familiale dans la mise en place de systèmes alimentaires capables de nourrir la planète de manière durable. Mais, tout comme la question du changement climatique ne peut être traitée au seul niveau des Etats, cette réflexion ne peut pas se faire à la seule échelle régionale et doit être réalisée dans un cadre mondial.

En effet, dans un monde dominé par des systèmes d'agriculture productiviste et de grande distribution alimentaire, où les échanges commerciaux s'organisent à une échelle globale et de manière interdépendante, la promotion des agricultures familiales doit se faire à une échelle globale et la valorisation d'alternatives basées sur des circuits courts et des systèmes alimentaires relocalisés doit s'appuyer sur des exemples pris dans différents espaces. Il ne faut pas oublier que les agricultures du Sud et du Nord sont liées. Ainsi, les agricultures familiales du Sud sont souvent concurrencées, pour l'accès à la terre et à l'eau, par des productions d'exportation destinées à alimenter les systèmes productivistes du Nord (et des pays émergents). Au Nord, il est difficile de parler d'autonomie et d'alternative quand certains systèmes de production (d'élevage) sont conditionnés par les importations (de soja) venues du Sud. Ces liens entre les différents systèmes imposent de réfléchir les changements et l'évolution des pratiques en tenant compte de ce qui se passe dans les deux directions.

b) Rapprocher le Nord et le Sud pour éviter les replis territoriaux

L'utilisation de certaines notions pouvant déboucher sur des replis territoriaux ou une mise en concurrence des pratiques alternatives, au lieu de créer des dynamiques globales capables de faire évoluer les systèmes alimentaires, il est important de rapprocher le Nord et le Sud.

Ainsi, le recours à la notion de « *Food Miles* » n'est pas sans poser problème. Utilisée pour promouvoir la relocalisation de la production et de la consommation alimentaires, cette notion fait débat. Littéralement traduite par l'expression « *kilomètre alimentaire* », elle sert à « *mesurer* » les distances parcourues par un aliment entre son lieu de production et son lieu de consommation.

Elle permet de questionner des systèmes alimentaires dont le fonctionnement se caractérise par un usage très important des transports et un allongement des distances. Son utilisation met en évidence les coûts énergétiques, sociaux et économiques associés aux modes de production et de consommation actuels et, dans un contexte marqué par les préoccupations du réchauffement climatique et des dépenses d'énergie, les consommateurs soucieux de protection de l'environnement s'y réfèrent pour mettre en avant une gestion locale des systèmes alimentaires.

Le *Food Miles* est très souvent associé au *Local Food* qui consiste à penser son mode d'alimentation en fonction de critères durables et locaux. Dans ce système, le consommateur essaie de s'approvisionner en produits de saison, non standardisés, dans une aire géographique limitée (mais très variable) de manière à avoir un impact positif sur l'économie

¹¹³ « *L'agriculture au service du développement* », 2008.

locale, et limité sur l'environnement en réduisant son empreinte écologique. Cette approche a remporté un grand succès dans le monde anglo-saxon.

Au Canada, l'association « *100MileDiet* », ayant calculé que les aliments parcouraient en moyenne 2 500 kilomètres avant d'arriver chez les consommateurs nord-américains, a mis au point le « régime 160 km », qui permet de ne consommer que des aliments et les boissons ayant voyagé 160 km maximum pour parvenir à Vancouver.

Au Royaume Uni, le leader de la grande distribution Tesco a lancé l'étiquette carbone pour les produits alimentaires. Plusieurs supermarchés ont commencé à étiqueter les produits importés par avion : ils y appliquent des autocollants indiquant au consommateur le mode de transport utilisé pour acheminer le produit dans les rayons. Leur but est de montrer qu'ils portent une grande attention aux questions environnementales. Certains affichent même leur désir de remplacer, à terme, les produits d'importation par des produits locaux car leur empreinte écologique serait plus faible et donc moins nuisible à la planète [Müller, 2008].

Cette idée fait aussi son chemin en France. Lors du Grenelle de l'environnement, à l'automne 2007, le ministre J.L. Borloo a témoigné de sa volonté de mettre en place un étiquetage carbone sur les produits de grande consommation et certaines enseignes de la grande distribution françaises s'y sont déjà mises.

Mais quoique séduisante cette approche pose aussi de nombreuses questions. N'est-elle pas trop exclusive ? Sert-elle vraiment la cause du développement durable ? Ne se développe-t-elle pas contre les producteurs et les agricultures du reste de la planète ? Les débats sont vifs autour d'une question apparemment simple mais en réalité complexe.

En effet, d'abord il n'est pas facile de mesurer le coût énergétique lié à la production, la transformation, la distribution et la consommation d'un aliment (surtout s'il a été transformé). Le calcul ne peut pas intégrer les seules distances kilométriques. Il doit englober de multiples critères liés aux quantités de carburants nécessaires pour transporter les engrais ; à l'éclairage électrique utilisé dans les serres ; aux transports utilisés pour acheminer les denrées ; à l'entreposage en chambre froide ; aux transports empruntés par les consommateurs pour aller s'approvisionner (à pieds, en bicyclette, en voiture, etc.). La question du rapport circuit court/environnement est au cœur des travaux menés au niveau du projet SALT pour l'année 2008¹¹⁴. Par ailleurs, plusieurs chercheurs se sont essayés à des calculs comparant le bilan CO2 d'un même produit alimentaire, importé et non importé¹¹⁵. Il en a résulté que les produits importés n'émettaient pas nécessairement beaucoup plus de gaz à effet de serre que les produits locaux.

Ainsi, les tomates produites en Espagne en hiver semblent moins polluantes que celles produites sous serre au même moment en Angleterre [DEFRA, 2005]. Mais, face à ce constat, les promoteurs du Food Miles demandent : est-il nécessaire de produire et d'acheter des tomates en hiver ? Ne devons-nous pas faire évoluer nos régimes alimentaires et composer nos menus en fonction de la production locale et de la saison ?

D'autres arguments ont donc été utilisés pour remettre en cause l'utilisation du Food Miles dont certains sont en rapport avec les pays du Sud. Ces derniers sont effectivement très concernés par l'étiquetage visant à faire connaître la distance parcourue par les denrées alimentaires.

Nombreux sont ceux qui participent aux échanges internationaux et à l'approvisionnement des réseaux de grande distribution en produits d'exportation, qu'il s'agisse de produits tropicaux (mangues, etc.) ou de fruits et légumes de contre-saison (haricots verts du Kenya, raisin du Chili, etc.). S'appuyant sur cette situation, certains expliquent qu'il serait injuste de pénaliser les exportations agricoles du Sud au prétexte que leur transport provoque l'émission de gaz à effet de serre¹¹⁶. Ils rappellent que les dépenses de ces pays en énergie fossile sont

¹¹⁴ Projet de recherche-action sur les Systèmes Alimentaires Territorialisés, mené en Bretagne.

¹¹⁵ L'Allemand Michaël Blanke, de l'Université de Bonn, a comparé le bilan CO2 de deux pommes de variété jonagold vendues au consommateur ouest-européen au début de l'été, l'une venant de Nouvelle-Zélande, l'autre issue d'une culture conventionnelle locale (travaux rendus publics dans le journal der Spiegel). Le DEFRA (Département for Environment Food and Rural Affairs ou Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales britannique), s'est aussi intéressé à la question. Il a publié en 2005 un rapport sur « The Validity of Food Miles as an Indicator of Sustainable Development » dans lequel on trouve plusieurs études de cas dont l'une compare les coûts énergétiques d'une tomate anglaise et d'une tomate espagnole.

¹¹⁶ Cet argumentaire a notamment été développé par Benito Müller, directeur Energie et Environnement de l'Oxford Institute for Energy Studies. Il l'a exposé lors du 4^{ème} Briefing de Bruxelles sur le développement,

beaucoup plus faibles que celles des pays du Nord et que leur réserve d'espace écologique est beaucoup plus grande [Müller, 2008].

Ils défendent surtout l'idée que la promotion d'une consommation essentiellement locale serait un frein au développement économique des pays du Sud. Les détracteurs du Food Miles soutiennent en effet l'idée que l'importation de fruits et légumes frais est un moyen de « *soulager la pauvreté de ces pays* », qu'il est « *un devoir moral* » d'acheter leurs productions agricoles et que favoriser les produits locaux revient à créer « *une distorsion déloyale des échanges commerciaux* ». Favorables au libre-échange et à la libre-concurrence, ils parlent d'une « *hypocrisie* » à appliquer le concept de Food miles aux seuls produits de l'agriculture et non à l'ensemble des biens industriels (ordinateurs, voitures, etc.) [Müller, 2008]. Le seul problème est que, s'ils parlent de lutter contre la pauvreté, ils n'expliquent pas comment ou à quelles conditions l'agriculture d'exportation peut profiter aux petits producteurs.

Or, si cette activité peut rapporter de nombreuses devises aux pays producteurs, elle n'est pas toujours intéressante pour les petits agriculteurs. En réalité, tout dépend des politiques nationales mises en place. Ainsi, dans certains pays ce type d'agriculture est surtout favorable aux grandes firmes agro-exportatrices. Ce sont elles qui pilotent les grandes exploitations industrielles où sont produits les fruits et légumes destinés à l'exportation. Elles s'appuient sur une main d'œuvre agricole nombreuse, aux conditions de travail difficiles (salaires peu élevés, emploi précaire, etc.) et ne contribuent pas toujours à la diminution de la pauvreté. Dans cette configuration (celle d'un Etat peu investi pour organiser les règles du jeu), les producteurs familiaux ne profitent pas beaucoup des activités agro-exportatrices. Ils se retrouvent en concurrence avec les grandes exploitations pour l'usage de la terre et de l'eau et, lorsqu'ils se lancent dans l'agriculture d'exportation, c'est en prenant de grands risques dont celui de s'endetter et, à terme, de perdre leur terre car ils maîtrisent tellement peu la filière qu'ils ont du mal à s'y maintenir¹¹⁷.

Toutefois, cet argumentaire, même s'il peut être discuté, pose la question des limites du concept de *Food Miles*. En incluant une dimension Sud, il met en évidence les difficultés qui pourraient survenir à promouvoir coûte que coûte une consommation qui ne serait que locale et en circuit court. Outre le fait qu'une telle consommation pourrait entraîner un appauvrissement des régimes alimentaires [DEFRA, 2005]¹¹⁸, elle est contraignante à mettre en œuvre puisqu'elle suppose de se priver d'un certain nombre de produits (tropicaux par exemple) [Deverre, Lamine, 2008].

Elle interroge aussi sur la manière de gérer la coexistence de régimes alimentaires variés, basés sur des cultures différentes, au sein d'un même territoire. La mondialisation des échanges ne concerne pas seulement les marchandises mais aussi les hommes et la France a accueilli depuis 50 ans de nombreuses populations étrangères issues des quatre coins du globe. S'étant le plus souvent installées au niveau des grandes villes et de leur périphérie, elles marquent les paysages urbains de leur présence, à l'image de ce que l'on peut voir dans le 13^{ème} arrondissement de Paris où l'on rencontre une forte communauté asiatique.

Or, si ces populations sont prêtes à adapter leur régime alimentaire au contexte local, elles conservent aussi des habitudes alimentaires culturelles et continuent à se ravitailler en produits issus de leur région d'origine parce qu'elles les connaissent, parce qu'elles savent les cuisiner, parce qu'elles sont intégrées à des formes de sociabilité spécifiques, etc. Or, les produits alimentaires qui composent leur menu n'existent pas en France et ont souvent parcouru de grandes distances avant d'arriver dans leur assiette. Sont-ils pour autant à exclure au profit d'une alimentation uniquement locale ? Sans doute pas et il ne faudrait pas que la promotion des circuits courts s'opposent à des formes de consommation basés sur des échanges internationaux et le respect des cultures [Abrahams, 2006].

Poussée à l'extrême, l'idée de consommer local pourrait aussi créer des déséquilibres entre des régions plus ou moins bien pourvues sur le plan agricole et remettre en cause l'existence

29/02/08 organisé par le CTA (Centre de technique de coopération agricole et rurale) et de nombreux partenaires, plus d'infos <http://bruxellesbriefings.net> .

¹¹⁷ D'après J. Chonchol (cf. bibliographie) c'est une situation que l'on peut rencontrer en Amérique Latine dans les pays qui ont choisi de s'ouvrir au libre-échange sans protéger leurs petits producteurs.

¹¹⁸ Le DEFRA rappelle que pour le consommateur occidental le fait de pouvoir accéder à une grande quantité et variété de produits a été un progrès et une chance au niveau de sa santé, mais il déplore le manque de diversité et la standardisation à l'intérieur d'une même gamme de produits [DEFRA, 2005]

d'échanges indispensables pour le maintien des équilibres alimentaire mondiaux (de nombreuses régions ont encore besoin d'importer de la nourriture).

La question est donc plutôt de savoir comment organiser ces échanges et comment mettre en place des circuits courts adaptés qui intègreraient, à certains endroits, de grands ensembles régionaux et ailleurs des bassins de production plus petits (avec une échelle d'action qui varierait en fonction des quantités et des variétés de denrées produites, des possibilités de faire circuler les marchandises, des densités de population à ravitailler, etc.).

La question est aussi de savoir comment rendre les échanges agricoles favorables aux petits producteurs car bien organisés, gérés par les principes de l'économie sociale et solidaire (comme dans le cas du commerce équitable) ou encadrés par des politiques publiques adéquates, ils peuvent profiter aux producteurs les plus modestes et à l'agriculture familiale. Il ne faudrait pas qu'un concept comme celui de Food miles débouche sur un discours simpliste, moralisateur ou culpabilisant, qui opposerait la consommation locale et les autres. Un tel discours pourrait détourner les consommateurs occidentaux des démarches « *alternatives* » (qui deviendraient trop lourdes à suivre) ou les dissuader d'acheter des produits lointains (café, cacao, etc.).

Dans les deux cas, il ferait du tort à des manières de produire, transformer et consommer différentes et, en créant un discours confus autour de ces approches, laisserait à d'autres, aux partisans du libre-échange par exemple, la possibilité de promouvoir leur vision, plus cohérente, de la production et des échanges agricoles mondiaux. L'utilisation de cette notion devrait plutôt être saisie comme une occasion de rappeler les liens qui unissent les agricultures du Nord et celles du Sud et de se poser la question des pratiques et des échanges agricoles à promouvoir pour favoriser le renforcement d'une agriculture familiale et durable.

c) Mutualiser les expériences pour élargir les approches et promouvoir les bonnes idées

Mettre en perspective ce qui se passe au Nord et au Sud est aussi un moyen de rapprocher des pratiques et des idées apparues dans des contextes différents et d'imaginer comment les étendre ou les rendre complémentaires.

A cet égard, l'élargissement de l'étude des *AFN* ou *Agri-Food Networks* (réseaux et systèmes alimentaires alternatifs), à une dimension Sud peut être riche d'enseignements. Les travaux scientifiques sur ce sujet sont encore essentiellement tournés vers le décryptage de ce qui se passe au Nord (Etats-Unis et Europe), notamment dans le monde anglo-saxon [Abrahams, 2006]. Mais des rapprochements avec ce qui se passe au Sud commencent à voir le jour car ils semblent indispensables pour permettre de construire des « *alternatives* » qui soient à la fois adaptées à des contextes locaux et porteuses d'une dynamique globale.

Sans contester le fait que les pratiques alternatives Sud et Nord sont souvent très différentes, on commence à se demander ce que représentent les circuits courts au Sud (sous quelles formes ils se développent, avec quelle ampleur, dans quel contexte, etc.), et ce qu'ils pèsent, Nord et Sud confondus, à l'échelle mondiale [Humbert, Castel, 2008]. Pour certains auteurs anglo-saxons, le rapprochement avec le Sud est un moyen d'élaborer des connaissances de qualité, de faire avancer la compréhension des systèmes et d'éviter des blocages conceptuels (qui peuvent survenir quand on ne s'intéresse qu'à une dimension géographique d'un phénomène) [Abrahams, 2006]. Le dépassement d'une approche exclusivement Nord leur paraît même indispensable si l'objectif des promoteurs des pratiques « *alternatives* » est de « *développer une théorie utile à un niveau global* », et s'ils souhaitent donner de la valeur au sujet, le faire sortir de la case du savoir utile et vecteur de changement, mais académique, élitiste et méconnu du grand public¹¹⁹ [Abrahams, 2006].

¹¹⁹C'est sans doute une raison pour laquelle on commence à parler de « *Alternative Food Geographies* » et que l'on a cherché à mettre au pont un agenda de recherche à ce sujet [Goodman, Dupuis, 2002]. Cette entrée géographique permettrait d'intégrer une dimension Nord/ Sud à la réflexion et d'avoir une approche globale sur le sujet. Mais cette approche est encore jeune et compliquée à mettre en place.

Et il est vrai qu'en s'ouvrant à une dimension Sud, les débats peuvent s'élargir à des questions cruciales, susceptibles d'intéresser les pouvoirs publics et les populations du Nord et du Sud. Grâce à cette approche, les questionnements peuvent se renouveler et des sujets comme ceux de la consommation et du ravitaillement dans les zones urbaines défavorisées émerger. L'étude de ces zones concerne aujourd'hui davantage les pays du Sud. Or, il ressort de plusieurs travaux que dans ces espaces, qui se caractérisent souvent par la pauvreté et la diversité culturelle [Abrahams, 2006], le souci de ravitailler des populations culturellement variées et économiquement fragiles a débouché sur la mise en place de plusieurs pratiques « alternatives », et favorisé le développement de circuits courts localisés, de formes d'agriculture périurbaines ou intra-urbaines, et ce dans plusieurs grandes villes de pays émergents ou en développement [Abrahams, 2006]. Une estimation réalisée il y a 10 ans indiquait que 700 millions de personnes dans le monde se ravitaillaient grâce à 200 millions d'exploitants urbains, et toutes les observations sur l'agriculture urbaine montrent que ce secteur « informel » de l'agriculture, basée sur l'autoconsommation et la vente de surplus en circuit court, se développe. Dans son rapport 2007, l'OIT (Organisation Internationale du Travail), encourageait ces pratiques et en 2008 diffusait un DVD d'information sur une expérience mise en place au Burkina Faso¹²⁰[Humbert, Castel, 2008].

Les pays du Sud ont donc une expérience riche et variée à faire valoir en matière de circuits courts et les pays du Nord pourraient bien s'en inspirer. « *Il est un fait que la conception des AFN née dans le monde en développement n'est pas seulement valide à l'intérieur du monde en développement. Le thème des AFN au Sud illustre le fait que, même si il est crucial d'examiner le contexte géographique, socio-économique et institutionnel du lieu où émerge un type d'AFN, les questions de réseaux alimentaires « culturels » et de formes d'approvisionnement accessibles et alternatifs pour les plus pauvres sont de plus en plus applicables à d'autres contextes. En ce sens, il est vital pour les conceptions (et les marchés) Nord américains et européens d'approfondir le paradigme des AFN* » [Abrahams, 2006]¹²¹.

Le rapprochement des pratiques « alternatives » du Nord et du Sud, présente donc de multiples intérêts. Il peut amener le Nord à se poser la question de l'élargissement des pratiques « alternatives » à ses populations défavorisées ; à regarder du côté du Sud pour trouver des réponses. Il peut réunir le Sud et le Nord autour de préoccupations communes, car même si les systèmes « alternatifs » sont utilisés pour répondre à des objectifs différents (« résister » à un modèle conventionnel au Nord et organiser une « lutte contre la pauvreté » au Sud [Humbert, Castel, 2008]), ils peuvent être rassemblés et alimenter la réflexion sur les échanges agricoles et les réponses à apporter aux enjeux de la production et de la consommation alimentaire locale et mondiale.

Ainsi, si les préoccupations des acteurs impliqués dans des approches alternatives au Nord ne sont pas forcément les mêmes que celles des acteurs du Sud, les échanges et la coopération entre les deux peuvent faire émerger de nouveaux modèles intéressants pour tous. La confrontation d'expériences développées dans des contextes géographiques, politiques, économiques et culturels différents peut être riche d'enseignements en faisant apparaître des points communs (formes d'action, acteurs, leviers) susceptibles de faire avancer les choses dans la même direction. Sans être transposables à l'identique, les exemples de pratiques de production, transformation, commercialisation en circuits courts peuvent s'enrichir les uns les autres : l'agriculture familiale du Sud et les formes de distribution qui lui sont associées peuvent inspirer de nouvelles approches aux producteurs, aux consommateurs ou aux décideurs du Nord ; le fonctionnement des circuits courts au Nord, peut faire émerger des réflexions intéressantes pour le Sud.

Enfin, le rapprochement de ces expériences peut déboucher sur la mise en place de passerelles, d'échanges et de coopérations intéressants, capables de faire émerger de nouveaux modèles de production, de transformation et de consommation, même s'il peut aussi mettre en évidence un certain nombre de difficultés et de contradictions.

¹²⁰ Elle portait sur l'économie informelle du secteur des produits alimentaires et de la boisson.

¹²¹ Traduction personnelle. Le terme « culturel » est ici à rapprocher de l'origine géographique des populations [Abrahams, 2006]

d) Trouver des passerelles entre le Nord et le Sud, une opération délicate

Même si elles commencent à se mettre en place, les études faisant le lien entre les pratiques « *alternatives* » du Sud et du Nord sont encore peu développées. La plupart des travaux sur les AFN portent sur ce qui se passe au Nord (Etats-Unis et Europe) et ont du mal à intégrer une dimension Sud dans leur analyse, car, les questions se posant différemment, on a du mal à créer un discours commun.

Il faut dire que le sujet est encore récent. De plus, la plupart des chercheurs ont souvent identifié et analysé des pratiques « *alternatives* » du Nord à partir des contextes qui les ont vus naître. Or, ces contextes sont avant tout marqués par la remise en cause du système productiviste conventionnel et la recherche d'une agriculture durable, capable de procurer aux consommateurs des aliments de qualité dans un lien de proximité avec le monde rural et dans une alliance renouvelée avec les producteurs [Abrahams, 2006]. S'appuyant sur une approche contextualisée, où la volonté de s'éloigner du système « *conventionnel* » est essentielle, les chercheurs ont tendance à privilégier une entrée par le biais de la « *consommation* » et de la « *qualité* » (des aliments, des liens sociaux, de l'environnement, etc.) et, de ce fait, éprouvent des difficultés à faire le lien avec ce qui se passe au Sud [Abrahams, 2006] où les questions ne se posent pas de la même manière.

En effet, au Sud si les pratiques, les réseaux et les systèmes alimentaires « *alternatifs* » semblent aussi connaître un certain essor, ils se développent dans des contextes économiques, sociaux, politiques et culturels très différents. Tout en participant à la remise en cause du modèle conventionnel, les initiatives sont ici surtout destinées à répondre à des problématiques de pauvreté, d'accessibilité à la nourriture et d'exclusion par rapport au système d'approvisionnement en grande distribution¹²². On peut avoir l'impression qu'elles sont les « *vestiges de systèmes de ravitaillement informels* » et non pas des réponses construites par des communautés organisées, confrontées « *à l'incapacité d'accéder au système de ravitaillement alimentaire conventionnel* » (c'est-à-dire un système dominé par les règles de la grande distribution) [Abrahams, 2006]¹²³. On n'imagine pas toujours qu'elles peuvent être « *une tentative populaire pour des communautés culturelles différentes de consommer une nourriture spécifique et, pour les plus pauvres, d'utiliser des réseaux de consommation accessibles dans un contexte marqué par l'émergence de la domination des supermarchés* ».

On leur attribue moins facilement les valeurs « *d'imagination* », de « *choix* », de « *stratégie* » (élaborée par des groupes de producteurs ou de consommateurs structurés par exemple). En revanche, on les associe plus facilement à des notions de « *nécessité* » et de « *subsistance* » et on les rapproche de systèmes anciens, dans des pays où la part de l'informel est souvent importante et où les formes d'agriculture et d'approvisionnement non conventionnels et traditionnels ont toujours largement contribué aux échanges de produits alimentaires. En bref, on ne les considère pas vraiment comme des « *alternatives* » à un système de production et de consommation dominant, même si elles le sont, et on les appréhende généralement sous l'angle de leur intégration à une économie formelle ou informelle¹²⁴.

D'autre part, la mise en place de circuits courts, ou de systèmes de production, transformation et consommation « *alternatifs* » ne se pose pas dans les mêmes termes ni avec les mêmes enjeux pour les producteurs du Sud. Ici, la part des ruraux dans la population

¹²² « *Le modèle dominant au Nord est celui imposé par la grande distribution* », il gagne du terrain partout et tend à devenir dominant au Sud [Castel, Humbert, 2008]

¹²³ Ces conclusions ont été établies à partir d'une étude menée par C.N. Abrahams sur les systèmes alimentaires mis en place dans les quartiers suburbains de Johannesburg. Elle a notamment constaté que les formes de ravitaillement et d'agriculture périurbaine mises en place y étaient, pour les populations d'origine indienne, une réponse à des problématiques de régime « *culturel* » et pour les plus pauvres le moyen d'accéder à une nourriture qui leur convient.

¹²⁴ Souvent les notions de progrès social et économique sont liées au secteur formel et l'informel est considéré comme un signe de mal/sous-développement. On oublie que certaines pratiques « *alternatives* » du Nord, comme la vente à la ferme, pourraient très bien être qualifiées d'informel.

globale reste importante et le nombre de producteurs (et d'actifs agricoles) élevé ¹²⁵. L'agriculture, qu'elle se fasse dans de grandes exploitations capitalistes ou dans de petites unités de production familiale, continue à jouer un grand rôle dans l'économie et les systèmes de production sont d'une très grande variété.

Le regard des producteurs sur leur activité est donc différent de celui des producteurs du Nord et leurs attentes ne sont pas les mêmes. La question de la « *qualité* », par exemple, ne se pose pas de la même façon : n'ayant pas les moyens d'acheter des engrais, des produits phytosanitaires et autres intrants, les petits et moyens producteurs du Sud sont souvent assez proches d'une production biologique.

Au Nord, cette approche fait partie des pratiques « *alternatives* » est le fruit d'un effort particulier et d'une démarche volontaire. Le rapport à la « *quantité* » est lui aussi différent. Elle est souvent un souci pour les petits et moyens producteurs du Sud qui ont besoin de produire en quantité suffisante pour pouvoir ravitailler les marchés locaux, nationaux ou régionaux et se rémunérer correctement ; qui ont peu accès à certains facteurs de production, et sont donc plus fragiles face à certains aléas, comme les aléas climatiques ; qui sont mis en concurrence avec de grandes exploitations industrielles très productives. Ils peuvent donc légitimement s'inquiéter de leur productivité et chercher à l'augmenter alors qu'au Nord cette recherche est justement remise en question.

Définir des approches « *alternatives* » en matière de production, transformation et consommation n'a donc pas le même sens selon l'endroit où l'on se trouve. L'« *alternative* » étant une réponse à une situation donnée, elle varie selon le modèle que l'on souhaite changer et les problèmes que l'on doit affronter.

Ainsi, la variété des problématiques et des situations agricoles et alimentaires, peut expliquer que l'on ait du mal à mettre en lien les pratiques « *alternatives* » Nord et Sud, à imaginer qu'une même volonté de produire et de consommer autrement puisse unifier les démarches et que des réflexions et des préoccupations voisines aboutissant au développement de systèmes comparables puissent exister. Et l'on en vient à oublier que, au Nord comme au Sud, les mêmes questions relatives au foncier ou à la formation se posent, et que le ravitaillement en circuit court a toujours et partout existé.

Enfin, même quand des formes de rapprochement entre le Nord et le Sud existent, elles aboutissent parfois à des situations paradoxales qui posent des questions sur les conditions et l'intérêt du rapprochement. C'est par exemple le cas lorsqu'une collectivité soutient un projet d'agriculture familiale au Sud sans remettre en cause certaines formes d'agriculture conventionnelle au Nord.

Comme le souligne le Responsable du projet de recherche-action SALT, plusieurs projets de coopération décentralisée se développent en faisant abstraction du lien qui existe entre les agricultures du Nord et du Sud. S'appuyant sur l'exemple du système d'élevage intensif breton, il rappelle que ce système fonctionne grâce à l'importation de protéines produites dans le cadre d'une agriculture industrielle qui met souvent en difficulté les petits producteurs familiaux au Sud. Il souligne donc le paradoxe qui consiste, pour les responsables locaux, à vouloir s'impliquer sur des projets de développement rural au Sud sans questionner le système conventionnel de leur région.

Rapprocher les expériences Nord et Sud est donc un bon moyen de prendre conscience de ce paradoxe et du chemin qui reste à faire en matière de rapprochement des démarches. Cette prise de conscience est essentielle si l'on prétend mettre en place des actions de coopération cohérentes et développer des pratiques agricoles intéressantes pour le Nord et pour le Sud.

Le contexte de mondialisation, les risques de repli territorial, la nécessité de trouver des solutions durables aux problèmes de la production et de la consommation, sont autant d'éléments qui nous invitent à réfléchir sur l'évolution des systèmes alimentaires dans une perspective Nord / Sud. Le fait que de nombreuses initiatives prennent cette direction ne peut qu'encourager cette démarche.

¹²⁵Même si les situations sont très contrastées et que partout la ville gagne du terrain et des habitants. L'exode rural fait aujourd'hui croître les populations urbaines à un rythme très élevé y compris dans des régions où la transition urbaine n'est pas achevée, comme en Afrique. En Amérique Latine, le fait urbain est bien plus important mais les situations sont très variables (entre pays Andins et ceux du Cône Sud par exemple).

B. Au Nord et au Sud : des initiatives qui se répondent, se rejoignent, se complètent, se soutiennent

Le rapprochement entre ce qui se fait au Nord et au Sud peut compter sur de nombreuses expériences qui se ressemblent, se répondent, se rejoignent et/ou se complètent.

a) Au Sud des initiatives se développent

Il existe au Sud des expériences et des démarches « *alternatives* » qui prennent des formes, impliquent des acteurs et activent des leviers qui ne sont pas sans rappeler les initiatives qui se développent au Nord et qui ont été décrites tout au long de cette enquête.

Au Brésil, la ville de Rio de Janeiro a mis au point un système où elle achète aux producteurs locaux des produits qui servent à ravitailler une restauration collective composée de cuisines populaires et de cantines scolaires. Ce faisant, elle permet de remplir deux objectifs : promouvoir des circuits courts et valoriser le travail des exploitations familiales et locales d'un côté ; ravitailler des populations démunies qui, sans cette intervention, pourraient éprouver de grandes difficultés pour accéder à l'alimentation de l'autre.

Au Pérou, une expérience de restauration collective en circuit court a été mise en place à Villa El Salvador avec le soutien de la municipalité. Cette ville qui compte aujourd'hui plus de 500 000 habitants a été fondée aux portes de Lima il y a un peu plus de 35 ans à la suite d'un tremblement de terre qui avait contraint des milliers de personnes à rejoindre la capitale.

Aujourd'hui, ce quartier périphérique et populaire vit d'activités économiques variées : on y trouve des activités de construction, d'artisanat, un parc industriel, des ateliers de confection. Mais il a surtout mis au point des systèmes de ravitaillement alimentaire astucieux permettant de contrer les difficultés liées au manque de nourriture qui se posent à la plupart des quartiers suburbains des grandes métropoles latino-américaines.

Ce système est basé sur une production locale organisée à partir de jardins maraîchers qui s'étendent sur des terrains peu propices à l'agriculture mais abrités par une forêt d'eucalyptus née de l'utilisation du compost des bassins de décontamination et du recyclage des eaux usées. La production qui en ressort sert à ravitailler des cuisines populaires et des cantines scolaires accessibles à des familles démunies. Tout au long de l'année, elles distribuent des repas préparés le matin par des femmes volontaires qui se payent en nourrissant leur famille gratuitement. L'organisation d'une restauration collective à base de produits locaux n'est pas la seule forme de circuits courts mise en place dans cette ville.

Face aux grandes crises alimentaires d'il y a une vingtaine d'années, la municipalité, soutenue par l'État, acteurs publics dont on a pu mesurer l'importance dans les exemples exposés précédemment, a expérimenté à Villa la vente directe entre producteurs et consommateurs, et, en l'occurrence, entre paysan pauvre et citadin pauvre. Ayant désormais le souci de produire sans "chimie" et de valoriser les produits des Andes, les jardins permettent d'avoir accès à de la papaye, des bananes, des tomates, des fèves et des pommes de terre (un temps délaissées) ce qui contribue à améliorer un régime frugal, basé sur le riz. Par ailleurs, ces agriculteurs urbains d'un pays en développement sont confrontés aux mêmes problèmes fonciers que leurs homologues européens.

De même que la pression urbaine fait obstacle à l'extension de certaines formes de ravitaillement local en France, Villa El Salvador a vu sa zone agricole être en partie grignotée par la ville alors qu'elle représentait un quart de son territoire à l'origine. Et de la même manière que les producteurs français ont du mal à fournir leurs consommateurs urbains en produits locaux, les producteurs de la Villa constatent qu'ils ne peuvent pas nourrir tous les habitants du secteur, dont le nombre pourrait en plus doubler dans les cinq années à venir¹²⁶.

¹²⁶ Cet exemple figure dans un recueil de témoignages élaboré à l'initiative du CFSI dans le cadre de la campagne ALIMENTERRE 2008. Il est composé de récits retranscrits par les journalistes du réseau Syfia et rend compte de plusieurs d'expériences développées au Sud pour produire, transformer et consommer autrement et complété par des vignettes Nord, élaborées à partir d'éléments contenus dans cette enquête.

Cet exemple montre à quel point les stratégies du Nord et du Sud en matière de production et de consommation « *alternatives* » peuvent être proches.

D'autres exemples pourraient être pris pour témoigner de cette proximité entre les initiatives Nord et Sud, notamment en milieu urbain ou en zone périurbaine. En zone rurale, les situations sont d'une telle variété (entre les différents continents et à l'intérieur des continents eux-mêmes) qu'elles rendent les comparaisons plus complexes et les mises en perspective plus délicates. N'oublions pas que les pays du Sud ont toujours maintenu des formes d'agriculture vivrière insérées dans des systèmes de ravitaillement locaux alors qu'en France le développement de l'agriculture productiviste a créé un vrai fossé avec ces approches.

Toutefois l'émergence d'activités liées à un « *tourisme solidaire* » par exemple peut très bien engager des producteurs du Sud vers une diversification de leurs activités et les rapprocher des agriculteurs du Nord qui s'investissent dans le « *tourisme rural* » et des activités d'accueil sur leurs exploitations. L'existence de démarches et de préoccupations voisines au Nord et au Sud, permet d'envisager des rapprochements et des coopérations capables de faire avancer la cause des agricultures familiales et de les considérer comme un instrument essentiel pour mettre en place une agriculture et une alimentation « *durables* ».

b) Entre le Nord et le Sud des collaborations se mettent en place

Le rapprochement entre les acteurs du Nord et du Sud peut aussi se faire par l'élaboration ou l'implication sur des projets communs. Plusieurs expériences illustrent cette volonté d'agir ensemble pour promouvoir des manières de produire et de consommer différentes.

Dans le Maine-et-Loire, l'association Echoppe s'est associée aux agriculteurs d'Anjou pour créer Terre et Terroirs, une moyenne surface associative de 300m² dédiée aux produits du commerce équitable et de l'agriculture durable. Fondée en 1990, l'association Echoppe œuvre en Afrique dans le champ de l'économie solidaire, travaillant pour l'organisation et la promotion des petits entrepreneurs.

Elle a, dans le cadre de ses activités et avec le soutien du CFSI, mis en place un programme appelé Ville-Campagne dans lequel sont associés des producteurs de maïs installés en zone rurale et des femmes restauratrices de rue qui travaillent dans la capitale, Lomé. Les premiers, par leur production, alimentent l'activité des secondes qui à leur tour permettent aux consommateurs urbains d'avoir accès à des repas à un coût raisonnable et aux producteurs d'avoir un revenu assuré. Il s'agit donc d'un projet qui favorise, au Sud, la structuration et le développement d'une filière alimentaire locale.

Avec Terre et Terroirs, l'association a voulu élargir sa démarche. Elle a conservé ses objectifs en partant du principe que les démarches de commerce équitable et la préservation d'un mode de production " *paysan* " se complètent et participent à l'enjeu global du développement durable et de lutte contre les précarités économiques. Cette démarche a débouché en octobre 2007, à l'inauguration de Terre et Terroirs, magasin associatif implanté en France qui propose des produits du terroir et du commerce équitable. Géré par des agriculteurs paysans de l'Anjou et des opérateurs du commerce équitable, il garantit à tous ses producteurs/fournisseurs une juste rémunération de leur travail, propose aux consommateurs de consommer autrement et fait coexister au sein du même espace des pratiques « *alternatives* » Nord et Sud.

Dans d'autres cas, ce sont les acteurs du commerce équitable, habitués à soutenir les petits producteurs du Sud, qui commencent à s'impliquer auprès des agriculteurs du Nord. C'est le cas des magasins Artisans du Monde, réseau de distribution associatif et militant qui s'attache « *depuis 30 ans à construire avec ses partenaires du Sud une économie sociale et solidaire au service du développement durable* ». Fort d'un réseau qui compte plus de 160 points de vente en France, il a vu certains de ses magasins devenir points relais pour la distribution de paniers de produits frais, qui fait partie de ces systèmes de vente « *alternatifs* » qui rapprochent les producteurs et les consommateurs du Nord.

Impliqués dans la construction de réseaux commerciaux indépendants des grandes chaînes de distribution, il semble assez logique qu'ils s'impliquent dans la mise en place de circuits courts

alimentaires sur leurs propres territoires. Soucieux de sensibiliser le public sur les enjeux du développement durable et de la solidarité Nord-Sud, ils ne peuvent pas faire l'économie de la mise en place de réseaux de solidarité avec les agriculteurs du Nord.

A Paris dans le 20^{ème} arrondissement, la boutique Artisans du Monde s'est engagée dans cette démarche depuis trois ans. Elle reçoit des paniers composés par des entreprises de réinsertion implantées dans le Val de Loire, que les consommateurs viennent chercher tous les vendredis. Composés de cinq fruits et légumes, ils sont complétés par des confitures et autres produits bio. Ils permettent donc de soutenir une activité sociale et économique ainsi qu'une production durable. Cette initiative a été développée du fait de la forte demande en fruits et légumes frais dans la capitale.

Mais une des responsables du magasin remarque que si les consommateurs adeptes des paniers sont prêts à s'investir auprès des producteurs du Nord, ils sont en revanche moins sensibles au commerce équitable Nord/Sud qui est pourtant à la base du travail de la boutique. Si le lieu fait le lien entre l'intérêt du Nord et celui du Sud, la démarche doit encore être approfondie.

D'autres entrées ont pu être choisies pour rapprocher les acteurs du Nord et du Sud sur la question du développement d'alternatives en matière de production et de consommation. Ainsi, le mouvement Slow Food s'est intéressé aux questions agricoles et alimentaires par la notion de goût.

Apparu en Italie à la fin des années 1980, ce mouvement né de la volonté de s'opposer à la culture Fast Food cherche à sauvegarder la diversité alimentaire en valorisant les traditions culinaires et la gastronomie. Il s'investit aussi sur des projets visant à « *défendre et améliorer la biodiversité alimentaire* », promouvoir les « *effets bénéfiques de la consommation d'une alimentation locale* » et soutenir un « *modèle d'agriculture moins intensif et nocif* »¹²⁷.

Mais il s'est surtout fait connaître par l'organisation de ses « *Salon du Goût* », comme celui de Turin, qui attirent chaque année de nombreux participants. Ainsi, ce mouvement, présent dans plus de 100 pays et qui compte plus de 80 000 adhérents¹²⁸, tout en véhiculant une image un peu élitiste, contribue à populariser auprès du grand public des idées favorables à une production de qualité et une consommation diversifiée.

Surtout, il a depuis quelques temps élargi ses préoccupations aux notions de production agricole « *durable et solidaire* ». S'étant « *rendu compte du besoin de protéger, de soutenir les petits producteurs, en changeant le système qui les met en danger* »¹²⁹, il a en 2004 organisé, parallèlement au Salon du Goût, une rencontre internationale qui a réuni plus de 5 000 producteurs en provenance de 130 pays. Cette réunion a donné naissance à un réseau international, appelé Terra Madre, « *composé de ceux qui veulent agir pour préserver, encourager, promouvoir des méthodes de production durables* ».

Se référant au « *concept : Bon, Propre et Juste* »¹³⁰ et se voulant attentif aux territoires et non à la recherche d'une augmentation systématique des rendements et des marges économiques, il s'appuie sur des « *communautés de la nourriture* » présentes dans le monde entier et notamment dans les pays du Sud. Ces communautés sont des groupes de personnes engagées dans la production, la transformation et la distribution « *d'aliments de qualité, produits de façon durable et liés à un lieu géographique* ». Complétées par des cuisiniers et des chercheurs universitaires, elles ont décidé de se réunir à Turin tous les deux ans afin d'échanger des informations, des idées et des solutions pour défendre leur travail et la biodiversité agro-alimentaire¹³¹.

¹²⁷ Elle met en place des « *Convivium* » chargés de véhiculer les idées Slow Food au niveau local (par des ateliers, des visites de producteurs, des diners thématiques). Elle développe des projets pour aider les producteurs engagés sur des productions agroalimentaires de qualité avec « *L'Arche du Goût* » qui vise à cataloguer les aliments traditionnels en danger de disparition ; avec « *Les Sentinelles* » qui travaillent à développer le marché des aliments en danger en aidant des agriculteurs à s'engager sur ces productions (en valorisant et accompagnant leur travail sur des produits souvent intégrés au catalogue de l'Arche).

¹²⁸ En France le mouvement compte une association fondée en 2003. Elle rassemble environ 2 000 adhérents et organise des salons comme le salon « *Aux origines du goût* » qui se tient à Montpellier depuis trois ans.

¹²⁹ Ces informations ont été obtenues lors d'un entretien avec le Président et la Secrétaire Générale de l'association française et grâce à la consultation des sites Slow food www.slowfood.fr/ et Terra Madre www.terramadre.info/

¹³⁰ Le *Bon* fait référence à la qualité et au goût des aliments, le *Propre* à une méthode de production respectueuse de l'environnement, le *Juste* à la juste rémunération des hommes qui produisent et au respect de ceux qui consomment.

¹³¹ La troisième édition de cette rencontre doit avoir lieu à Turin du 23 au 27 octobre 2008.

L'association soutient aussi des initiatives au Sud. C'est le cas au Sénégal où elle a participé à la mise en place du projet *Lek Mégnéf Sénégal* (Mangeons local, en ouolof) qui a permis à des élèves de préparer et déguster des céréales locales, et de participer à différentes animations ¹³². Le mouvement Slow Food continue donc à privilégier une entrée de l'agriculture et de l'alimentation mondiale par la qualité et la gastronomie mais sa démarche a évolué.

Partis d'une réflexion sur le goût et l'authenticité, il élargi ses objectifs à la volonté de préserver, d'améliorer la biodiversité et d'offrir des perspectives pour des régions pauvres. Il a abouti à la création d'actions qui contribuent à soutenir des formes de production, de transformation et de consommation différentes et d'un événement qui offre une occasion à des paysans du Nord et du Sud de se rencontrer et à des acteurs venus des quatre coins du monde d'échanger sur des questions alimentaires.

Ces actions qui prennent des formes variées et s'appuient sur des objectifs différents permettent d'éviter que les notions de reterritorialisation de l'activité agricole, de consommation et de production locales n'aboutissent à des replis territoriaux de la part du Nord et du Sud. Elles ont surtout en commun d'ouvrir le questionnement sur la place de l'agriculture familiale et les enjeux de la durabilité dans les domaines agricoles et alimentaires à une échelle globale.

Les démarches pour produire transformer et consommer autrement présentent donc de multiples intérêts pour les producteurs et les consommateurs du Nord. Mais leur généralisation se heurte encore à de nombreux obstacles dont celui de ne pas sembler accessible au plus grand nombre. Dans ce contexte, le rapprochement Nord / Sud et l'ouverture du questionnement sur l'agriculture et les systèmes alimentaires à une perspective globale, qui intègre les problématiques de sécurité et de souveraineté alimentaires, est sans doute l'un des leviers à actionner pour donner une plus large audience aux pratiques « *alternatives* » qui se développent au Nord et au Sud.

¹³² Cet exemple figure dans le recueil de témoignage élaboré par le CFSI et le réseau Syfia dans le cadre de la campagne ALIMENTERRE 2008.

Conclusion

Au terme de cette enquête, il apparaît que de nombreuses pratiques « *alternatives* » se mettent en place en peu partout en France et en Europe. Elles se développent rapidement, offrant de nouvelles perspectives aux consommateurs, aux producteurs, aux territoires, aux villes et aux campagnes. Elles prennent des formes variées, adaptées à leur contexte local, se mettent en place à différentes échelles, répondent à des logiques spécifiques et font souvent appel à des associations d'accompagnement. Mais elles se heurtent aussi à de nombreux obstacles au niveau de leur diffusion et l'on a encore du mal à évaluer leur ampleur et leur impact. Replacer ces initiatives dans une perspective Nord /Sud est sans doute un moyen de contribuer à élargir la réflexion et à renforcer l'action en faveur de ces pratiques durables et favorables aux agricultures familiales. Mais quelle place une Organisation de solidarité internationale (OSI) peut elle occuper dans ce questionnement et pourquoi devrait-elle s'intéresser à cette approche Nord/Sud ?

S'impliquer et s'informer au Nord pour pouvoir agir au Sud

Plusieurs raisons expliquent que l'on s'intéresse aux pratiques agricoles « *alternatives* » qui se développent au Nord lorsque l'on s'intéresse à l'agriculture familiale et qu'on la considère comme un moyen de faire obstacle à la faim dans le monde et notamment au Sud.

On peut d'abord rappeler que le fait d'encourager le développement des pratiques alternatives au Nord peut avoir un impact direct sur les agricultures du Sud. Les pratiques de systèmes herbagers, par exemple, peuvent conduire à limiter les importations de protéines venues du Sud et, ce faisant, permettre aux agriculteurs familiaux de ces pays de retrouver une place plus intéressante dans leur appareil productif national. Une OSI peut donc être amenée à encourager des changements au Nord puisqu'ils peuvent avoir une influence au Sud.

Regarder ce qui se passe au Nord est aussi un moyen pédagogique d'introduire la réflexion sur un sujet Sud. Il est en effet parfois plus facile d'informer un public (ou des acteurs professionnels) en s'appuyant sur des démarches qui lui sont familières plutôt que de le solliciter directement sur des exemples trop éloignés de son quotidien. Souvent le rapprochement et le parallèle sont des moyens de créer l'accroche et de faciliter la compréhension.

Mais la mise en place d'une telle démarche, dans le cadre de l'éducation au développement par exemple, nécessite d'avoir une connaissance précise de ce dont on parle. C'est à cette seule condition que l'on peut dégager des points communs et mettre en lumière une communauté d'intérêt sur un sujet, puis, ensuite, construire un discours pertinent et des outils d'informations et de sensibilisation actualisés. Par ailleurs, s'appuyer sur les références du public auquel on s'adresse est un moyen de montrer que l'on tient compte de ses préoccupations.

A un moment où les difficultés économiques (« *crise du pouvoir d'achat* ») tendent à générer du repli sur soi au Nord, il ne faut pas négliger cet élément surtout lorsque l'on travaille dans le domaine de la solidarité avec le Sud. Comme le remarque une responsable de la boutique Artisans du Monde du 20^{ème} arrondissement de Paris, les consommateurs qui fréquentent la boutique pour venir retirer leurs paniers de produits frais ont parfois du mal à se sentir concernés par les problématiques des producteurs du Sud. Trouvant qu'il y a déjà beaucoup à faire en France, ils se demandent pourquoi aider les petits producteurs là-bas quand, selon eux, il faudrait déjà commencer par les aider ici. Ce témoignage montre que même un public sensibilisé à la consommation responsable peut avoir du mal à se mobiliser pour des problématiques Sud et en arriver à les opposer à celles du Nord.

Une organisation qui agit en faveur du Sud a tout intérêt à tenir compte de cette réalité. Elle peut l'utiliser pour affiner sa réflexion, travailler son discours (en partie au moins) et présenter les enjeux sur lesquels elle travaille. A cet égard, se tenir informé de ce qui se passe au Nord et montrer qu'il existe des enjeux similaires ou des liens forts entre les espaces considérés, peut être un moyen de faire des rapprochements, d'éviter les mises en concurrence et les décalages avec les acteurs que l'on pourrait solliciter, de montrer que l'on

a conscience de la complexité des enjeux dont on traite, et que l'on intègre ces différents éléments dans ses propositions et ses démarches.

La prise en compte de ce qui se passe au Nord peut aussi servir la mise en place d'actions favorables à des modes de production, de transformation et de consommation durables, au Nord et au Sud. Leur mise en œuvre peut se faire dans le cadre de projets de coopération décentralisée, puisque cette dernière s'appuie sur l'utilisation de compétences de territoires à territoires. On a vu, tout au long de cette enquête, que de nombreuses démarches pour produire, transformer et consommer autrement s'appuyaient sur des compétences locales, des montages pluriacteurs et un cadre territorial. On a vu comment cette approche permettait de monter des projets tournés vers différents enjeux, répondait à différentes problématiques, et profitait à différents acteurs (économiques, sociaux, environnementaux). On a vu aussi comment cette approche pouvait être développée au Nord et au Sud. Or, ce cadre semble favorable à la conception de projets de coopération décentralisée.

Le thème de l'alimentation et de l'organisation des systèmes de ravitaillement à l'échelle d'un territoire peut aussi bien intéresser un territoire du Nord qu'un territoire du Sud et, à partir de cet intérêt commun, déboucher sur un appui de la puissance publique à la mise en place d'une coopération, et d'échanges de pratiques et d'informations entre des partenaires Nord et Sud. Dans ce contexte, un repérage d'initiatives permet de donner aux acteurs de la puissance publique des pistes sur les actions à développer, accompagner et/ou soutenir dans le cadre de leurs activités. Une organisation de Solidarité Internationale, qui connaît les enjeux de la coopération et le fonctionnement pluriacteur, peut avoir un rôle à jouer dans cette réflexion et cette mise en relation.

Elle peut aussi participer à la capitalisation de « bonnes » pratiques et au repérage des acteurs investis dans les actions. Ainsi, une enquête sur les pratiques « *alternatives* » peut servir à repérer des structures et des réseaux oeuvrant sur des thématiques communes avec les mêmes approches et les mêmes objectifs. Elle peut permettre de créer un vivier d'informations dans lequel chacun peut s'enrichir des expériences et des initiatives de l'autre. Elle peut aider à identifier des acteurs et conduire à une prise de contact avec des structures impliquées dans la production et la consommation « alternatives » au Nord et intéressés par ce qui se passe au Sud.

Cette connaissance peut donner lieu à des rapprochements constructifs et à la mise en place de collaborations entre différentes structures et déboucher sur des partenariats (dans le cadre d'un projet de coopération décentralisée par exemple). Dans ce contexte, une organisation de solidarité internationale, ayant l'habitude d'agir au Sud et ayant une idée de ce qui se fait au Nord, peut avoir un rôle à jouer : pour aider à créer des liens et à nouer des partenariats entre les acteurs, pour dégager des pistes d'action communes et appuyer, sur le plan méthodologique, la mise en place de projet ou de discours co-élaborés.

Ainsi, une organisation qui s'occupe de soutenir les agricultures familiales du Sud peut avoir intérêt à connaître les dynamiques qui caractérisent son domaine d'action au Nord, si elle veut développer une action pertinente dans un contexte de plus en plus complexe, qu'il s'agisse de sensibiliser le public, de mobiliser des acteurs politiques en faveur de l'aide au développement ou de favoriser les partenariats entre les opérateurs et les porteurs de projets.

Bibliographie

Articles/ Mémoires/ Ouvrages/ Rapports

ABRAHAMS N. Caryn, *Globally useful conceptions of Alternative Food Networks in the developing south: the case of Johannesburg's urban food supply system*. Institute of Geography, School of Geosciences, Université d'Edimbourg, mis en ligne en 2006

AUBREE Pascal, DENECHERE Frédéric, DURAND Guy, MARECHAL Gilles, *Systèmes Alimentaires Territorialisés : les circuits courts comme vecteurs de développement territorial*, 2008

BELIERES et al., *Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ?*, CIRAD-TERRA, Montpellier, 2002

BELLON S., GAUTRONNEAU Y., RIBA G., SAVINI I., et SYLVANDER B., *L'agriculture biologique et l'INRA, vers un programme de recherche*, INRA, 25 p., mis en ligne mai 2000

BONNY Sylvie, *L'agriculture biologique en Europe : situation et perspectives*, Notre Europe, 2006

CARDONA Aurélie, *La diffusion des circuits courts alimentaires : expression d'un changement dans le secteur agricole ?* Mémoire de Master Recherche, Sciences Po Paris, 2007

CHIFFOLEAU Yuna, *Fragilisation et enjeux de formation en milieu agricole : cadrage théorique et illustration dans l'Hérault*, Journée interrégionale –Délégation Sud, INRA, janvier 2006

CHONCHOL Jacques, *Systèmes agraires en Amérique Latine, des agricultures préhispaniques à la modernisation conservatrice*, Ed. IHEAL Collection Travaux et Mémoires, Paris, 1995

CORRADO Alessandra, *The new peasantries and the alliances of food*, Sustainable Consumption and Alternative Agriofod Systems, Arlon, mai 2008

DEFRA, rapport final, *The validity of Food Miles as an Indicator of sustainable development*, juillet 2005

DERENECHERE Frédéric *Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire : Concepts et méthodes pour leur compréhension et évaluation*, Mémoire de l'Ecole Nationale supérieure d'agronomie de Rennes, Rennes, 2007.

GUILLOU Jean Benoît, *Rencontres avec dix producteurs en agriculture durable, un tour de France des fermes CIVAM*, Educagri Editions, CIVAM, 2008

HERVIEU Virginie, *Etat des lieux et perspectives de développement de l'agriculture biologique sur le territoire du parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises*, Mémoire de fin d'études, ENSA Rennes, Agrocampus Rennes, 2006

LAMINE Claire, *Les AMAP Un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Yves Michel, 2008

LAMINE Claire, *Choix et pratiques alimentaires des « mangeurs bio intermittents », une contribution à une sociologie de la variabilité des pratiques*, XVIIème congrès de l'AISLF, mis en ligne juin 2005

LAMINE Claire et DEVERRE Christian, *Is local (food system) beautiful ?*, Sustainable Consumption and Alternative Agriofod Systems, Arlon, mai 2008

MALASSIS Louis, *Nourrir les hommes*, Dominos - Flammarion, 1994

Sous la direction de MAYER Sylvie, CALDIER Jean-Pierre *Le guide de l'économie équitable*, Fondation Gabriel Peri, Printemps 2007.

MORGAN Kévin, *Local and green vs global and fair : the new geopolitic of care*, School of city and regional planning, Université de Cardiff, 2007

PRADELLE (de la) Michèle, *Les Vendredis de Carpentras*, Fayard, 1996

RASTOIN JL., *Le système alimentaire mondial est-il soluble dans le développement durable ?*, Working Paper °5, 2006

ROCHEFORT Robert, *Bon consommateur, mauvais citoyen*, Odile Jacob, 2007

ROGER Claude, *Agriculture raisonnée, multifonctionnelle, biologique,...* : *Quelles voies vers une "agriculture durable" ?* Département de recherches de l'INRA SAE2, Sciences sociales, agriculture et alimentation, espace et environnement, 2001

TRINTIGNAC BEAUJEU Sophie, *Enquête globale d'Alimenterra sur les initiatives dans le domaine des systèmes alimentaires publics institutionnels et durables dans les secteurs de l'éducation et de la santé pouvant être entrepris dans le projet « F4H » (« Food for health-l'alimentation pour la santé)*, *Enquête France*, p. 166- 180 mars 2007
In *Dossier of Best Practise in sustainable public food Europe and the USA* – 277 p.

VEYRET Yvette, *Le développement durable, approches plurielles*, Hatier, 2005

Cahiers, Dossiers, Revues

ALLIANCE PEC, *Partenariat consommateurs-producteurs Une nouvelle façon d'organiser l'agriculture et de consommer*, mars 2003

Campagnes Solidaires, °229, mai 2008

CREDOC, consommation et modes de vie, n°201, *La consommation engagée s'affirme comme une tendance durable*, DELPAL F., HATCHUEL G., mars 2007

FNCIVAM, ADEME, WWF-France, *Face au défi énergétique : la contribution d'agriculteurs au sein de leurs territoires*, recueil d'expériences des CIVAM, juillet 2007

La Documentation Photographique, Dossier n°8053, « *Développement durable. Quels enjeux géographiques ?* », GRANIER Gérard, VEYRET Yvette, 2006

La Documentation Photographique, Dossier n°8059, « *L'agriculture mondialisée ?* », CHARVET JP, 2007

Les Cahiers de l'Observatoire CROC n°1, *Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie*, INRA, Montpellier, février 2007

Les Cahiers de l'Observatoire CROC n°2, *Populations, activités agricoles et réseaux*, mai 2007

Les Cahiers de l'Observatoire CROC n°3, *Témoignages : intérêts et conséquences de la vente en circuits courts*, septembre 2007

Les Cahiers de l'Observatoire CROC n°5, *Les consommateurs de l'Hérault face aux circuits courts de commercialisation et aux produits locaux*, janvier 2008

Politis, Hors série n°47, « *Commerce bio et équitable : enjeux et dérives* », mai-juin 2008
Campagnes Solidaires, juillet-août 2008

Transrural Initiatives, n°193, Dossier « *Le fabuleux destin des alternatives en agriculture* », juillet 2001

Transrural Initiatives, n°204, Dossier « *Structurer la production fermière pour la développer* », janvier 2002

Transrural Initiatives, Dossier « *Une installation pour deux départs : l'insoluble équation de l'agriculture* », mai 2005

Transrural Initiatives, Dossier « *Quand Equal rime avec rural* », mars 2005

Transrural Initiatives, n°333, Dossier « *Longue vie aux circuits courts (1)* », juillet 2006

Transrural Initiatives, n°323, Dossier « *Création d'activités : l'accompagnement associatif en milieu rural* », décembre 2006

Transrural Initiatives, n°333, Dossier « *Longue vie aux circuits courts (2)* », mai 2007

Transrural Initiatives n°343, Dossier « *Ville et agriculture, un début d'écoute* », octobre 2007

Fiches techniques

CEDAPA, *Produire du lait en Bretagne avec les systèmes herbagers économes*, 2005

Projet CROC, Fiches commercialisation n°1 à n°5 INRA, Montpellier, 2007

Annexes

Voici la liste des personnes que nous avons rencontrées ou contactées au cours de cette enquête. Nous les remercions pour le temps qu'elles nous accordé et les explications qu'elles nous ont fournies.

Marianick BASCOMPTE : Bénévole Artisans du Monde, Paris 20^{ème}

Michaël CHARIOT : Chargé de mission agriculture durable au FNCIVAM

Nathalie COLIN : Chargée de communication au FNCIVAM

Hélène COURTIAL : Animatrice, Association de producteurs fermiers La Jonquille, Clermont-Ferrand

Sophie DUBUISSON QUELLIER : Sociologue chargée de recherche au CNRS. Coordinatrice du projet de recherche C3D, Collectif de consommateur, questionnement social et consommation durable

Mélanie Fauconnier : Secrétaire général de Slow Food France

Samuel FERET : Coordinateur projet PAC 2013

Jean Sébastien GASCUEL : Producteur de blé en conversion, Clermont-Ferrand

Jean Lhéritier : Président de Slow Food France

Gilles MARECHAL : Coordinateur général FR CIVAM Bretagne. Pilotage du projet SALT, systèmes alimentaires territoriaux

Stéphane MOULINET : Bénévole AMAP Ile de France, responsable des relations média

M. et Madame NEUVILLE : Agriculteurs, propriétaires de la ferme auberge de l'Estre, parc du Livradois

Céline PORCHERON : Coordinatrice Association interprofessionnelle Auvergne Biologique

Aurore SAUVAGET : Animatrice, AFIP Besançon, suivi du projet Saugé

Alexiane SPANU : Etudiante à l'Agrocampus Rennes, stagiaire au FR CIVAM Bretagne

Le responsable du BIAU Jardin à Gerzat